

Cahiers
Ferdinand de Saussure

21

1964



LIBRAIRIE DROZ GENÈVE

Cahiers
Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale

Comité de rédaction

HENRI FREI, président, Genève

ANDRÉ BURGER, secrétaire, Genève

ROBERT GODEL, trésorier, Genève

EDMOND SOLLBERGER, Londres



Rédaction et administration

LIBRAIRIE DROZ S. A., GENÈVE

8, rue Verdaine – Téléphone 25 62 98 – CCP I2 - 25 52

CP 547 Genève-Rive 3

Tous droits réservés

Cahiers
Ferdinand de Saussure

21

1964

LIBRAIRIE DROZ GENÈVE

I

Articles

ROBERT DE DARDEL

CONSIDÉRATIONS SUR LA DÉCLINAISON
ROMANE A TROIS CAS

Il faut supposer deux étapes principales entre le système de déclinaison à six cas du latin et la perte de la déclinaison qui a eu lieu dans la plupart des parlers romans. L'une de ces deux étapes est constituée par des systèmes à deux cas. Ces deux cas sont le nominatif-accusatif et le génitif-datif du roumain, le nominatif et l'oblique du vieux-provençal et du vieux-français, ailleurs le nominatif et l'accusatif, dont des traces subsistent en sursilvain et, isolément, dans les pronoms et les articles des parlers ibéro-romans et italiens¹ ainsi qu'en franco-provençal, notamment en Valais². L'autre étape, dont l'origine est antérieure, consiste en un système à trois cas : le nominatif, l'accusatif et un troisième cas, qui représente, soit par sa forme soit par ses fonctions, le génitif et le datif latins et qu'on nomme par conséquent le génitif-datif. Ce système à trois cas affleure dans certaines déclinaisons pronominales comme le vieux-français *qui - que - cui*, le français moderne *ils/elles - les - leur*, l'italien *egli - lo - lui, ella - la - lei*. Il a aussi existé dans la déclinaison des substantifs, mais n'apparaît plus tel quel dans les langues romanes, parce qu'il s'est produit, du point de vue de la forme, une confusion du génitif-datif et de l'accusatif en Gaule, du nominatif et de l'accusatif en Dacie.

Certes, nul n'a jamais nié l'existence, en roman commun, de mots qui se déclinent selon un système à trois cas. Seulement, ici se pose la question suivante, à laquelle cette étude va tenter de

¹ Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 39.

² L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, *Tableaux phonétiques des patois suisses romands*, Neuchâtel 1925; p. ex. aux colonnes 56 et 67, à Ayent, Evolène, Nendaz et Savièze.

répondre : avons-nous affaire à quelques vestiges épars d'une déclinaison qui se désagrège ou bien devons-nous, au contraire, supposer en roman commun, c'est-à-dire dans l'ensemble de la Romania, un système linguistique comportant, à un moment donné, une déclinaison à trois cas, généralement adoptée par toutes les catégories de mots déclinables ?

Le premier, sauf erreur, qui ait posé le principe d'un système à trois cas en roman commun est M. André Burger, dans une étude intitulée *Pour une théorie du roman commun* et publiée en 1943³. Ses idées ont été reprises, développées et étayées de données nouvelles par Theodoro Henrique Maurer dans sa *Gramática do latim vulgar*, parue en 1959, où l'on admet un système à trois cas tout en précisant que le génitif-datif n'avait, dans certaines catégories de substantifs, qu'une vitalité restreinte. L'existence d'un tel système n'est cependant pas admise partout ; il n'en est fait aucune mention dans un ouvrage de synthèse aussi important que les *Éléments de linguistique romane* d'Edouard Bourciez, dans l'édition de 1956.

La solution du problème que je viens de poser exige avant tout un examen du génitif-datif, l'élément le plus original et le moins connu du système à trois cas. Voyons d'abord le singulier. – Dans la déclinaison roumaine, le génitif-datif a subsisté dans le paradigme du type *casă - case*, issu de la première déclinaison latine, et dans celui du type *vulpe - vulpi*, qui représente les féminins issus de la troisième déclinaison latine. Le génitif-datif de chacun de ces paradigmes, *case* et *vulpi*, peut descendre, par évolution phonétique, soit du génitif latin soit du datif. Le fait que la deuxième déclinaison latine n'ait pas conservé de génitif-datif (*domn*) prouve que le génitif-datif du type *case* et du type *vulpi* remonte au datif latin ; en effet, le datif *domino* et l'accusatif *dominum* se confondent en roumain par le jeu des évolutions phonétiques, alors que le génitif *domini* aurait subsisté comme forme distincte. C'est la disparition du génitif-datif singulier de la deuxième déclinaison qui a entraîné, par analogie, celle des masculins de la troisième.⁴

³ Dans *Mémorial des études latines ... offert à J. Marouzeau*, Paris 1943 ; 162-169.

⁴ Cf. W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906 ; vol. 2, § 5.

En vieux-français, la construction *la fille le rei* ne représente pas non plus, du point de vue de l'évolution phonétique, le génitif, *filia regis*, mais un datif, *filia regi*, ce que prouve, comme on le verra plus bas, le parallélisme des fonctions entre cette forme du vieux-français et le génitif-datif du roumain. Il en va de même pour des constructions analogues du vieux-provençal.

En ce qui concerne les pronoms, la comparaison des langues romanes permet d'établir que le datif du singulier avait généralement subsisté en roman commun. On le trouve dans l'ensemble de la Romania pour les pronoms *mihi* et *tibi* ainsi que pour les pronoms personnels issus de *illi*, pour le masculin, et de *illae*, pour le féminin. En Gaule, en Italie et en Dacie, on rencontre en outre des descendants de *cui*, de **illui*, pronom tonique reformé sur *cui* et attesté dans les inscriptions, et de **illéi*, d'après **illui*. En roumain, *lui* et *ei* sont devenus le génitif-datif des pronoms personnels et les articles définis caractérisant le génitif-datif des substantifs : *fratelui* (nominatif *fratele*), *casei* (nominatif *casa*); ils sont aussi la marque de ce cas dans les déterminatifs : *acestui* - *acestei*, *carui* - *carei*, *celui* - *celei*, *unui* - *unei*, etc.

La situation se présente autrement dans le génitif. Ce cas laisse, il est vrai, des traces assez nombreuses dans les langues romanes, mais seulement dans des constructions figées ou remontant au latin, telles que *aqua manus* (espagnol *aguamanos*), *aqua vitae* (italien *acquavite*), *caput anni* (sarde *kapudánni*), *comes stabuli* (français *connétable*), *pedis uncula* (espagnol *peduña*), *ramus palmi* (provençal *rampalm*), *terrae fundus* (français *tréfonds*), ou encore dans des noms de jours (*lunae diem*), des patronymes (*Davidici*, portugais *Daviz*) et des noms de lieux (*Portum Veneris*, français *Port-Vendres*, italien *Porto-Venere*).

Le génitif-datif singulier du substantif roumain revêt deux fonctions, celle d'un possessif et celle d'un attributif. Ainsi *casa vecinului* signifie « la maison du voisin », *casa muierii*, « la maison de la femme », *columna lui Traian*, « la colonne de Trajan »⁵, en langage populaire *casa lu Petru*, « la maison de Pierre »⁶ . . . *ei Ane*,

⁵ E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 496.

⁶ *Ibid.*

« . . d'Anne »⁷; mais *dă fin calului* signifie « donne du foin au cheval », *zise muierii*, « il dit à la femme ». En tant que pronoms ou adjectifs, *lui* et *ei* peuvent également avoir soit une fonction possessive (*casa lui* « sa maison », *prietenul lui* « son ami », *făcu Dumnezeu omul cu mâna lui* « Dieu fit l'homme de sa main »⁸) soit une fonction attributive (*lui am dat cartă* « je lui ai donné un livre »). *Cui* avait encore en ancien roumain une valeur possessive⁹ et a gardé jusqu'à présent sa valeur attributive (*cui îi place vinu?* « à qui plaît le vin? »). Ces deux fonctions du génitif-datif se retrouvent en vieux-français dans le pronom *cui*: . . . *vint a la loge uns forestiers/cui li baillie et li mestiers/estoit de le forest garder* (Chrétien, Guillaume d'Angleterre) avec *cui* en fonction de possessif, *Dame, cui la grâce est donée/d'estre des angles coronée* (Rutebeuf) avec *cui* en fonction d'attributif; c'est également le cas dans des noms: *le chienet sa niece* (Chastelaine de Vergi), *la Dieu merci* d'une part, d'autre part *Domine Deu il les lucrât* « pour le Seigneur Dieu il les gagna » (Saint Léger), *se ge muir, portés la lou roi* (La Male Honte), *foi que je doi m'amie Margue* (Le Garçon et l'Aveugle), *se Dieu plaist*. On retrouve cette double fonction en vieux-provençal dans le pronom *cui*¹⁰ et dans les substantifs: *entrels bratz sa molher* (Girard de Roussillon), *pel cap Sanh Gregori* (Guillaume IX) et *e pos Dieu platz* (Guillaume IX), *dist sa molher*. On la trouve enfin en vieil-italien, dans des pronoms: *io uoglio que tu mmi diki cui figliuolo io fui* (Cento Nouvelle), *pregoti que alla mente altrui mi rechi* (Dante), *il lui padre* (Straparola¹¹), *la lei bellezza* (Straparola¹²) et *solo cui villania pare e menzogna* (Guittone d'Arezzo), *hanno potenza di far altrui male* (Dante), *risposi lui con vergognosa fronte* (Dante), *ond'io risposi lei* (Dante).

⁷ S. Pușcariu, *Die rumänische Sprache*, übersetzt von H. Kuen, Leipzig 1943; 292.

⁸ W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906; vol. 3, § 73.

⁹ W. Rothe, *Einführung in die historische Laut- und Formenlehre des Rumänischen*, Halle (Saale) 1957; § 170.

¹⁰ O. Schulz-Gora, *Altprovenzalisches Elementarbuch*, Heidelberg 1906; §§ 124 et 181.

¹¹ G. Rohlfs, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, 3 volumes, Bern 1949-1954; § 441.

¹² *Ibid.*

La présence, en Gaule, Italie et Dacie, de ces deux fonctions, exprimées par le même cas, l'ancien datif singulier, n'est pas fortuite et ne s'explique pas dans chacune de ces langues romanes séparément; elle ne s'explique que par un fait analogue au départ de ces langues, au niveau du roman commun.

Examinons à présent le pluriel. — Le datif ne laisse des traces certaines que dans les descendants de *nobis* et de *vobis*, ainsi que dans les pronoms personnels atones issus de *illis*.

Au génitif, la terminaison *-orum* de la deuxième déclinaison latine s'est étendue à la troisième déclinaison et aux féminins de la première. Le génitif apparaît dans les langues romanes, sous cette forme, dans un certain nombre de tournures telles que le vieux-provençal *candelor*, *parentor*, le vieux-français *le tens ancienor*, *la feste chandeleur*, *la geste Francor*, *jovenour*, *la tere maior*, *l'enseigne paienor*, *le tens pascor*, le vieil-italien *regno feminoro*, ainsi que fréquemment dans des noms de lieux, par exemple dans *Villepreux* (de *villa pirorum*). On pourrait être tenté d'y voir l'adaptation, par des clercs, de tournures latines aux langues romanes, c'est-à-dire des formes plus ou moins savantes et stéréotypées, d'autant plus qu'elles apparaissent souvent à la rime¹³. Mais certaines de ces tournures ne s'expliquent pas ainsi et ne peuvent être que des archaïsmes attestant l'emploi du génitif pluriel en *-orum* dans la langue parlée d'une période antérieure. La forme restée la plus vivante dans les langues romanes est évidemment *illorum* (en Sardaigne *ipsorum*), qui compte des descendants partout sauf en portugais et en espagnol. En roumain, *lor*, génitif-datif du pronom personnel, caractérise également, pour les deux genres, le génitif-datif des substantifs (*caselor*, *fraților*) et des déterminatifs (*acestor*, *caror*, *celor*, etc.).

La double fonction que revêt en roumain le génitif-datif du singulier a son pendant dans le génitif-datif du pluriel. Ainsi *oamenilor* représente, selon le contexte, un complément possessif « des hommes » ou un complément d'attribution « aux hommes »; le mot *lor* lui-même peut être, comme, au singulier, *lui* et *ei*, adjectif possessif (*în sfatul loră nu sosească sufletul mieu* « que mon âme ne suive pas

¹³ Cf. W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906; vol. 2, § 7.

leurs conseils »¹⁴) et pronom personnel datif pluriel. Dans le reste de la Romania, cette double fonction n'apparaît que dans les pronoms et adjectifs issus de *illorum*, à savoir en français, *ils mangent leur pain, je leur écris*; en vieux-provençal, dans Boèce, *ne eps li omne qui sun ultra la mar/no potden tant e lor cors cobeetar/qu'ella de tot no vea lor pessar et de part Boeci lor manda tal raizo,|que passen mar, guarnit de contenço:|eu lor redra Roma per traazo*; en italien, *il loro paese, io dissi loro*, et en catalan ancien, par exemple chez Llull, *quant eren tornats a lur casa feyen almoyna*¹⁵, *les gents lur donen ofrenes*¹⁶. A. Zauner¹⁷ signale les deux fonctions de *lur* dans les textes aragonais anciens, mais leur suppose une origine catalane.

En roman commun, le génitif-datif avait donc les mêmes fonctions au pluriel qu'au singulier et approximativement la même extension géographique; mais ce pluriel, contrairement au singulier, reposait sur la forme du génitif.

Il faut noter que le génitif-datif, avec ses deux fonctions, n'est pas attesté partout de façon uniforme. Dans **illui* et **illéi*, il n'est attesté qu'en Italie et en Dacie; dans *cui*, le catalan ne semble pas le connaître; pour *illorum*, il est attesté en catalan, vieux-provençal, français, italien et roumain, c'est-à-dire dans tous les parlers qui ont connu le génitif-datif; dans les substantifs singuliers, il n'apparaît pas de façon certaine en italien, mais bien en Gaule et en Dacie; quant au pluriel des substantifs, le génitif-datif n'y est pas attesté, sinon peut-être dans une reformation secondaire, que nous étudierons plus loin. — Le génitif-datif s'est-il jamais borné à cela? Ou bien a-t-il eu, en période pré littéraire, une extension plus grande? La présence de certains vestiges pourrait le laisser supposer. Dans des tournures comme *la fête-Dieu, l'hôtel-Dieu, la maison-Dieu, l'église Notre-Dame, les fils Michaud, la maison Dunlop, la place Mercier*, dans la locution *de par le roi*, qui signifie « de la part du roi », peut-être dans *à la queue leu leu*, enfin dans de très nombreux toponymes du type *Lons-le-Saulnier, Bourg-la-Reine, Montlhéry* (= *Mont l'Héry*), le français moderne conserve, sous une forme

¹⁴ *Ibid.*; vol. 3, § 73.

¹⁵ *Diccionari català-valencià-balear*, par Antoni M.^a Alcover et Francesc de B. Moll, 10 volumes, Palma Mallorca 1930-1962; s.v. *llur*.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Altspanisches Elementarbuch*, 2. Auflage, Heidelberg 1921; §§ 97 et 98.

plus ou moins figée, l'ancien génitif-datif. Dans le parler wallon de Mons, qui ne connaît pas l'usage de la particule *de* pour exprimer la possession, « la fille de Philippine » se dit *l fye Pipin* et « le grenier de Nicolas » *el gernyé Kola*¹⁸. Mais voici, dans des parlers où le génitif-datif n'est attesté que pour les pronoms, des constructions qui laissent supposer que ce cas y a aussi été utilisé par les substantifs: *a casa la senyora* en catalan¹⁹; *la Dio mercè, il regno feminoro, il nodo Salomone* (Dante), *lo canto San Simeon* (Barsegapè), *Figiovanni* (nom de famille), *Poggio Martino* (toponyme) en Italie. Et enfin, pour des parlers où le génitif-datif n'est pas du tout attesté, nous avons *la casa mió pa* « la maison de mon père » à Cabranes (Asturies)²⁰, le toponyme *Puente la Reina*, désignant une localité à 24 kilomètre au sud-ouest de Pampelune, *una filgia Jan Tumin* « une fille de Jan Tumin » en engadinois²¹.

Dans ces vestiges éventuels du génitif-datif, nous ne trouvons que la fonction possessive. Est-ce à dire que ces vestiges ne représentent en réalité qu'un génitif pur et simple, indépendant du datif? Non, car l'histoire du français apporte ici un témoignage sûr. L'emploi de ces tournures limité à l'expression de possesseurs personnels parle aussi en faveur de leur appartenance au génitif-datif, dont une particularité, sur laquelle je reviendrai plus loin, est précisément d'être un cas personnel. En outre, des locutions comme celles que je viens de citer se forment et se fixent plus facilement lorsqu'elles se composent de deux noms que lorsqu'elles se composent d'un verbe et d'un nom.

De très nombreux textes bas-latins de Gaule, d'Italie et de Dalmatie confirment ce que l'examen des langues romanes a permis d'établir pour le roman commun. Voici d'abord un choix de citations où le datif singulier joue le rôle d'un possessif: *magister convivio* (Apulée²²), *Marti clientes* (Apulée²³), *sic et mari fides infamis*

¹⁸ W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906; vol. 3, § 42.

¹⁹ D. Norberg, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Uppsala-Leipzig 1943; 44-45.

²⁰ Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 39.

²¹ W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906; vol. 3, § 43.

²² E. Löfstedt, *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 213.

²³ *Ibid.*

(Tertullien ²⁴), *aetati nostrae nondum anni CCL* (Tertullien ²⁵), *haec muneri origo* (Tertullien ²⁶), *defecerat ille quicumque est origini fons* (Tertullien ²⁷), *claruit cogitationem esse dominam passioni* (Passio Machabaeorum ²⁸), *qui foerunt filii Magno* (7^e siècle ²⁹), *Ursiniano subdiacono sub hoc tumulto ossa quiescunt* (inscription de Gaule ³⁰), *filium duci* (Leges Alamanorum ³¹), *in curte duci* (Leges Alamanorum ³²), *in Christo amore* (Gaule, 8^e siècle ³³), *populus Chlodoveo* (texte mérovingien ³⁴), *oculi ei intro erunt sive versabuntur* (Mulomedicina Chironis ³⁵), *caput ei grave fit* (Mulomedicina Chironis ³⁶), *secuturae posteritati nostrae nos patres esse concessit* (saint Avit ³⁷), *tu generi uentura parens* (saint Avit ³⁸), *paginam testimonio nostro* (document dalmate ³⁹), *Bolano filio Dobrovito* (document dalmate ⁴⁰), *ante presenciam Johanni comiti* (document dalmate ⁴¹), *Luciolo (castellum)* (toponyme dalmate ⁴²), *Lupo Fantana* (sic; toponyme dalmate ⁴³). Cette construction se trouve régulièrement dans les signatures de textes mérovingiens: *sign. Probato* ⁴⁴. — Inversement, au pluriel, un génitif est employé à la place du datif dans *licet ipsorum ... coniunctionem facere* (Lex Curiensis ⁴⁵), *hoc*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *CIL*, 13, 2483.

³⁰ E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 228.

³¹ *Ibid.*; § 228 b.

³² *Ibid.*

³³ L. Beszard, *La langue des formules de Sens*, thèse de Nancy, Paris 1910; 47.

³⁴ Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 39.

³⁵ H. Ahlquist, *Studien zur spätlateinischen Mulomedicina Chironis*, Uppsala 1909; 29.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, Paris 1909; § 84.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ P. Skok, *Zum Balkanlatein*, *Zeitschrift für romanische Philologie*; 54 (1934), 453-454.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 39.

⁴⁵ D. Norberg, *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*, Uppsala 1944; 40.

illorum dictum est (7^e siècle ⁴⁶), *manifestum est et multorum claruet, qualiter* (texte italien, 8^e siècle ⁴⁷), *tota hominum mire parebat terra duorum* (Venantius Fortunatus ⁴⁸). Isidore condamne cette construction en ces termes : *verba enim non recta lege coniuncta soloecismus est, ut si quis dicat ... date veniam sceleratorum pro sceleratis* ⁴⁹.

L'examen des langues romanes démontre donc que les fonctions du génitif possessif et du datif d'attribution latins se sont fondues, à l'époque du roman commun, en un cas unique, dont le singulier repose sur la forme du datif latin, le pluriel sur celle du génitif; les textes bas-latins viennent confirmer cette démonstration.

Le rapprochement des deux fonctions a pu être favorisé par le fait que le datif d'attribution (*casam fratri dabo*), la construction du type *fratri casa est* et la fonction possessive du génitif (*casa fratris*) exprimaient des rapports apparentés. En outre, le génitif et le datif latins étaient les seuls cas obliques qui s'employaient sans prépositions, ce qui constituait entre eux un lien de plus. Il n'est pas exclu que ce syncrétisme doive quelque chose à l'influence du grec ⁵⁰ ou, en Dacie, à celle du slave ⁵¹. Le danger de confusion des deux fonctions était d'ailleurs écarté en ce sens que l'une supposait une construction adnominale tandis que l'autre était représentée par un complément de verbe.

Est-ce le fait de ce rapprochement des deux fonctions ou est-ce parce que ces deux cas se confondaient déjà dans la première déclinaison au singulier (*casae*) ? Toujours est-il que le sujet parlant semble ne plus avoir su employer le génitif et le datif selon les normes classiques. Nous trouvons les indices de cet état dans le fait que, du point de vue formel, les deux cas en question sont à la base du génitif-datif; en outre, l'ancienne forme provençale *lieis* est

⁴⁶ E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 101.

⁴⁷ P. Geyer, *Beiträge zur Kenntnis des gallischen Lateins*, Archiv für lateinische Lexikographie, 2 (1885), 25-47; 41.

⁴⁸ E. Löfstedt, *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 219.

⁴⁹ I.33.1; Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 39.

⁵⁰ Cf. à ce sujet E. Löfstedt, *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 222-224.

⁵¹ Cf. à ce sujet O. Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, Paris, vol. 1: 1901, vol. 2: 1938; vol. 2, 167; W. Rothe, *Einführung in die historische Laut- und Formenlehre des Rumänischen*, Halle (Saale) 1957; 63, note 1.

issue d'un **illéius*, résultat d'une confusion du génitif *illius* et du datif **illéi*. Nous en trouvons d'autres indices dans les textes bas-latins et parfois déjà dans des textes de l'époque classique; en effet, les deux cas y sont fréquemment employés l'un pour l'autre: *nec nostro tempore, nec successoribus regibus* (texte mérovingien⁵²) avec le datif pluriel au lieu du génitif, *bene Felicule bene Daphnico, utriusque bene eveniat* (inscription de Pompéi⁵³) avec le génitif singulier au lieu du datif; ou bien les deux cas sont employés indistinctement dans le même texte: *opercula doliorum* et *opercula doliis* (Caton l'Ancien⁵⁴), *ut . . . angustentur spatia platearum vel minuatur porticibus latitudo* (Codex Justinianus⁵⁵), où *platearum* et *porticibus* ont exactement la même fonction, au point que nous ne saurions dire si nous avons affaire à deux compléments de noms ou à deux compléments de verbes; on rencontre même les deux cas dans les divers éléments d'un complément: *de potestate ipsius Magnoaldo vel monasthirie sui* (texte mérovingien⁵⁶), *Gemello montis (castellum)*, toponyme thrace désignant une montagne à deux sommets⁵⁷, *nuptiarum sacris iungere thorum* (Manuel de Dhuoda⁵⁸), *memoriae aeternae Domiti Ylatis (h)omini inocentissimi* (inscription⁵⁹), *Claudi Neroni Druso Germanico Augusto* (inscription⁶⁰), *D(is) M(anibus) Vitalini Felicis homini sapientissimo et fidelissimo* (inscription⁶¹).⁶²

⁵² J. Vielliard, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris 1927; 190-191.

⁵³ V. Väänänen, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, nouvelle édition, Berlin 1959; 118.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ E. Löfstedt, *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 237.

⁵⁶ J. Vielliard, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris 1927; 190-191.

⁵⁷ P. Skok, *Zum Balkanlatein*, Zeitschrift für romanische Philologie; 54 (1934), 453-454.

⁵⁸ Edition Bondurand, Paris 1887; 145.

⁵⁹ J. Pirson, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles 1901; 165-168.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² L'emploi des deux cas dans les divers éléments d'un même complément peut avoir d'autres causes encore. Selon B. Löfstedt (*Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*, Uppsala 1961; 251-253), les pronoms en fonction de datif singulier ont fréquemment la forme du génitif, parce que cette forme est plus étoffée: (*testamentum*) *quem illius notario scribendum comisemus* (Form. Marc.). En ce qui concerne les inscriptions de la Gaule, Pirson (*La langue des inscriptions de la Gaule*, Bruxelles 1901; 166-168) voit l'explication

Alors que les deux fonctions du futur génitif-datif s'étaient déjà nettement rapprochées, il semble donc que, du point de vue de la forme, les deux cas, le génitif et le datif, ont existé encore un certain temps, dans la mesure, naturellement, où ils n'étaient pas venus à se confondre par évolution phonétique. Ainsi on peut penser que, avant de disparaître, le génitif singulier a été la forme écrite du possessif, alors que le datif en était déjà la forme parlée, en d'autres termes que les écrivains instruits notaient encore *filia regis* à une époque où l'on disait déjà *filia regi*. Les recherches de E. Löfstedt sur la stylistique le confirment d'ailleurs; pour lui⁶³, l'emploi de la forme du génitif (*oculi eius intro abibunt vel versabuntur*, Végèce) appartient au style relevé; l'emploi, à sa place, du datif (*oculi ei intro erunt sive versabuntur*, Mulomedicina Chironis) est le fait d'un parler plus populaire.

Il est difficile de dire pourquoi, au singulier, le datif l'a emporté sur le génitif; en ce qui concerne le pluriel, le triomphe du génitif pourrait être dû à la cause que voici: le pronom *illorum*, avec sa terminaison accentuée, constituait un meilleur pendant au singulier **illui*/**illéi* que ne l'eût fait le datif *illis*⁶⁴.

Le fait qu'aucun parler roman n'ait conservé à la fois l'adjectif relatif *cuius*, qui assumait une fonction de possessif, et le pronom relatif *cui*, en fonction d'attributif, et le fait que plus tard, dans certains parlers, le génitif-datif sera remplacé dans ses deux fonctions par une construction prépositive avec *ad* montrent bien à quel point ce cas est finalement devenu un syncrétisme.

Tandis qu'au singulier il ne subsiste que des formes du datif, on trouve encore au pluriel, dans l'ensemble de la Romania, à côté du génitif *illorum*, le datif *illis* atone; dans ce datif, de même que dans le datif singulier de ce pronom, on ne trouve que la fonction attributive. Sans doute la fonction de possessif était-elle entière-

de ce phénomène dans la confusion des deux formules en usage, celle où nom, titre et qualités sont déclinés au génitif comme dépendant de *Dis Manibus* et celle où ils sont mis au datif pour indiquer que le tombeau était élevé en l'honneur de tel ou tel personnage. Néanmoins, la confusion pure et simple des deux cas dans la langue parlée rend mieux compte de ces faits. Pour d'autres exemples de la confusion du génitif et du datif, cf. E. Löfstedt, *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 216-219, 221.

⁶³ *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 225-237.

⁶⁴ W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906; vol. 2, § 73.

ment assumée par le pronom tonique **illūi*, **illēi*, *illorum* et les dérivés du latin *suus*. *Mihi*, *tibi*, *nobis* et *vobis* sont dans la même situation; leur fonction ne s'est pas confondue avec celle d'un possessif, sauf, il est vrai, en roumain, où certains de ces pronoms ont pu prendre, sans doute par analogie avec le type *casa lui* mentionné plus haut, une fonction possessive: *cumplita-mă jale* « mon terrible deuil », *la pieptu-ți* « sur ta poitrine »⁶⁵.

Dans toute cette question, l'ibéro-roman (excepté le catalan et quelques parlers du nord) et le sarde occupent une place à part. Contrairement aux autres parlers romans, on y trouve, au lieu de *cui*, l'adjectif relatif *cuius*, s'accordant avec l'objet possédé, tel qu'il est attesté en latin déjà (*cuius illa mulier*, Plaute; *cuium pecus*, Virgile; *is cuius res est*, Cicéron): vieux-portugais *a cadella cuja era a casa*, vieil-espagnol *el obispo en cuya tierra es*, sarde ancien *ad ecusse cuius est sa cosa perdita*. Dans ces deux aires, ni les formes issues du génitif latin singulier ou pluriel ni celles qui sont issues d'un datif ne revêtent à la fois la fonction possessive et la fonction attributive; les types *filia regi* et *scripsit illorum* font défaut, même, semble-t-il, dans les textes bas-latins⁶⁶. Tout au plus peut-on supposer, en s'appuyant sur un passage précédemment cité d'Isidore, évêque de Séville, que le génitif-datif a été en usage, de son temps, dans une partie de la péninsule ibérique; mais nous n'avons, pour le moment, guère d'éléments permettant d'affirmer que ce cas s'y est vraiment implanté. Il convient de faire aussi des réserves en ce qui concerne l'existence d'un génitif-datif en Sicile et dans le sud de l'Italie⁶⁷.

Bien avant que se soit formé le génitif-datif, déjà en période classique, les cas dits « concrets » ont commencé à être remplacés par des constructions prépositives régissant de plus en plus souvent l'accu-

⁶⁵ H. Tiktin, *Rumänisches Elementarbuch*, Heidelberg 1905; § 288.

⁶⁶ Je n'en ai pas trouvé d'exemples chez A. Carnoy (*Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 2^e édition, Bruxelles 1906). Quant à R. Menéndez Pidal, il cite (*Orígenes del español*, 4^e édition, Madrid 1956; § 78.3) des génitifs sans *de* comme *filia sua muliere* (Gloses de Silos) et *Pero Garsias de Gossa, filio Sanc Lopiz* (texte de 1149), constructions très peu répandues qu'il attribue à un latinisme ou à une influence gallo-romane.

⁶⁷ Cf. E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 222 b; Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 46.

satif; cela se produit, par exemple, dans le génitif partitif. N'ont passé par conséquent dans le génitif-datif que les cas dits « grammaticaux », c'est-à-dire le génitif possessif et le datif d'attribution; c'est pourquoi, à un moment donné, on avait encore le type *casa patris*, mais déjà le type *amor de patria*, ce que reflète, semble-t-il, le vieux-français, où l'on dit *assez pres d'iluec estoit ou la niece le duc manoit* (Chastelaine de Vergi), possessif, mais *por lo corouz de son ami* « ... le courroux contre son ami » (ibid.) ou *sospris sui d'une amorette d'une jone pucelette* « ... d'amour pour une jeune fillette » (Colin Muset)⁶⁸. En roumain, l'emploi du génitif-datif pour exprimer une relation objective (*frica domnului* « la crainte du Seigneur ») est tardif⁶⁹.

Du moment que le génitif-datif réunissait la fonction possessive du génitif latin et la fonction attributive du datif, qui toutes deux s'appliquaient à des personnes, il n'est pas étonnant que le génitif-datif ait été réservé à l'expression d'un complément personnel. En vieux-français, il ne s'emploie effectivement qu'avec les noms de personnes, tandis que le possessif construit avec *de* s'emploie, à l'origine, avec des noms de choses⁷⁰. En roumain, l'emploi du génitif-datif ne s'est étendu que tardivement⁷¹ aux noms de choses: *palma mîinei* « la paume de la main », *floarea busuiocului* « la fleur de basilic ». Cette particularité nous empêche de rattacher au génitif-datif certaines constructions rétoromanes telles que l'engadinois *la flur farina* « la fleur de farine », *bröchs painch* « brocs de beurre », *mia part roba* « ma part de biens » et le sursilvain *isch-tgesa* « porte de la maison », *casa-len* « maison de bois », *carn piertsch* « chair de porc »; en effet, ces constructions rétoromanes s'appliquent surtout à des noms de choses et soulèvent un problème délicat, qu'il convient de laisser provisoirement en suspens. Il y a des auteurs bas-latins, comme Marculfe, qui observent sous ce rapport exactement la

⁶⁸ D'autres exemples chez L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition, Paris 1930; § 19.

⁶⁹ E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 228 a.

⁷⁰ Cf. L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition, Paris 1930; §§ 19, 34 et 38.

⁷¹ Cf. W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris 1890-1906; vol. 3, § 41.

même règle que le vieux-français ⁷². D'autre part, certains textes bas-latins vont jusqu'à faire la curieuse distinction suivante. Quand un nom commun est apposition d'un nom propre, ou lorsque un adjectif accompagne un nom propre, le nom commun ou l'adjectif garde souvent la désinence du génitif singulier classique tandis que le nom propre prend la désinence du datif: *de potestate ipsius Magnoaldo vel monasthirie sui* ⁷³, *basileca sancti domni Dioninsio m(a)rtheris* ⁷⁴.

Le génitif-datif du roman commun étant un cas personnel, il va de soi qu'il ne pouvait pas être utilisé, du moins à l'origine, dans les substantifs désignant des choses; ceux du type *nomen - nominis*, lequel, par exemple, ne comportait que des noms de choses, ne devaient pas le connaître. L'examen des langues romanes tend à le confirmer et il est par conséquent douteux que nous soyons en droit de supposer en roman commun un génitif-datif comme *lumini*, ainsi que le fait Maurer ⁷⁵.

Comme le génitif-datif s'emploie plus souvent avec des noms propres de personnes qu'avec des noms communs, il est rarement utilisé au pluriel, d'où sans doute en vieux-français l'opposition que signalent, parmi d'autres, L. Foulet ⁷⁶ et A. Westholm ⁷⁷ entre le singulier sans préposition (type *l'espee Rolant*) et le pluriel, généralement construit avec préposition (type *li ostel as chevaliers*, Perceval; *les armes a ces qui venoient*, *ibid.*). Ainsi s'explique peut-être aussi le déclin particulièrement rapide du datif et du génitif pluriels latins et le fait que, là où le génitif-datif a existé, son pluriel ait eu moins de vitalité que son singulier.

Dans la plupart des parlars romans, le génitif-datif singulier des mots déclinables de la deuxième, puis de la troisième déclinaison, devait se confondre par évolution phonétique avec la forme de l'accusatif. C'est sans doute par analogie avec eux que les mots déclinables de la première déclinaison ont perdu, dans une partie de la Romania, la distinction formelle entre génitif-datif et accusatif

⁷² A. Uddholm, *Formulae Marculfi, études sur la langue et le texte*, thèse d'Upsal, Uppsala 1953; § 64.

⁷³ J. Vielliard, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris 1927; 190-191.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 39.

⁷⁶ *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition, Paris 1930; § 31.

⁷⁷ *Etude historique sur la construction du type « li filz le rei » en français*, thèse d'Upsal, Vesterås 1899; 11-12.

du singulier, en adoptant pour le premier cas la forme du second; dans *Puente la Reina*, dans le catalan *a casa la senyora*, le vieux-provençal *entrels bratz sa molher*, le vieux-français *le chienet sa niece*, les mots qui remplissent la fonction du génitif-datif ont la forme de l'accusatif. — Le génitif-datif du pluriel, en *-orum*, ne semble pas être attesté dans les substantifs avec ses deux fonctions. Les quelques exemples du pluriel qu'on rencontre ont la forme de l'accusatif et ont probablement été construits à partir du génitif-datif du singulier, à un moment où celui-ci se recouvrait déjà avec l'accusatif. Le fait est ancien si l'on en juge par *ad stipendia ipsos canonicos* du début du 9^e siècle ⁷⁸; nous le retrouvons, isolément, en catalan ancien, *de part los àngels e els patriarques* (Llull ⁷⁹), *dinaven a casa els pares del marit* ⁸⁰; en vieux-provençal, *la terra mos enfans* (Bertrand de Born); en ancien français, *Amiles ses filz trencha le chief* ⁸¹, *a feste toz seinz* (Villehardouin), *dou lignage les Despensiers* (Froissard), *en la maison les lombars* ⁸²; en italien ancien, *a casa le buone femine* (Décaméron), et en sursilvain, *ina roscha signurs* « une troupe d'hommes ».

La tendance à construire les compléments avec des prépositions a aussi finalement gagné les cas grammaticaux, donc le génitif-datif. D'une manière générale, ce cas, semble-t-il, a d'abord été remplacé par la construction avec *ad*, sans égard à la fonction; ensuite seulement, la préposition *de* s'est substituée à la préposition *ad* dans les compléments qui expriment la possession. Cela peut être observé clairement en vieux-français ⁸³, où nous avons tout d'abord le type *il escrist al rei*, attributif, et le possessif *la fille al rei*, *icil est frere a l'rei Marsiliun* (Roland), qui subsiste aujourd'hui

⁷⁸ D. Norberg, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Uppsala-Leipzig 1943; 44-45.

⁷⁹ H. Guiter, *Grammaire de la langue du « Llibre d'Ave Maria » de Ramon Llull*, thèse de Montpellier, (Montpellier) 1943; § 29.

⁸⁰ D. Norberg, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Uppsala-Leipzig 1943; 44-45.

⁸¹ E. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 237.

⁸² A. Westholm, *Etude historique sur la construction du type « li filz le rei » en français*, thèse d'Upsal, Vesterås 1899; 15.

⁸³ Cf. V. Väänänen, *La préposition latine « de » et le génitif*, *Revue de linguistique romane*, 20 (1956), 1-20; A. Westholm, *Etude historique sur la construction du type « li filz le rei » en français*, thèse d'Upsal, Vesterås 1899; 4-5.

dans des constructions comme *ce livre est à moi et c'est le livre à Paul*; ensuite, à partir du 12^e siècle⁸⁴, a commencé à s'imposer la construction *la fille del rei*, que nous avons encore en français moderne. Le vieux-provençal connaît aussi des possessifs avec *ad*: *vit la maisnade al rei* (Girard de Roussillon), *lo cantador del moster de la croiz au sauviador* (ibid.). On dit en roumain *un cal al vecinului* « un cheval du voisin », *calul meu și al regelui* « mon cheval et celui du roi », *casele noastre sînt mai frumoase decît ale vecinului* « nos maisons sont plus belles que celles du voisin »; mais on peut aussi employer la préposition *ad* pour former un datif: *cuvîne-se a bărbat înțelept* « il convient à un homme sage »⁸⁵, *să giudece a seracu* (= *giudeca seracului*)⁸⁶; en macédo-roumain, on peut dire, pour renforcer la forme du datif, *dzise a calilui* « il dit au juge »⁸⁷. Le type *casa de domnul* (16^e siècle) est rare⁸⁸. – La substitution de la construction prépositive à la construction sans préposition est illustrée déjà par des passages de textes bas-latins: *hic requiescunt membra ad duos fratres Gallo et Fidencio, qui fuerunt filii Magno* (7^e siècle⁸⁹), *tenuerunt eum et obtulerunt eum ad Annam et Caiphan principibus sacerdotum* (Sermo de confusione diaboli⁹⁰), *si quis mamillam ad mulierem strinxerit* (Lex Salica⁹¹), *qui dixit ad mulierem* (Vulgate⁹²), *et ait . . . ad serpentem* (Vulgate⁹³), *dixitque dominus ad eum* (Vulgate⁹⁴).

B. Löfstedt⁹⁵ fait remarquer que, dans les textes bas-latins, les substantifs en fonction de datif singulier adoptent la construction avec la préposition *ad* bien avant les pronoms, dont la fonction est beaucoup plus nettement exprimée par la désinence; on avait, en

⁸⁴ L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 3^e édition, Paris 1930; § 36.

⁸⁵ O. Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, Paris, vol. 1: 1901, vol. 2: 1938; vol. 2, § 50.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 499 b.

⁸⁸ *Ibid.*; § 496.

⁸⁹ *CIL*, 13, 2483.

⁹⁰ E. Löfstedt, *Syntactica*, Erster Teil, 2. Auflage, Lund 1942; 192-193.

⁹¹ E. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition, Paris 1956; § 237.

⁹² Th. H. Maurer, *Gramática do latim vulgar*, Rio de Janeiro 1959; § 38.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*, Uppsala 1961; 217-255.

d'autres termes, simultanément les types *scripsit ad hominem* et *terra ad hominem* et les types *scripsit illui* et *terra illui*. Cette distinction laisse des traces au niveau des langues romanes, en français, *il écrivit à l'homme* – *il lui écrivit, la maison des hommes* (primitivement . . . *aux hommes*) – *leur maison*, et en italien, *io dissi a Luigi e Paolo* – *io dissi loro, il paese di Luigi e Paolo* – *il loro paese*; en d'autres termes, elle explique pourquoi le génitif-datif s'est mieux conservé dans les pronoms que dans les noms.

L'ibéro-roman et le sarde ne connaissent pas la construction possessive avec *ad*, ce qui vient confirmer l'hypothèse selon laquelle le syncrétisme du génitif et du datif ne s'y est jamais implanté.

Dans quelle mesure peut-on – pour reprendre le problème soulevé au début de cette étude – parler d'un système à trois cas en roman commun?

D'une part, d'importantes restrictions doivent être faites. Lorsqu'il est question d'un système à trois cas en roman commun, il convient de préciser que le terme de roman commun ne peut pas être pris dans son sens absolu, puisque nous devons retrancher de la Romania la Sardaigne, la majeure partie de la péninsule ibérique et une partie de l'Italie méridionale, où le génitif-datif ne paraît pas s'être implanté. Il faut tenir compte du fait que *mihi, tibi, nobis, vobis, illi* et *illis* sont restés à l'écart de ce système. En revanche, le fait que le génitif-datif n'ait pas gagné tous les types de substantifs et se soit peu développé au pluriel peut être mis sur le compte d'une de ses particularités: c'était un cas personnel.

D'autre part, il est évident que la déclinaison à trois cas a été vivante dans les pronoms; plusieurs d'entre eux s'y sont rattachés au niveau du roman commun. La déclinaison à trois cas s'est également introduite dans les substantifs. Le génitif-datif ne semble pas avoir été réservé à la langue cultivée ou littéraire; il n'a rien de particulièrement littéraire en roumain; sa présence dans les textes bas-latins et éventuellement dans des dialectes comme l'aragonais, l'asturien et le wallon laisse à penser qu'il a été jadis répandu dans le parler populaire. Enfin, loin d'être le simple résidu d'une déclinaison qui se désagrège, le génitif-datif est un cas nouvellement constitué, auquel revient un rôle déterminé dans la déclinaison romane; c'est une véritable création du roman commun.

R. de Dardel

RUUDOLF ENGLER

COMPLÉMENTS A L'ARBITRAIRE

La bibliographie de l'arbitraire du signe présentée dans CFS 19, 1962, pp. 12-39 peut être complétée¹. Ces compléments donnent lieu à quelques considérations générales sur la terminologie, sur la motivation phonétique et sur les rapports entre langue et parole.

Dans la terminologie, il y a des embûches. D'abord, il faut donner raison à Pagliaro (p. 116) qui fait une différence entre les problèmes de *physisi/thesei* et d'*arbitraire*. Ce que considérait Saussure est le seul lien entre signifié et signifiant; l'autre problème tourne autour de la

¹ Gautier, Léopold, *La linguistique générale de F. de Saussure*, Gazette de Lausanne, 13 août 1916, p. 1; Oltramare, André, *La résurrection d'un génie*, La Semaine littéraire (Genève), 27 mai 1916, pp. 256-259; Ronjat, Jules, *Le cours de linguistique de F. de Saussure*, Journal de Genève, 26 juin 1916, p. 1; Wackernagel, Jakob, *Ein schweizerisches Werk über Sprachwissenschaft*, Sonntagsblatt der Basler Nachrichten 11, 1916, pp. 165-166, 172; Lommel, Herman, compte rendu du CLG, Philologische Wochenschrift (Leipzig) 42, 1922, pp. 252-257; Lommel, Herman, compte rendu du CLG, 2^e éd., Deutsche Literaturzeitung 45, 1924, col. 2040-2046; Devoto, Giacomo, *Una scuola di linguistica generale*, La Cultura (Roma) 7, 1928, pp. 241-249; Weisgerber, Leo, compte rendu de F. de Saussure, *Grundfragen der allgemeinen Sprachwissenschaft*, übersetzt v. Herman Lommel (Berlin-Leipzig, 1931), Teuthonista (Halle) 8, 1932, 248-249: l'arbitraire du signe s'oppose - contradiction fertile - aux théories de Humboldt; Boer, C. de, « *Innovations* » en matière d'analyse linguistique, Mededeelingen der K. Akad. van Wetenschappen te Amsterdam, Afd. Letterkunde, 79, serie A, no. 1, 1935, pp. 1-30: contre Damourette et Pichon; Kainz, Friedrich, *Psychologie der Sprache*, Bd.1: *Grundlagen der allgemeinen Sprachpsychologie*, Stuttgart, Enke, 1941, pp. 89-90: approuve la notion d'arbitraire; Bolelli, Tristano, *Tra storia e linguaggio*, Arona, Paideia, 1949, pp. 36-40: résumé de la discussion; Bolinger, Dwight L., *The sign is not arbitrary*, Boletín del Instituto Caro y Cuervo (Bogotá) 5, 1949, pp. 52-62; Lucidi, Mario, *L'equivoco de l'arbitraire du signe*, Cultura neolatina (Modena) 10, 1950, pp. 185-208; Wagner, Robert-Léon, compte rendu de Zellig S. Harris, *Methods in structural linguistics* (Chicago, 1951), JPsych 1954, pp. 537-538; Pagliaro, A., *Il segno vivente, Saggi sulla lingua e altri simboli*, Napoli, Ed. scient., 1952, pp. 112 ss.;

connaissance humaine et des rapports entre signe et réalité objective. Ensuite, selon Buysens, le terme d'*arbitraire* est faux parce qu'il évoque un libre choix. Buysens veut qu'on parle de lien *extrinsèque* (donné par le système) et *intrinsèque* (de motivation phonique, expressif); dans l'un ou l'autre cas, le signe est *conventionnel*. Il faudrait donc distinguer avec Platon la convention, la justesse de la composition etc. (motivation relative) et la justesse naturelle de certains sons. Une critique assez semblable est faite par Fónagy, Glinz² et Lommel qui tous distinguent *arbitraire* (*beliebig*), *motivé* et *conventionnel* et réduisent ou déplacent le sens du premier terme. D'autre part les dictionnaires³

Coseriu, Eugenio, *Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje*, Montevideo, Univ. de la República, 1954, pp. 58-59; Siertsema, B., *A study of glossematics, critical survey of its fundamental concepts*, The Hague, Nijhoff, 1955, note 20; Fónagy, Iván, *Ueber die Eigenart des sprachlichen Zeichens (Bemerkungen zu einer alten Streitfrage)*, *Lingua* 6, 1956/7, pp. 67-88; Coseriu, Eugenio, *Sincronía diacronía e historia, El problema del cambio lingüístico*, Montevideo, Univ. de la República, 1958, § 3.2 et note; Doroszewski, Witold, *Le structuralisme linguistique et les études de géographie dialectale*, Proceedings of the 8th internat. Congress of linguists, Oslo, Univ. Press, 1958, pp. 540-564 et 566; Coseriu, Eugenio, *Discussion*; Mounier, Georges, *Une illusion d'optique en histoire de la linguistique*, Travaux de l'Institut de linguistique (Paris) 4, 1959, 7-13; Influence possible de Bréal; *Zeichen und Struktur der Sprache, Veröffentlichung des internat. Symposiums «Z'...» vom 28.9. bis 2.10.1959 in Erfurt*, Berlin, Akad. Verlag, 1961-62, passim et en particulier Fónagy, Iván, pp. 52-54; Buysens, Eric, *Le structuralisme et l'arbitraire du signe*, *Studi și cercetări lingvistice* (București) 11, 1960, 403-416; Glinz, Hans, *Ansätze zu einer Sprachtheorie*, Düsseldorf, Schwann, 1962, Beih. z. *Wirken den Wort*, 2; Iordan, Iorgu, *Einführung in die Geschichte und Methoden der romanischen Sprachwissenschaft*, ins Deutsche übertragen u. teilweise neubearb. v. Werner Bahner, Berlin, Akad. Verlag, 1962, pp. 340-342: suit Benveniste; Kukenheim, Louis, *Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale*, Leiden, Pers, 1962, *Leidse romanistische reeks*, deel 8, pp. 92-94: place Saussure dans l'orbite de Vossler et Schuchardt (!) et ignore l'influence de Whitney; Lepsky, Giulio, *Ancora su l'«arbitraire du signe»*, *Annali della Scuola normale superiore di Pisa* 31, 1962, pp. 65-102: bibliographie pp. 99-102; Malkiel, Yakov, *Etymology and general linguistics*, *Word* 18, 1962, pp. 198-219 note *sound symbolism, onomatopoeia, expressivism*; Martinet, André, *A functional view of language*, Oxford, Clarendon Press, 1962, p. 24; Vasiliu, En. *Contribution à la théorie du signe linguistique*, Cahiers de linguistique théorique et appliquée (Bucarest) 1, 1962, 245-253: démonstration du principe par la logique symbolique; Leroy, Maurice, *Les grands courants de la linguistique moderne*, Bruxelles-Paris, Presses univ., 1963, pp. 65-67, 106-108.

² Glinz, p. 63 s., confond motivation phonique et motivation relative.

³ F. L. Carreter, *Diccionario de términos filológicos*, Madrid, Gredos, 1953, pp. 45-46; P. Foulquié, *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, Presses univ. de France, 1962, p. 44, sens 1: «qui n'est imposé ni par la nature des choses, ni par le droit positif, mais dépend de chacun ou d'une libre décision des hommes» et citation de Meillet; Ae. Springhetti, *Lexicon linguisticae et philologiae*, Rome, p. 42.

disent *arbitraire*, et *zufällig* (Springhetti) en allemand⁴. Indépendamment de Saussure, Marty a *willkürlich* et *konventionell*⁵.

Dans ces conditions, la meilleure orientation est donnée par l'exemple. L'exemple type du CLG (*oks/böf*) est repris par Devoto et Bolinger⁶, mais Devoto ne pose pas seulement le rapport *qualitatif* d'un signifié avec plusieurs signifiants dans différentes langues, il entrevoit aussi un rapport *quantitatif*, ainsi par exemple dans les différentes formes de la question (*est-ce que c'est vrai? is it true? è vero?*), où des mots accessoires (opposés aux mots « essentiels ») et des procédés (ordre des mots, intonation) entrent en jeu. Probablement, l'idée du *référent* n'est pas étrangère à cette division⁷; mais le problème existe aussi à part, cf. Saussure, là où il oppose *the man I have seen/l'homme que j'ai vu* (CLG¹ 197).

Tous ces exemples pour Bolinger sont entachés de « comparativisme »⁸. Il oppose à la disjonction des formes et du sens l'exemple *lemon*: la réaction physique (*mouth watering*) de l'individu qui voit un citron et la réaction de celui qui entend prononcer le mot seraient toutes les deux naturelles au même degré. Le sens est incorporé à la forme. Mais dès l'abord Bolinger s'était placé dans la parole; dans la langue, le rapport se complique, ne serait-ce qu'à cause des homo-

⁴ Marouzeau ignore le terme. J. Knobloch, *Sprachwissenschaftliches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 2. Lieferung 1963, p. 56 *arbiträr* renvoie à *Motivation*. De même W. von Wartburg, *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft*, Halle, Niemeyer, 1943, 2^e éd. 1962, pp. 126-133 considère notre problème exclusivement sous l'angle des motivations; par conséquent il peut attribuer la notion saussurienne au caractère arbitraire de la langue française en particulier. Cf. également Doroszewski et Coseriu, *Discussion L. et 7, Engels, Het problemder motivering*, Levende Talen, n° 182.

⁵ A. Marty, *Grundfragen der Sprachphilosophie. Eine Vorlesung aus dem Jahr 1904*, hrg. v. Otto Funke in A'M', *Psyche und Sprachstruktur*, Bern, Francke, 1940, p. 80: « Ich sage *willkürlich* oder *konventionell*, denn *willkürlich* ist zweideutig, es kann auch *absichtlich* bedeuten im Gegensatz zu *unabsichtlich*.

⁶ Bolinger ne se réfère pas à Saussure.

⁷ Lepsky, p. 70, note 3, voit chez Devoto l'interprétation de Benveniste. A vrai dire, le problème ne s'était pas encore posé de cette façon: déjà les premiers comptes rendus du CLG donnent à l'arbitraire tous les sens possibles sans s'en inquiéter. Cf. note 1 et Blomfield (*Modern Language Journal* 8, 1924, pp. 317-318) qui dit: *a complex and arbitrary system of social habit*.

⁸ Bolinger, comme Buysens, Doroszewski, Leroy, Siertsema et Wagner, voit dans l'arbitraire du signe une base importante du structuralisme; c'est dans cette optique qu'il le combat.

nymes (italien *limone* « citron » et « citronnier »). Bolinger ne nie pas l'existence d'un système mémoriel. Quant à la comparaison avec un réflexe physique, il est intéressant de constater que pour Pichon, adversaire du principe saussurien, il y a « une différence de nature » entre l'exprimé et l'exprimant (cf. CFS 19, 1962, p. 22; expression de la douleur par les larmes) « qui postule l'intériorité d'un de ces termes par rapport à l'autre »; entre eux il n'y a rien de causal. Le paradoxe du lien arbitraire entre les deux faces du signe que Saussure compare à une feuille de papier veut-il dire autre chose? Bolinger, pour être complet, aurait dû s'occuper également du rapport entre l'afflux de salive et l'envie ressentie par le sujet en question; seul ce plan-là est comparable à la langue.

Une expérience d'un intérêt incontestable est celle du mot artificiel. Bolinger a forgé un tel mot et a demandé à différents sujets d'en préciser le sens (imaginaire). Le résultat aurait été concordant. Sous la rubrique *influence des sons sur le sens* Gougenheim dans un livre récent⁹ s'occupe d'un fait similaire. « L'aspect phonétique des mots peut produire une impression très différente de leur sens et cette impression peut l'emporter dans l'esprit sur le sens primitif même de ces mots »¹⁰. Ainsi *compendieux* et *compendieusement* devraient indiquer la concision, mais on leur donne facilement le sens contraire. *Bruire* a formé *bruyant* et *bruisant* et le sens respectif est différent. Mais dans la plupart des exemples (*sarabande* et *bande de sorcières*, *truculent* et *succulent*, *fruste* et *rustre*) un rapport systématique assez voisin de la motivation relative semble avoir contribué à l'évolution sémantique, et le cas est net pour *trucheman* « interprète », aujourd'hui *par le truchement* de sous l'influence des mots abstraits en *-ment*. Enfin, dans latin *murmur*, français *murmure* tout le système phonologique des deux langues entre en lice, et ces systèmes peuvent être qualifiés d'arbitraires. L'interprétation concordante du mot artificiel remonte à cet ordre de faits.

Avec *Frigor* Glinz nous donne un autre exemple particulièrement heureux de mot artificiel: *Frigor* est certainement motivé dans son

⁹ *Les mots français dans l'histoire et dans la vie*, Paris, Picard, 1962, pp. 289-292.

¹⁰ Bolinger distingue comme suit: a meaning alters a phonemic shape, a phonemic shape alters a meaning, a meaning keeps or destroys a phonemic shape. Cf. Hermann et Bally, *LGLF*, § 13.

choix (chocolat qui donne une sensation de froid?), mais dès l'abord, pour Glinz, le lien entre signifié et signifiant est arbitraire (le mot « Frigor » ne donne pas froid; cf. Pagliaro, pp. 243 ss): n'importe quelle autre qualité du chocolat *Frigor* aurait pu donner origine à son nom. Enfin, la motivation originelle de *Frigor* ne vaut plus pour le sujet parlant qui en général n'a pas conscience des rapports étymologiques. L'exemple serait meilleur encore sans une certaine tendance de l'auteur à poser le cas limite en cas type: une fois entré dans la vie sémiologique, *Frigor* n'est plus arbitraire, il est conventionnel: il est protégé par la loi puisqu'il désigne un produit industriel. Ceci précisément n'est pas le cas pour les mots ordinaires de la langue qui restent sujets à des déplacements du rapport entre signifié et signifiant; ceux-là sont toujours arbitraires.

Le point de départ du mot *Frigor* est dans la motivation relative. Dans la même série, mais au point d'arrivée, doit se placer l'exemple *naître* de Coseriu (*Forma y sustancia*, p. 58): « Para el lingüista, *naître* no se relaciona con *connaître*, pero para el hablante Paul Claudel si (*Art poétique*, Paris, 1951, p. 58) ». Il s'agit d'une relation significative privative selon la terminologie de Prieto¹¹ localisée dans la parole mais susceptible d'entrer dans la langue, et Coseriu oppose cette forme originelle ou affective de la connaissance humaine, où le signe est nécessaire et motivé, à la connaissance scientifique et objective. « Il segno linguistico è *arbitrario naturalmente* nel senso che non ha motivazione *causale*. Ma in questo senso tutto il linguaggio è *arbitrario*. [...] D'altra parte, però, il senso è motivato storicamente e finalisticamente, nel senso che corrisponde a una tradizione e conviene alla finalità espressiva del parlante » (*Proceedings*, p. 566; cf. aussi *Sincronía*, p. 14, note). Ici, *motivato storicamente* traduit l'idée de *conventionnel*, *motivato finalisticamente* nous ramène à la parole: il y a peut-être équivoque, mais il n'y a pas désaccord.

Dans l'exemple *naître/connaître* on peut se demander: la motivation relative repose-t-elle sur le seul accord des formes? Devoto n'est pas de cet avis: pour lui, *canino* est motivé dans la désignation du « petit chien », et *canino* est arbitraire dans *dente canino*, *tosse*

¹¹ *Signe articulé et signe proportionnel*, BSL 50, 1954, pp. 134-143: étude de la motivation relative.

canina. De la même façon, en séparant plan du contenu et plan de l'expression, Lepscky en arrive à neuf types d'arbitraire. Le sens métalinguistique des mots joue un grand rôle dans ces distinctions, cf. *cette mouche vole et mouche est un substantif = « le mot mouche »*.

Enfin, la motivation phonique nous donne du fil à retordre: l'attitude même de Saussure semble déformée par le CLG, où les atténuations ont disparu. Nous lisons dans D 190 (n° 1147-1158 de l'édition critique): « Il y a la vague question des *onomatopées*. Ici, il y aurait bien lien intérieur, dira-t-on. Mais 1° on exagère beaucoup [le] nombre des onomatopées. Des mots peuvent paraître onomatopées qui, dans leur ascendance, ne le sont plus (latin *pluit* = il pleut, précédemment **plovit*, etc.). Mais [2°] il est évident que nous en avons, mais tellement noyés dans la masse qu'ils passent sous le régime des mots quelconques (*tic-tac, glou-glou*, etc.). La preuve du peu d'importance (valeur) des onomatopées, c'est que nous pouvons très bien nous y tromper et en voir où il n'y en a pas »¹². On peut comprendre ces lignes dans le même sens que l'affirmation de Debrunner¹³: « Wichtiger als die Symbolik einzelner Laute ist für die Sprache die allgemeine Symbolik, die ihr Wesen ausmacht » (p. 337; cf. p. 335:) « Wie aber war es möglich, dass sich die Sprache so von der Natur löste? Nur dadurch, dass sie zum Zeichen, zum Symbol wurde für etwas, was nicht naturhaft in ihr lag, was nur gemeint war ».

A cette conception *arbitraire* de la langue s'oppose la conception de Fónagy qui voit son originalité dans la combinaison d'éléments conventionnels arbitraires et motivés. Son argumentation rappelle celle d'Absil (cf. CFS 19, 1962, p. 14), avec cette différence que pour Fónagy les éléments *naturels* remontent d'une ou d'une autre façon jusqu'à l'origine des langues. L'intonation des phrases (affirmative, interrogative, etc.), comme en poésie la valeur expressive des sons¹⁴, serait sensiblement la même entre langues aussi différentes que français et hongrois. L'objection qu'on fera est double. Il est difficile

¹² « peu d'importance », cf. CLG 103(101) « elles ne sont *jamais* des éléments organiques », etc.; « il est évident », cf. CLG¹ 104 « authentiques » suivi de restrictions.

¹³ *Lautsymbolik in alter und neuester Zeit*, Germanische-romanische Monatschrift 14, 1926, 321-338.

¹⁴ Cf. I. Fónagy, *Communication in poetry*, Word 17, 1961, pp. 194-218.

de préciser le sens d'*arbitraire* et de *motivé* sur le terrain glissant de l'intonation; il est par exemple très particulier chez Bally¹⁵ et Fónagy lui-même doit recourir à des éléments différentiels (opposition entre courbes ascendante et descendante) pour établir ses comparaisons: or *arbitraire* et *différentiel* chez Saussure se conditionnent. Ensuite la valeur expressive des sons *dans la langue* peut être contestée (cf. Debrunner, p. 337): la poésie ne prouve rien, puisqu'elle appartient à la parole et recherche, crée l'expressivité des mots, dont elle se sert. L'attitude que la poésie prend envers la langue est elle-même « arbitraire »; elle peut l'être là-même où cette poésie en appelle à une expressivité naturelle des sons (*en dehors de la langue*)¹⁶.

Car la motivation phonique dépasse certainement le cadre linguistique. La meilleure définition en paraît être celle de Buysens: Elle « ne relie pas le signifiant en tant que tel au signifié en tant que tel: elle relie la sonorité ou le rythme du signifiant à cette partie du signifié qui a été appelée /./ le désignant. /./ Ce lien a comme partie essentielle le rapport intrinsèque entre la sonorité ou le rythme du signifiant et la sonorité d'un fait extralinguistique »¹⁷. Il faut seulement se demander, si *intrinsèque* et *extrinsèque* dans ces conditions ne prêtent pas encore davantage à confusion que notre ancien terme d'*arbitraire*.

Tout terme doit être défini. Il sera utile de conserver celui d'*arbitraire* en lui donnant un sens très large allant du *choix* arbitraire aux origines du signe jusqu'au *lien* arbitraire – et *conventionnel*¹⁸ – dans la vie sémiologique. Ce signe arbitraire et conventionnel pourra être *motivé* par *motivation phonique, relative* ou *sémantique*¹⁹ ou sera *immotivé*; c'est là une distinction secondaire. En passant de la langue à la parole, on peut dire que le lien devient *nécessaire*. En modifiant un terme de Buysens, le *signifiant* et le *signifié* pourraient alors être appelés *désignant* et *désigné*, car il y a l'emploi

¹⁵ Cf. ci-dessous notre compte-rendu de la traduction italienne de Bally, LGLF.

¹⁶ Malgré ces restrictions, les articles de Fónagy sont extrêmement intéressants et ses observations fort justes.

¹⁷ « C'est en outre un lien *indirect* puisqu'il englobe des éléments *extralinguistiques* » (p. 413). *Désignant* = partie du signifié qui désigne.

¹⁸ C'est-à-dire: soumis à l'action de la masse sociale et du temps.

¹⁹ Cf. Bally, LGLF, §§ 205 ss.

du signe dans un contexte précis avec référence à un « objet extralinguistique » (*référend*) déterminé. Cet emploi sera lui-même *conventionnel* ou *expressif*, et nous retrouvons dans la vie sémiologique les conditions supposées à la création du signe : ces contenus expressifs et occasionnels du signe peuvent entrer dans la langue et déplacer le rapport entre signifié et signifiant dans le sens du rapport qui existait entre désigné et désignant²⁰. Le lien entre désigné et signifié, désignant et signifiant est dans l'*actualisation*. Dans cet ordre de pensée, le triangle d'Ogden et Richards pourrait être placé dans la parole²¹; on pourrait lui superposer un rectangle symbolisant l'actualisation; évidemment, tandis qu'au signe actualisé correspond un référend déterminé, le signe virtuel opère sur tout un champ de référends possibles²². Mais dans la langue, le signe est également pris dans tout un système et délimité par des rapports associatifs et syntagmatiques; dans la parole, le signe n'est jamais qu'une partie de l'information ou de l'expression²³ et il faut tenir compte ici et là des différents procédés d'articulation. Ces solidarités contrebalancent la mobilité du signe actualisé. Ainsi les principes de la délimitation réciproque, de l'articulation du signe et de l'arbitraire donnent à la langue cette possibilité d'expressivité et d'abstraction, d'adaptation dans la stabilité relative qui, comme le déclare André Martinet (*A functional view of language*, Oxford, Clarendon Press, 1962, p. 24), est à la base de l'aventure humaine.

R. Engler

²⁰ Selon Malkiel, il y a incompatibilité entre l'arbitraire et la méthode de Karl Jaberg, *Géographie linguistique et expressionnisme phonétique: Les noms de la balançoire en portugais*, Revista portuguesa de filologia 1, 1947, 1-43 (à reparaitre dans K'J', *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse*, 2, éd. S. Heinemann, Berne, Francke). Cf. cependant cette même *Géographie linguistique*, p. 38, s., où Jaberg se réfère au terme *arbitraire* de Saussure dans un sens semblable au nôtre.

²¹ G. Hilty dans *Romanische Forschungen* 75, 1963, 148 esquisse un rectangle comprenant également la *parole* comme nouveau terme.

²² Cf. Bally, *LGLF*, §§ 110 ss.

²³ Cf. le terme *hyposème* (*iposema*) introduit par Lucidi pour le signe linguistique dans son analyse perspicace du problème de l'arbitraire du signe. Lucidi voudrait réserver *signe* à des unités de communication complète (*phrase*). Il semble cependant ignorer, à côté de la délimitation syntagmatique, la délimitation associative du signe (saussurien), qui est un facteur d'autonomie.

LIONEL GALAND

L'ÉNONCÉ VERBAL EN BERBÈRE

ÉTUDE DE FONCTIONS

Les éléments d'un énoncé sont enserrés dans un réseau de relations dont il importe de reconnaître les marques et la nature. La présente étude sera limitée aux rapports que la proposition verbale peut établir, en berbère, entre les trois termes suivants: *a)* le verbe à une forme personnelle; *b)* un nom ou un pronom auquel le verbe est relié par l'accord et qu'on appelle traditionnellement le sujet; *c)* un nom ou un pronom complément direct. Elle ne met en jeu les propositions sans verbe, bien connues du berbère, que dans la mesure où celles-ci éclairent l'énoncé verbal. Elle vaut pour l'ensemble des parlers, sous certaines réserves qui seront formulées à leur place. Les exemples sont empruntés au chleuh (Maroc du Sud), sauf indication contraire. La pauvreté et la monotonie de leur vocabulaire permettront au lecteur de concentrer son attention sur leur syntaxe.

* * *

1. Le problème du sujet.

1.1. Le nom de « sujet » prête à confusion. Les emplois qu'en font la langue courante (« le sujet d'un discours ») et la grammaire traditionnelle (« sujet réel », « sujet psychologique ») l'ont imprégné d'un relent de logique que la linguistique structurale cherche à dissiper: c'est ainsi que M. A. Martinet définit le sujet linguistique comme « l'élément qui, dans tout énoncé non injonctif et non mutilé, accompagne nécessairement le prédicat »¹.

¹ A. Martinet, « Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque », *BSL*, LVII (1962), p. 76. L'auteur met à part l'énoncé injonctif: sur cette restriction, v. ci-dessous § 1.7. — L'essentiel de mon article

1.2. On a longtemps admis qu'en berbère « le sujet précède ou suit le verbe »². C'est qu'une phrase du type « l'homme¹ a labouré² le champ³ » peut être traduite par

(I) *argaz*¹ *ikrz*² *igr*³

ou par

(II) *ikrz*² *urgaz*¹ *igr*³.

Le premier, A. Basset montra que les deux tournures jusqu'alors tenues pour équivalentes s'opposent l'une à l'autre : « ... fondamentalement, en berbère, le sujet du verbe est après verbe à l'état d'annexion et [...], en base, ce que l'on considère comme un sujet avant verbe, à l'état libre, n'est qu'une anticipation du sujet »³; A. Basset voit dans cette « anticipation » un fait d'expressivité. M. A. Picard estime au contraire que, « s'il est normal que le sujet précède le verbe, il n'est pas normal qu'il le suive. Auquel cas on est en construction expressive »⁴. Sans se prononcer sur la valeur de ces tournures, Sr. Louis de Vincennes et le R. P. Dallet observent que « le nom ou pronom isolé placés après le verbe, s'ils précisent l'identité du sujet, forment redondance avec le sujet inclus dans le verbe »; mais il s'agit bien, pour ces auteurs, d'un « sujet placé après le verbe »; ils ne donnent pas l'analyse de l'autre construction, qu'ils

était élaboré lorsque j'ai pu lire celui de M. Martinet, ce qui m'épargne la crainte d'avoir transposé en berbère l'analyse du basque. Sur le problème du sujet en général, M. Martinet avait déjà pris position, moins vigoureusement peut-être, dans ses *Éléments de linguistique générale*, Paris, 1960, § 4-26. — D'autre part, M. H. Frei veut bien me faire observer que plusieurs des analyses que je propose ici rappellent la distinction établie par Ch. Bally entre « phrase liée » et « phrase segmentée » (v. *Linguistique générale et linguistique française*, 3^e éd., p. 53 sq.). On pourrait certainement confronter avec profit les vues toujours fécondes de Bally et les faits berbères.

² E. Laoust, *Cours de berbère marocain : dialectes du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas*, Paris, 1921, p. 106. Je reprends, en le simplifiant, l'exemple cité par E. Laoust. — En opposant le « sujet » au « verbe », on commet une confusion qu'a dénoncée M. H. Frei, « Cas et déses en français », *CFS*, 12 (1954), p. 43, § 3: « sujet » désigne une fonction, « verbe » une classe ou partie du discours. Pourtant j'hésite encore à employer le terme propre, mais moins usuel, de « nectif » pour évoquer le rôle du verbe.

³ A. Basset, « Sur l'anticipation en berbère », communication de 1947, publiée en 1950, reprise dans les *Articles de dialectologie berbère*, Paris, 1959, p. 94. Sur le problème de « l'état », v. ci-dessous § 2.1.b.

⁴ A. Picard, *De quelques faits de stylistique dans le parler berbère des Irjen (Kabylie-Algérie). De la phrase inorganique à la phrase organisée*, Alger, 1960, p. 321. V. ci-dessous § 2.3.4.1.

déclarent « moins fréquente »⁵. « Sujet », « anticipation du sujet », sujet « en pléonasmie », tels sont donc les termes qui reviennent constamment pour qualifier la fonction des noms *argaz* (phrase I) ou *urgaz* (phrase II).

1.3. Cependant, comme le font remarquer Sr. Louis de Vincennes et le P. Dallet, ces noms ne sont pas nécessaires à la correction ou à l'intégrité de l'énoncé. Une forme verbale personnelle, pourvue s'il y a lieu d'un complément direct, peut suffire à la communication. Cela vaut non seulement pour la 1^{re} et pour la 2^e personnes : *krzġ* (*igr*), *tkrzt* (*igr*) « j'ai, tu as labouré (le champ) », mais aussi pour la 3^e :

(III) *ikrz* (*igr*) « il a labouré (le champ) ».

Au contraire de ce qui a lieu en français, où le pronom « il » se substitue à « l'homme », le nom *argaz* ou *urgaz* disparaît sans que rien vienne le remplacer ; la forme verbale ne subit pas le moindre changement. En somme l'énoncé III est inclus dans les énoncés I et II. S'il se passe de sujet, pourquoi les deux autres en auraient-ils besoin ? Si par contre on estime que la forme verbale *ikrz* contient le sujet, cela doit rester vrai pour les trois énoncés et *argaz*, *urgaz* ont une autre fonction. Un lien unit ces noms à la forme verbale, comme le montrent les « règles d'accord » : *argaz ikrz* et *ikrz urgaz* « l'homme a labouré » – *irgazn krzn* et *krzn irgazn* « les hommes ont labouré » – *tamġart tkrz* et *tkrz tmġart* « la femme a labouré », etc. C'est ce lien qu'il faut étudier.

1.4. La forme verbale personnelle, base de l'énoncé, attire la première l'attention. Elle comporte toujours un radical et un indice de personne, préfixé ou/et suffixé : dans *yukr* « il a volé », *tukrt* « tu as volé », *ukrġ* « j'ai volé », le radical est *-ukr-* et les indices sont successivement *y-*, *t-t*, *-ġ*. Une description détaillée de ces éléments serait hors de propos. Il suffira de noter que le radical combine une racine et un schème, ce qui lui permet d'indiquer la nature et l'aspect du procès : par exemple, la rencontre de la racine *KR* « voler, dérober » et du schème de prétérit *-uC¹C²-* annonce un

⁵ Sr. Louis de Vincennes et J. M. Dallet, *Initiation à la langue berbère (Kabylie)*, 1^{er} volume (grammaire), Fort-National, 1960, pp. 155-156.

« vol » défini, accompli, etc.⁶. C'est l'indice de personne qui participe à l'accord (v. les exemples donnés au § 1.3): c'est donc lui qui, dans les énoncés I et II, se trouve en liaison avec les pseudo-sujets *argaz, urgaz*. Il marque la personne grammaticale, le nombre et parfois le genre. On a intérêt à le comparer avec le pronom personnel, qui fournit des indications du même ordre et qui connaît aussi les phénomènes d'accord; on prendra garde tout particulièrement au pronom personnel affixe de verbe, régime « direct » ou « indirect »: *igr, ikrz-t* « le champ, il l'a labouré » – *igran, ikrz-tn* « les champs, il les a labourés »; *nnan-as* « ils lui ont dit », etc.

1.5. Dira-t-on que l'indice de personne et le pronom personnel affixe de verbe représentent respectivement l'auteur et l'objet du procès? Il resterait alors à opposer l'indice au pronom personnel autonome, capable de renvoyer, lui aussi, à l'auteur du procès: *ntta ikrz* « lui, il a labouré ». Surtout, le critère sémantique s'avère difficile à manier. Dans *iqqur* « il a séché, il est sec », *i-* désigne-t-il l'agent ou le patient? Dans *mmağn* « ils se sont battus », *-n* n'englobe-t-il pas l'un et l'autre? Qui plus est, il suffit de traduire *mmağn* par « ils en sont venus aux mains » pour que le même indice apparaisse sous un autre jour. On préférera donc des critères formels.

1.6. Ces critères existent. Le premier est que l'indice de personne est toujours associé à un radical verbal⁷, tandis que les pronoms dits « affixes de verbes » entrent parfois dans des locutions sans ver-

⁶ V. L. Galand, section V, « Langue », de l'art. « Berbères », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, pp. 1277-1218, et P. Galand-Pernet, « Nom et verbe en berbère », *Travaux de l'Institut de linguistique*, Paris, IV (1959), pp. 35-37. – Les termes « radical » et « thème » désignent le même élément, mais on aurait sans doute intérêt à ne pas les employer indifféremment. Le « radical » d'une forme verbale ou nominale s'oppose à « l'indice de personne » ou à la « désinence » de la même forme; un « thème » s'oppose à un autre « thème » du même verbe ou du même nom. Quant au nom de « schème », lancé par J. Cantineau, il se réfère à une structure morphologique, abstraite des éléments qui la réalisent. Dans la forme *tukrt* « tu as volé », *-ukr-* est le « radical », distinct de l'indice de personne *t--t*, mais c'est aussi le « thème » de prétérit affirmatif, différent des « thèmes » de prétérit négatif *-ukir-*, d'aoriste *-akr-*, etc.; enfin ce « thème » de prétérit affirmatif est construit, comme celui de nombreux autres verbes, sur un « schème » *-uC¹ C²*.

⁷ Ou à un élément traité comme un radical verbal: *yallah!* « allons! » (exhortation adressée à une personne), *yallahat!* « allons! » (à plusieurs personnes), etc. ont la conjugaison d'un impératif, sans posséder d'autres thèmes.

be: *ha-t-i* « le voici », *manza-k-inn?* « où toi là? » = « comment vas-tu? », etc. En second lieu l'indice occupe auprès du radical une place fixe, un même indice étant toujours préfixé, toujours suffixé ou toujours composé de deux éléments qui encadrent le radical; de plus, indice et radical sont inséparables. Au contraire la place du pronom affixe de verbe dépend des conditions syntaxiques; le même pronom tantôt suit, tantôt précède le verbe: *ikrz-t* « il l'a labouré » – *ur-t-ikriz* il ne l'a pas labouré »; le pronom est assez souvent séparé du verbe par un autre pronom ou/et par une particule: dans *ur-as-t-id-niwi* « nous ne le lui avons pas apporté », le pronom *t* « le » et la particule d'orientation *id* « vers ici » s'interposent entre le pronom *as* « à lui » et la forme verbale *niwi*. Enfin – et c'est l'essentiel – le pronom personnel affixe et le verbe ne sont pas liés par le même rapport que l'indice de personne et le radical verbal. Le pronom n'est qu'un complément et n'apparaît pas automatiquement aux côtés du verbe. L'indice accompagne nécessairement le radical dans toute forme verbale personnelle⁸. Deux cas semblent faire exception, mais ce n'est qu'une apparence: a) Partout la forme de l'impératif 2^e personne du singulier paraît réduite au radical: *krz!* « labourez! », en face de *krzat!* « labourez! »; b) Dans les parlers qui ont conservé une conjugaison sans indice préfixé au prétérit des « verbes de qualité » (Kabylie, Sahara touareg, Libye)^{8bis}, la 3^e personne du masculin singulier de ce prétérit se confond également avec le radical: kabyle *fəssus* « il est léger », en face de *fəssusəj* « je suis léger », *fəssusəd* « tu es léger », etc. et du chleuh

⁸ Cela explique, sans toutefois l'imposer, le système de graphie adopté par de nombreux berbésants, qui soudent l'indice au radical tandis qu'ils intercalent un trait d'union entre le pronom affixe et le verbe. Quant au « participe », il est pourvu de désinences qui ne sont pas des indices de personne et il ne saurait constituer à lui seul un énoncé verbal: *argaz lli ikrzn* « l'homme qui a labouré ».

^{8bis} Dans ces trois régions, certains verbes dits « de qualité » en raison de leur sens (« grandir », « rougir », « devenir léger », etc. d'où les traductions « être grand », « être rouge », « être léger », etc. au prétérit) ne conjuguent leur prétérit qu'avec des éléments suffixés: kabyle *fəssusəj* « je suis léger », *fəssusəd* « tu es léger », *fəssus* « il est léger », etc. La dispersion géographique du phénomène montre qu'il ne s'agit pas d'innovations locales. C'est au contraire une survivance et le Sud marocain en conserve aussi quelques traces dans les désinences du participe prétérit. Mais en dehors des trois régions citées les « verbes de qualité » ont reçu, au prétérit, les indices des autres verbes: chleuh *fssusəj*, *təssust*, *ifssus*.

ifssus « il est léger ». Il est facile et légitime d'admettre alors un indice zéro suffixé, qui élimine ces fausses exceptions.

1.7. L'indice de personne est donc présent dans tout énoncé verbal en berbère et c'est à lui qu'on pourrait réserver le nom de « sujet ». Je n'excepterais même pas l'impératif, bien que M. Martinet exclue les énoncés injonctifs de sa définition du sujet, citée plus haut (§ 1.1). Il est vrai que sur un autre point l'indice de personne ne répond pas parfaitement à cette définition: il n'est pas nécessaire à tout « prédicat ». Il existe en effet des propositions sans verbe et sans sujet, ainsi Aït-Youssi *d-adrđur* « c'est un sourd, il est sourd », *t-tadutt* « c'est de la laine », avec particule prédicative *d* (*t* devant *t*). A-t-on le droit de décrire le berbère comme une langue à sujet dans le domaine verbal et sans sujet dans les propositions « nominales »⁹? Peut-être faudrait-il, en toute rigueur, tenir l'indice de personne pour un complément, *ikrz* « il a labouré » prenant la valeur de « (il y a eu) labour de (= par) lui ». Mais à ce point de l'analyse le problème ainsi posé est plus important pour l'histoire de la langue que pour la description.

2. Les correspondants de l'indice de personne.

2.1. Deux types d'énoncé. – Les faits d'accord montrent que l'indice de personne, nécessaire à l'énoncé verbal, peut se trouver lié à un élément facultatif, qui précède ou suit le verbe et qui peut être un nom: (I) *argaz ikrz* – (II) *ikrz urgaz*, un nom de nombre: (I) *yan-urgaz ikrz* – (II) *ikrz yan-urgaz* « un homme a labouré »¹⁰ ou un pronom autre qu'affixe: (I) *ğwann ikrz* – *ikrz ğwann* « celui-là a labouré », etc. Pour définir ce lien, il est utile de confronter ensem-

⁹ On pourrait objecter que les propositions nominales sont, elles aussi, nécessairement pourvues d'indices de personne constitués par les pronoms personnels autonomes, pour les 1^{re} et 2^e personnes, et par « zéro » pour la 3^e: Aït-Youssi *nkk d-adrđur* « moi c'est un sourd » = « je suis sourd », *škk d-adrđur* « toi c'est un sourd » = « tu es sourd », *d-adrđur* « c'est un sourd » = « il est sourd » (énoncé minimum, à côté de *nita d-adrđur* « lui c'est un sourd » = « il est sourd »). Mais les pronoms autonomes ne sont ici que des indicateurs de thème (v. § 2.2.4), dont la fonction n'a rien à voir avec celle des indices de personne.

¹⁰ *urgaz* est ici un complément de *yan*: v. § 2.3.3.

ble les deux types d'énoncé avant de replacer chacun d'eux dans un cadre plus large. Ils s'opposent formellement sur trois points :

a) L'ordre des termes (*argaz ikrz - ikrz urgaz*) ;

b) La forme du nom (*argaz - urgaz*) ; en I, le nom est à « l'état libre », en II il prend « l'état d'annexion », qui affecte la syllabe initiale. Peu importe ici le détail du mécanisme morphologique ¹¹, mais il faut souligner que l'opposition d'état n'affecte pas tous les noms. Beaucoup l'ont perdue : *irgazn kcrzn - kcrzn irgazn* « les hommes ont labouré » ; d'autres ne l'ont jamais connue, en particulier les très nombreux emprunts à l'arabe qui n'ont pas été berbérisés : *lqayd ikrz - ikrz lqayd* « le caïd a labouré ». Les noms de nombres et beaucoup de pronoms l'ignorent tout autant (v. les exemples cités § 2.1, 1^{er} alinéa). Enfin elle est absente des parlers orientaux. On ne doit donc pas surestimer son importance fonctionnelle. L'opposition d'état a dû perdre du terrain. Mais elle reste presque partout vivante et fournit un témoignage utile à l'étude des syntagmes. L'état du nom n'est pas un cas et des constructions fort éloignées de l'énoncé II demandent comme lui l'état d'annexion : ainsi *dar-urgaz* « chez l'homme ». On n'a pas encore retracé dans le détail la genèse des divers emplois de cet état ¹². Ils impliquent le plus souvent, comme l'avait vu A. Basset, une union assez étroite entre le nom et le terme qui le précède. Au contraire l'état libre est le signe d'une certaine autonomie syntaxique : c'est lui qu'emploie l'informateur sollicité de nommer, sans phrase, des objets qu'on lui montre du doigt.

c) L'intonation (*argaz, ikrz - ikrz urgaz*) : en I, une pause après le nom est toujours possible, sinon réalisée ; elle n'entraîne pas une

¹¹ V. A. Basset, « Sur la voyelle initiale en berbère », 1945, repris dans les *Articles de dialectologie berbère*, Paris, 1959, pp. 83-89. L'opposition d'état, propre au berbère, ne doit pas être confondue avec le « rapport d'annexion » du sémitique.

¹² Le problème a été abordé, sous des angles divers, par A. Basset, art. cité (v. n. 11) ; T.F. Mitchell, « Particle-Noun Complexes in a Berber Dialect (Zuara) », *Bull. of the School of Oriental and African Studies*, Londres, XV (1953), pp. 375-390 ; W. Vycichl, « L'article défini du berbère », *Mémorial André Basset (1895-1956)*, Paris, 1957, pp. 139-146 ; A. Picard, ouvr. cité (v. n. 4), pp. 314 sqq., 668 sqq. et *passim* ; pour ne citer que les travaux les plus récents.

chute de la voix, qui reste suspendue sur *argaz*. En II la courbe de l'intonation varie avec le contenu sémantique et affectif, mais sans être jamais interrompue. Comme l'opposition d'état, l'opposition d'intonation renseigne donc sur le degré de cohésion de l'énoncé. Mais elle est plus fondamentale et moins limitée, puisque, loin d'être réservée à tel type de nom ou de pronom, elle porte sur l'ensemble de l'énoncé¹³.

La phrase I, *argaz* (,) *ikrz*, s'organise ainsi autour de deux noyaux, le nom placé en tête et la forme verbale, qui conservent leur distance. La phrase II, *ikrz urgaz*, forme un tout dont les constituants sont fortement liés entre eux. Telles sont les données de base à partir desquelles on doit préciser le statut de *argaz*, puis celui de *urgaz*.

2.2. L'indicateur de thème.

2.2.1. Comme l'a montré A. Basset¹⁴, il y a parallélisme entre les tournures qu'il appelait « anticipation du sujet » et « anticipation de régime », direct ou prépositionnel :

argaz (,) *ikrz* « l'homme (,il) a labouré »

argaz, *zriġ-t* « l'homme, je l'ai vu »

argaz, *fkig-as aġrum* « l'homme, je lui ai donné du pain »

argaz, *tfulki tgmmi nn-s* « l'homme, est-belle la maison de de lui (= sa maison est belle) ».

Dans toutes les constructions de ce genre, un nom ou un pronom surgit en tête de la proposition et reste isolé de la suite par une pause facultative ou obligatoire; il est généralement¹⁵ repris plus loin par un morphème capable d'indiquer la personne grammaticale, le nombre et parfois le genre, soit l'indice de personne (*i-* dans l'exem-

¹³ Sur l'importance qu'il convient d'accorder à l'intonation dans l'analyse linguistique, v. J. Perrot, compte rendu des *Éléments de linguistique générale* d'A. Martinet, dans *BSL*, LVII (1962), 2, pp. 21-22 et 23-24. — En berbère, l'intonation contribue également à opposer un énoncé du type I à un fragment d'énoncé comportant un nom et une proposition relative: *argaz-lli*, *izra lqayd* « l'homme en question, il a vu le caïd » — *argaz-lli izra lqayd* « l'homme que le caïd a vu ». On a affaire à deux « catènes » différentes: v. H. Frei, « L'unité linguistique complexe », *Lingua*, XI (1962), pp. 128-140.

¹⁴ Art. cité (v. n. 3).

¹⁵ Mais pas toujours: v. § 2.2.3.

ple cité), soit un pronom personnel affixe (ici *t* « le », *as* « à lui », *s* « lui »). Je ne m'associe pas aux réserves formulées par A. Basset lorsqu'il écrivait : « Un détail rend ici les faits matériellement moins clairs : c'est que, en regard des pronoms personnels régimes, il n'existe pas de pronom personnel sujet : partant, il ne peut y avoir reprise de l'anticipation de sujet, comme il y a reprise de l'anticipation de régime »¹⁶. Si le berbère n'a pas de pronom personnel sujet, le rôle en est tenu par l'indice de personne. Ce dernier étant nécessairement présent dans l'énoncé verbal, son emploi ne résulte pas d'un choix, ce qui tend à affaiblir la reprise dont il est chargé : aussi la pause, nécessaire ailleurs, est-elle seulement possible dans *argaz* (,) *ikrz*. Mais cette « dégradation » – qui n'a pas échappé à A. Basset – n'est pas encore assez marquée ni assez fréquente pour détruire le parallélisme des exemples considérés. La fonction de l'élément initial, ici *argaz*, est la même dans tous et cette unité ne doit pas être masquée par des appellations multiples comme « anticipation de sujet » et « anticipation de régime », au demeurant trop précises : ni la place ni la forme de *argaz* ne laissent prévoir la fonction du morphème qui reprendra ce nom ; la première partie de l'énoncé ne prédétermine en rien la seconde.

2.2.2. Le lien qui réunit ces deux parties ne diffère pas de celui qu'on observe souvent entre deux propositions distinctes : *irmi urgaz, ašku ikrz* « l'homme est fatigué, parce qu'il a labouré », ou même entre deux énoncés : *ma iskr urgaz? - ikrz* « Qu'a fait l'homme? – Il a labouré ». Si la situation s'y prête, si par exemple l'homme est présent, on peut se contenter de dire : *ikrz* « il a labouré ». L'indice de personne et les pronoms personnels affixes ne fournissent qu'un schéma relatif et abstrait, comme une rose des vents qu'il faut orienter à l'aide d'un repère extérieur ; ce repère est donné par la situation et/ou par le contexte. C'est ainsi que dans le dialogue la « première personne » passe d'un interlocuteur à l'autre en même temps que la parole. Si le repère est insuffisant ou s'il fait défaut, on le complète ou on le crée : le nom *argaz*, dans les exemples cités au § 2.2.1, et plus généralement le nom ou le pronom placé en tête d'un énoncé du type I n'ont pas d'autre rôle. Ce sont des complé-

¹⁶ Art. cité (v. n. 3), pp. 94-95.

ments, d'une espèce particulière. Leur fonction n'est pas définie par celle du morphème, indice de personne ou pronom affixe, qui les reprend plus loin. Elle consiste à désigner le « sujet » au sens vulgaire du terme, c'est-à-dire ce dont on va parler, mais pour éviter toute confusion avec le « sujet » des linguistes, je donnerai à l'élément initial de tels énoncés le nom d'indicateur de thème ¹⁷.

2.2.3. On peut présumer qu'il s'agissait, à l'origine, de ce que M. Martinet appelle un « prédicat d'existence », formant une proposition distincte de la suivante: « (il y a) homme, il a labouré/ je l'ai vu/je lui ai donné du pain/sa maison est belle ». Déjà P. Galand-Pernet écrit: « ... on pourrait se demander si le premier terme, le nom *argaz* à l'état libre, sans marque formelle de fonction, ne constituait pas à l'origine un énoncé prédicatif juxtaposé à un deuxième énoncé prédicatif, verbal » ¹⁸. Le « prédicat d'existence » est une construction connue du berbère, qui l'emploie encore dans les propositions nominales du type *dar-s tarwa* « chez lui (il y a) des enfants » = « il a des enfants ». L'indicateur de thème n'a plus cette indépendance et ne saurait constituer une proposition à lui seul. Mais il conserve une autonomie qui favorise des constructions très lâches: *tamazirt n-sus kra-iga-t aqbil ar iskar almugg^war* ¹⁹ littéralement « le pays du Sous, chaque tribu, elle tient une fête-pèlerinage » = « dans le Sous, chaque tribu... » etc. Dans cet exemple, qui n'a rien d'exceptionnel, aucun morphème ne reprend *tamazirt n-sus* « le pays du Sous ». On notera au passage qu'un énoncé peut comporter plusieurs indicateurs de thème: à *tamazirt n-sus* s'ajoute ici *kra-iga-t aqbil* « chaque tribu », repris par l'indice de personne *i-* de *iskar*.

¹⁷ Ce nom a l'inconvénient d'inclure une définition sémantique, mais il est commode et peu dangereux, si l'on ne perd pas de vue les critères formels de la fonction qu'il désigne. — L'apostrophe n'est qu'un indicateur de thème réservé à la « 2^e personne » et pourvu de la fonction d'appel. La parenté des deux tournures est confirmée par leur alternance dans un même environnement: le pronom personnel autonome reste un simple indicateur de thème dans *kiyyin, tkrzt* « toi, tu as labouré » (cf. *ntta, ikrz* « lui, il a labouré »), mais la particule *a* montre que le nom est employé comme apostrophe dans *a-y-argaz, tkrzt* « hé l'homme, tu as labouré ».

¹⁸ P. Galand-Pernet, art. cité (v. n. 6), p. 45. — Sur le « prédicat d'existence » ou « énoncé prédicatif », v. A. Martinet, art. cité (v. n. 1), p. 74.

¹⁹ A. Roux, *Choix de versions berbères. Parlers du sud-ouest marocain (tachelhit)*, Rabat, 1951, p. 38, n° XLIX. Je modifie légèrement la graphie.

2.2.4. L'indicateur de thème n'est pas réservé aux énoncés verbaux. Il entre dans beaucoup de propositions sans verbe dont il est traditionnellement considéré comme le « sujet », en particulier lorsqu'il est suivi d'un nom ou d'un pronom qu'introduit la particule prédicative *d*: Aït-Youssi *argaz* (,) *d-adrdur* « l'homme, c'est un sourd » = « l'homme est sourd »²⁰. L'élément initial se comporte ici comme dans la phrase verbale: il n'est pas indispensable à la correction grammaticale²¹ et par sa place, par sa forme, par l'intonation, il répond exactement à la description faite au § 2.2. Il est vrai qu'au lieu d'être repris dans le deuxième membre de l'énoncé par un indice de personne ou par un pronom personnel affixe, il ne l'est que par le nom *adrdur*, qui prend l'accord en nombre et en genre sans participer à l'opposition de personne (cf. *nkk d-adrdur* « moi, c'est un sourd » = « je suis sourd »). Mais, si la structure de l'énoncé a changé, la fonction de l'élément initial reste la même²²: c'est un indicateur de thème.

2.3. Le complément explicatif. – L'énoncé II, *ikrz urgaz* « l'homme a labouré », demande une autre analyse.

2.3.1. Même si l'on accepte d'appeler « sujet » l'indice de personne (v. § 1.7), faut-il voir dans le nom *urgaz* une autre partie du sujet, un élément facultatif « formant redondance » – pour reprendre les termes de Sr. Louis de Vincennes et du P. Dallet – avec l'élément nécessaire *i*-? Je ne le crois pas. Outre que la notion d'un sujet complexe n'est guère satisfaisante par elle-même, une série de faits dialectaux éclaire la véritable nature de la construction. Il se trouve en effet que dans certains parlers kabyles un pronom personnel, affixe de verbe, de nom ou de préposition, peut être repris et explicité par un nom (ou par un pronom non affixe) à l'état

²⁰ La particule *d* n'est pas vivante dans les parlers chleuhs, non plus qu'en touareg. V. n. 9 ci-dessus.

²¹ Cf. § 1.7.

²² En face de Aït-Youssi *argaz* (,) *d-adrdur*, le chleuh emploie une proposition verbale: *argaz* (,) *iga adrdur* « l'homme, il est sourd ». *argaz* joue évidemment le même rôle dans les deux cas. D'autre part, de nombreux énoncés sans verbe reprennent l'indicateur de thème au moyen d'un pronom personnel: *argaz, dar-s tarwa* « l'homme, chez lui des enfants » = « l'homme a des enfants ».

d'annexion: *šaggeəg-t wəqšiš* (état d'annexion de *aqšiš*) « je l'ai envoyé, le garçon »; *ur-ssing-ar(a) ism-is wəqšiš-a* « je ne connais pas le nom de lui (= son nom), ce garçon » (*wəqšiš* n'est pas le complément de nom, auquel ce parler donnerait la forme *bb^wəqšiš*); *šaggeən gər-s uməhbul-ənni* « ils ont envoyé vers lui (= ils l'ont envoyé chercher), ce polisson », etc. A la lumière de ces exemples, que j'emprunte à Sr. Louis de Vincennes et au P. Dallet ²³, on reconnaît dans l'énoncé *ikrz urgaz* (kabyile *yəkrəz wərgaz*) littéralement « il (à savoir:) l'homme a labouré » le même emploi de l'état d'annexion: le nom *urgaz* (*wərgaz*) est à l'indice de personne *i-* (*y-*) ce que les noms *wəqšiš* et *uməhbul* sont aux pronoms personnels *t*, *is*, *s*, avec lesquels l'indice présente des affinités (v. § 1.4). Dans un cas comme dans l'autre le nom peut suivre immédiatement le morphème qu'il complète (kabyile *kərzən yərgazən* « les hommes ont labouré », *šaggeəg-t wəqšiš* « je l'ai envoyé, le garçon ») ou bien être séparé de lui (*yəkrəz wərgaz* « l'homme a labouré », *a-t-an wəbrid* « le voilà le chemin »). C'est donc à bon droit que Sr. Louis de Vincennes et le P. Dallet réunissent en un seul chapitre les « cas de pléonasmes ». Mais s'agit-il de simples pléonasmes? Tous ces exemples montrent le nom dans une même fonction: loin d'être jamais « sujet », il complète l'indice de personne, tout comme il complète les pronoms personnels. Je le nommerai complément explicatif.

2.3.2. Il ne se confond ni avec l'apposition, qui ne prend pas l'état d'annexion (*sgig lh^wdrt*, *azalim d-hizzu* « j'ai acheté des légumes, oignons et carottes »), ni avec le complément déterminatif, qui n'est pas lié au terme précédent par l'accord en genre et en nombre (*u-tmazirt* « celui du pays, un homme du pays »: masculin *u* suivi du féminin *tmazirt*). Le plus souvent, le complément déterminatif est du reste introduit par la préposition *n* « de » ou par une variante de celle-ci, ce qui ne se produit jamais pour le complément explicatif. L'emploi de ce dernier après pronom personnel paraît limité à la Kabylie. Après verbe, il est connu de tous les parlers qui possèdent l'opposition d'état. Même si un nom ou un pronom n'est pas capable de participer à cette opposition (v. § 2.1.b), il sera tenu

²³ Ouvr. cité (v. n. 5), pp. 155-157, § 101. Je modifie la graphie.

pour complément explicatif s'il peut commuter avec un complément explicatif à l'état d'annexion: on étendra par exemple à *ikrz lqayd* « le caïd a labouré » l'analyse de *ikrz urgaz*. Dans les parlers orientaux, où l'opposition d'état n'existe pas, le complément explicatif de l'indice de personne reste caractérisé par l'ordre des mots, par l'accord et par l'intonation (absence de pause après le verbe) ²⁴.

2.3.3. Peut-être convient-il d'étendre la notion de complément explicatif à d'autres syntagmes. Sr. Louis de Vincennes et le P. Dallet citent au nombre des « pléonasmes » la tournure kabyle *d-abərkan waqḥun-iw* « mon chien est noir ». Ils voient dans le nom à l'état d'annexion *waqḥun* « chien » le sujet de la proposition sans verbe, ce qui ne convient guère au caractère facultatif de *waqḥun* (cf. §§ 1.7 et 2.2.4). N'y aurait-il pas là un complément explicatif, plus ou moins comparable au français « drôle d'individu », « pauvre de moi », etc. ²⁵? Le mot-à-mot serait à peu près: « c'est un noir (à savoir:) le chien de moi ». Une fois de plus le nom reste bien distinct du complément déterminatif, qui se présenterait ici sous la forme *bb^weqḥun*. Pourtant la phrase kabyle évoque un emploi touareg du complément déterminatif: *aləs wa-rəḡ n-anəsbəḡur* « homme celui-ci de riche » = « cet homme riche » ²⁶.

Beaucoup de parlers emploient un complément explicatif après les noms de nombres de un à dix: chleuh *yat-tsrdunt* « une (savoir:) mule », *snat-tsrdan* « deux (à savoir:) mules ». Le complément prend

²⁴ On retrouve dans beaucoup de langues (arabe, latin, etc.) une situation voisine de celle qui est décrite ici pour le berbère. V. l'analyse esquissée par G. Lazard, pour le persan, dans le compte rendu n° 23, *BSL*, LVII (1962), 2, p. 47; on pourrait l'appliquer au berbère sans changer autre chose que les exemples. Mais deux systèmes linguistiques ne sont jamais tout à fait superposables. En berbère c'est l'opposition d'état qui révèle le mécanisme et la nature du complément explicatif.

²⁵ Cf. aussi l'expression « la putain de sa mère », que le français d'Afrique du Nord doit à l'espagnol, selon A. Lanly, *Le français d'Afrique du Nord. Etude linguistique*, Paris, 1962, p. 154.

²⁶ Ch. de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, Paris, III, 1947, p. 1285. On pourrait croire que les deux tournures s'opposent par l'ordre des termes: adjectif + substantif pour le complément explicatif en kabyle, substantif + adjectif pour le complément déterminatif en touareg. Mais la distinction du substantif de et l'adjectif demeure secondaire en berbère. En outre, un énoncé kabyle comme *d əmmi-k weqšiš-a* « c'est ton fils (à savoir:) ce garçon » = « ce garçon est ton fils » ne compte que des substantifs. Il reste que le complément explicatif paraît impliquer une spécification: on a vu son aptitude à préciser un morphème par un lexème.

l'état d'annexion, s'il en est capable, et il y a accord en genre et en nombre entre le nom de nombre et lui. Ce tour alterne avec le complément déterminatif, reconnaissable à la présence de *n* « de » : Aït-Youssi *snat n-tsrdan* « deux de mules », chleuh *sin d-mrawt n-tsrdunt* « deux avec dix de mule » = « douze mules ». La répartition des deux types n'est pas partout la même ²⁷.

2.3.4. En définitive on peut donc grouper sous trois rubriques les emplois de l'état d'annexion : complément explicatif, complément déterminatif sans préposition (*u-tmazirt* « un homme du pays »), régime de préposition (y compris le complément déterminatif introduit par *n* ou une variante de *n* « de »). Il n'est pas exclu qu'une étude diachronique révèle un jour l'unité de ces trois emplois, dont la genèse reste mal connue ²⁸.

2.3.4.1. M. A. Picard ²⁹ tient l'opposition d'état pour un fait expressif, au moins dans certains cas. Selon lui, l'ordre « normal » des termes appelle le sujet avant le prédicat et le nom avant le pronom, si bien que l'ordre inverse – expressif – doit être signalé par une « marque » *w/y* ou *u/i* qui affecte l'initiale du nom : d'où les énoncés *yəkrəz wərgaz* « l'homme a labouré », *šəggəg-t weqšiš* « je l'ai envoyé, le garçon », en face de *argaz yəkrəz* et de *aqšiš, šəggəg-t* (en kabyle).

Si ingénieuse qu'elle soit, cette théorie ne va pas sans difficultés. Elle définit l'ordre « normal » des termes à partir d'un postulat logique et elle admet que le verbe est suivi d'un « sujet ». Elle ne considère pas tous les emplois de l'état d'annexion. Elle n'explique

²⁷ Le nom de nombre peut aussi être employé seul, sans complément.

²⁸ Même en dehors du cas où une préposition d'origine nominale est suivie d'un véritable complément déterminatif (*tama n-uğaras* « à côté du chemin »), le régime de certaines prépositions semble assez proche du complément déterminatif : Aït-Youssi *hf-ttbla* = *afla n-ttbla* (« sur la table »). A son tour le complément déterminatif entre parfois en concurrence avec le complément explicatif (v. § 2.3.3). On peut donc imaginer pour les trois tournures une communauté d'origine, effacée par la grammaticalisation et l'extension des emplois. Mais l'étude reste à faire (v. § 2.1.b et n. 12).

²⁹ Ouvr. cité (v. n. 4). V. aussi n. 12. L'étude de M. A. Picard n'est pas limitée à l'état d'annexion ; elle réorganise autour de l'expressivité un grand nombre de faits grammaticaux. V. L. Galand, « La phrase berbère et la vie kabyle à la lumière de récentes publications », *Revue africaine*, CIV (1960), pp. 425-432.

pas non plus pourquoi la marque « intervient ou n'intervient pas », selon le type du nom considéré ³⁰: pour les féminins à indice de genre *t-* (kabyle état libre *taqabašt* « hachette », état d'annexion *tqabašt*), M. Picard est contraint de supposer que l'indice de féminin a « oblitéré » la marque expressive; pour les emprunts non berbérés (*ṭtas* « le pot ») et pour les termes commençant directement sur consonne (*kra* « une certaine quantité »), il ne peut que constater l'absence de marque. Du reste, on ne voit pas ce qui prédisposerait les phonèmes *w/y*, *u/i* à un rôle affectif aussi important: ils ne paraissent pas chargés d'expressivité comme le sont, par exemple, les consonnes « longues » ou les géminées. En touareg, l'opposition d'état se passe de ces phonèmes, même dans les noms masculins: à l'état libre *adər* « pied » (chleuh et kabyle *adər*), pluriel *idaren* (chl. et kab. *idərəm*), répond l'état d'annexion *dər*, réalisé *ədər* ou *adər* (chl. et kab. *uḍər*), sans que rien laisse croire que la marque *u* ait été « oblitérée ». Or il serait souhaitable que l'explication proposée pour le kabyle pût être adaptée au touareg, ce qui suppose une analyse comparative, plus résolument historique que la théorie des marques expressives.

2.3.4.2. La syllabe initiale des noms ou des pronoms qui connaissent l'opposition d'état a depuis longtemps été rapprochée des éléments démonstratifs. Sans doute faut-il partir de là pour retracer la genèse de l'opposition d'état. L'un des essais les plus récents, celui de M. W. Vycichl, accorde une attention peut-être trop exclusive à l'évolution phonétique, au détriment de la morphosyntaxe; malgré des aperçus séduisants, il ne convainc pas toujours et ne répond pas à toutes les questions. Il faudrait revoir le problème de l'état à la lumière d'une étude syntagmatique. M. K.G. Prasse l'a tenté avec raison mais son hypothèse, dans la forme provisoire où il l'a publiée, fait intervenir une notion qui n'est pas encore claire en berbère, celle d'« unité accentuelle »; de plus elle ne rend pas compte des deux états du nom ³¹. Le problème reste posé.

³⁰ A. Picard, ouvr. cité (v. n. 4), p. 308 sqq.

³¹ W. Vycichl, art. cité (v. n. 12). — K. G. Prasse, « Notes sur la langue touarègue », *Acta Orientalia*, XXV, 1-2, pp. 69-70. M. Prasse étudie les deux tournures *ṭi a-mənūkal* « [mon] père, cela, le chef suprême » = « mon père est le chef suprême » et *kəl a-haggər* « les gens, cela du Hoggar » = « les gens

Pour le résoudre, il serait nécessaire de retrouver, sous le mécanisme de l'opposition d'état, les syntagmes qui l'ont précédée au cours de l'évolution du berbère ³².

2.4. Caractère des énoncés.

2.4.1. On a vu que pour A. Basset l'énoncé I, *argaz* (,) *ikrz*, était expressif, l'énoncé II, *ikrz urgaz*, présentant l'ordre « fondamental » des termes. Pour M. A. Picard, c'est I qui est disposé dans l'ordre « normal », II ayant valeur expressive. Ces opinions contraires reposent sur des conceptions opposées de la place « fondamentale » ou « normale » du « sujet ». Mais si l'on cesse de considérer *argaz* et *urgaz* comme de véritables sujets, on s'aperçoit qu'aucune des deux structures n'est par elle-même plus expressive que l'autre.

du Hoggar ». Son interprétation de *a* est des plus intéressantes et je l'accepterais volontiers dans le premier cas, où *amanùkal* est à l'état libre, mais il ne faut pas oublier que, dans l'autre exemple, *ahaggar* se présente à l'état d'annexion et que son *a* n'a sans doute ni la même origine ni la même fonction que celui de l'état libre (avec un mot d'une autre structure, le même parler pourrait opposer l'état libre *agrām* « village » et l'état d'annexion *əgrām*, dans *kal əgrām* « les gens du village »). M. Prasse a du reste revu sa théorie dans une étude encore inédite qu'il consacre au touareg et dont il m'a fait l'amitié de me communiquer la première rédaction.

³² Une hypothèse de travail est suggérée par la prédilection du berbère pour un procédé syntaxique élémentaire, qui consiste à reprendre et à préciser un terme par un autre, simplement juxtaposé au premier: touareg *alas yan* « l'homme, un » = « un homme ». Il est fréquent que des éléments démonstratifs entrent dans cette construction: touareg *alem wa-rəǧ* « le chameau, celui-ci » = « ce chameau », *aləm wa n-aləs* « le chameau, celui de l'homme » = « le chameau de l'homme » (cf. l'emploi de l'article en grec ancien: *ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων* « le peuple, celui des Athéniens »); kabyle *ahham-i-s* « la maison, ce de lui » = « sa maison ». Le tour est plus ou moins figé: le chleuh ne connaît plus *a* « ce » (encore vivant en touareg) comme pronom démonstratif, mais dit couramment *argaz-a* « l'homme, ce » = « cet homme ». Ce sont là des variétés grammaticalisées de l'apposition. Il serait tentant de faire remonter le complément explicatif à une suite de deux appositions de ce genre. Les éléments démonstratifs *w* et *t* marquant respectivement le masculin et le féminin, les constructions *y + krz + w + rgaz* « il a-labouré (à savoir:) celui homme » (où *w* reprend *y* et annonce **rgaz*) et *t + krz + t + mǧart* « elle a-labouré (à savoir:) celle femme », (où *t* reprend *t* et annonce **mǧart*) auraient abouti à *ikrz urgaz* « l'homme a labouré » et à *ikrz tmǧart* « la femme a labouré ». Ainsi seraient nées une nouvelle forme: l'état d'annexion du nom, et une nouvelle relation syntaxique: le complément déterminatif, désormais distinct de la simple apposition (v. § 2.3.2). Tout ne serait pas clair pour autant. Il faudrait encore expliquer la présence d'une voyelle dans la syllabe initiale de l'état libre et les emplois de l'état d'annexion comme complément déterminatif ou régime de préposition; on ne voit pas non plus pourquoi le touareg aurait renoncé à l'apposition de l'élément démonstratif masculin *w*.

2.4.2. En berbère le complément suit le complété³³, ainsi qu'on peut le vérifier dans les syntagmes les plus variés: *akal¹ azgg^wag²* « la terre¹ rouge² », *u¹-tmazirt²* « celui¹ du pays² » = « un homme du pays », *tigmmi¹ (n)-urgaz²* « la maison¹ de l'homme² », *iğzdis* (<*iğs* « os » + **dis* « côté ») « l'os du côté » = « la côte », etc. De là certaines oppositions intéressantes: *yufa kra* « il a trouvé quelque chose » – *kra yufa* « quoi que ce soit qu'il ait trouvé, tout ce qu'il a trouvé ».

Or les énoncés I et II respectent l'un et l'autre cet ordre fondamental. Dans I, *argaz* (,) *ikrz*, le verbe complète l'indicateur de thème à la façon d'une proposition qui s'ajoute à la précédente. Dans II, *ikrz urgaz*, le nom complète et explique l'indice de personne. L'opposition joue comme celle d'un énoncé double (« il y a un homme; il a labouré ») à un énoncé simple (« l'homme a labouré ») et l'expressivité n'y est pas pertinente. Simplement, la réalité n'est pas analysée de la même façon dans les deux cas. Il est vrai que l'indicateur de thème, isolé devant une pause, reçoit aisément une intonation plus marquée, la tournure I devenant alors expressive: mais cette surcharge n'a rien d'inévitable et la pause elle-même n'est pas toujours réalisée (v. § 2.1c). C'est parfois la tournure II qui se colore d'une intonation expressive: *illá unzar!* « il existe la pluie! », « il y a (beaucoup de) pluie! » « quelle pluie! » L'expressivité peut donc être présente dans les deux énoncés comme nuance complémentaire et facultative.

2.4.3. Il en va tout autrement si le complément passe avant le complété. La structure même du texte devient alors un moyen expressif. L'inversion du complément explicatif (**urgaz ikrz*) paraît impossible, mais celle de l'indicateur de thème n'est pas rare dans les énoncés verbaux, surtout pour le pronom personnel autonome: *krz, kiyyin!* « labouré, toi! »³⁴. Elle est plus exceptionnelle avec un nom: kabyle *yəčča, argaz*³⁵ « il a mangé, l'homme », en face de

³³ Toutefois ceci ne vaut pas pour les pronoms affixes du verbe, qui précèdent celui-ci dans certains cas bien définis: *krzn-t* « ils l'ont labouré » – *ur-t-krizn* « ils ne l'ont pas labouré ».

³⁴ V. n. 17.

³⁵ J'emprunte cet exemple à A. Picard, ouvr. cité (v. n. 4), p. 703. Je modifie la graphie. L'emploi de cette tournure est sans doute limité par le risque de confusion avec le complément direct: *yəčča aksum* « il a mangé la viande ». La pause et l'intonation sont alors les seuls critères formels.

yəčča wərgaz « l'homme a mangé ». Si l'indicateur de thème n'est pas capable de l'opposition d'état, il ne se distingue alors du complément explicatif que par la pause et l'intonation: *ikrz, ntta* « il a labouré, lui » – *ikrz ntta* « lui a labouré ». Dans les phrases sans verbe, l'inversion de l'indicateur de thème est à l'origine d'un tour expressif si commun que sa grammaticalisation a commencé çà et là: il s'agit du procédé de mise en relief qu'A. Basset nommait « anticipation renforcée » et qu'il faut analyser comme une proposition sans verbe³⁶. Le prédicat de l'énoncé non expressif suit l'indicateur de thème: kabyle *i təsmar, d-i gəgən* « ce qu'elle versa, ce fut des pierres »³⁷, phrase dont la structure correspond exactement à celle de l'exemple cité plus haut (§ 2.2.4): Aït-Youssi *argaz, d-adrdur* « l'homme, c'est un sourd ». Par inversion, on obtient le tour expressif: *d-idgəgən i təsmar* « c'est des pierres, ce qu'elle versa » = « ce fut des pierres qu'elle versa ».

3. Le complément direct.

Le complément direct ne présente pas le même caractère de nécessité que l'indice de personne. La plupart des verbes berbères, sinon tous, peuvent se passer de complément direct dans certains contextes. Plus ou moins fréquent pour les uns, cet emploi « absolu » est même constant pour d'autres, tels que *dr* « tomber »³⁸. Le complément direct – sauf quand c'est un pronom affixe³⁹ – et le complément explicatif de l'indice de personne ont en commun de n'être

³⁶ A. Basset, art. cité (v. n. 3). – L. Galand, « Un cas particulier de phrase non verbale: « l'anticipation renforcée » et l'interrogation en berbère », *Mémorial André Basset* (v. n. 12), pp. 27-37. Je vois maintenant un indicateur de thème dans ce que je prenais pour le « sujet » de la proposition; je n'ai rien à changer au reste de l'analyse.

³⁷ Je dois cet exemple, dont je modifie légèrement la graphie, à M^{me} G. Laoust-Chantréaux, « Sur l'emploi du démonstratif *i* introduisant la proposition subordonnée relative dans le parler des Aït-Hichem », *Mémorial André Basset* (v. n. 12), p. 63. Mais pour M^{me} Laoust c'est ce type d'énoncé qui présente une inversion.

³⁸ Dans certains parlars, même les verbes intransitifs peuvent être accompagnés de leur nom verbal: kabyle *ašan yuḏən* « une maladie il est malade » = « il est vraiment malade » (exemple tiré de *l'Initiation à la langue berbère (Kabylie)* de Sr. Louis de Vincennes et du P. Dallet, v. n. 5). Je laisserai de côté cet emploi assez particulier.

³⁹ Le complément explicatif n'est jamais un pronom affixe. En outre v. n. 33.

pas introduits par une préposition et de suivre le verbe. Mais divers critères, plus ou moins efficaces, permettent de les distinguer.

3.1. L'accord grammatical, qui manifeste un lien entre le complément explicatif et l'indice de personne, ne joue pas pour le complément direct : c'est que le rapport entre ce dernier et le verbe, autrement dit la rection, intéresse le radical verbal et non l'indice. Cela n'exclut pas toute ambiguïté : dans la phrase *iemmr lkisan* « il a rempli les verres », le nom *lkisan*, au pluriel après un verbe au singulier, ne peut être que complément direct ; par contre *iemmr lkas* se prête à deux interprétations : « il a rempli le verre » – « le verre a été rempli, le verre est plein », le verbe *emmr* demeurant indifférent à la « voix ».

3.2. L'état du nom offre parfois un autre critère. A l'inverse du complément explicatif, le complément direct garde l'état libre : *išša afulus* « il a mangé le coq » – *išša ufulus* « le coq a mangé ». Toutefois l'opposition d'état est souvent neutralisée ou inexistante (v. § 2.1.b) : *išša bu-mhammd* peut signifier « il a mangé le hérisson » ou « le hérisson a mangé ». La commutation permet généralement de trancher la question. Pour une situation donnée, on peut substituer à *išša bu-mhammd* un seul des deux énoncés *išša afulus* ou *išša ufulus*. Mais cette méthode ne vaut pas pour les parlers orientaux, qui ignorent l'opposition d'état.

3.3. Lorsque les deux compléments sont réunis dans un même énoncé, l'ordre dans lequel ils se présentent contribue lui aussi à leur opposition. Presque toujours le complément explicatif de l'indice précède le complément direct : *izra lqayd ttalb* « le caïd a vu le maître d'école » – *izra ttalb lqayd* « le maître d'école a vu le caïd ». Non que l'ordre inverse soit impossible. Sr. Louis de Vincennes et le P. Dallet citent cet exemple kabyle ⁴⁰, dans lequel le complément explicatif, du reste signalé par l'état d'annexion, vient après le complément direct : *dima ytatt əlmal¹ wuššəm²* « toujours le chacal ² mange le bétail ¹ ». Mais plus souvent l'état d'annexion d'un nom ou d'un pronom signifie qu'il est subordonné au terme précédent, avec lequel il constitue un seul membre de l'énoncé. En pareil cas,

⁴⁰ Ouvr. cité (n. 5), p. 156.

on peut avoir affaire à un complément explicatif (*izra yan-urgaz* « il a vu un homme » ou « un homme a vu... », mais non « l'homme a vu quelqu'un ») ou à un complément déterminatif (*yukr lmal urgaz-a* « il a volé la fortune de cet homme », en face de *yukr urgaz-a lmal* « cet homme a volé la fortune »)⁴¹. Ici encore la commutation permet de vérifier l'analyse. On peut dire *zran yan-urgaz* « ils ont vu un homme » et *ukrn lmal urgaz-a* « ils ont volé la fortune de cet homme », mais non **ukrn urgaz-a lmal* : le nom *urgaz* est donc indépendant du verbe dans les deux premières phrases, mais non dans la troisième, où il complète l'indice de personne.

3.4. Aucun de ces critères n'est partout et toujours décisif. Ce qui permet de reconnaître à un nom ou à un pronom autre qu'affixe (à un pronom démonstratif, par exemple) la fonction de complément direct, c'est la faculté de commuter avec les pronoms personnels de la 3^e personne, sg.m. *t*, f. *tt*. pl.m. *tn*, f. *tnt* (ou avec leurs variantes locales), employés comme affixes de verbe⁴². On peut opposer ainsi le nom complément direct, non seulement au complément explicatif, mais à certains « syntagmes autonomes »⁴³ qui prennent parfois la même forme et la même place que lui : la phrase *ikrz urgaz akal-a* « l'homme a labouré ce terrain » diffère de *ikrz urgaz asgg^was-a* « l'homme a labouré cette année » parce que seule elle commute avec *ikrz-t urgaz* « l'homme l'a labouré ».

3.5. Dans le rôle de complément direct, le nom (ou le pronom autre qu'affixe) et le pronom personnel affixe s'excluent mutuellement. La relation paradigmaticque qu'ils soutiennent diffère essentiellement de la relation syntagmaticque qu'on observe entre l'indice de personne et son complément explicatif. Pour recourir encore à la terminologie de M. Martinet⁴⁴, le complément direct est une fonction « primaire », le complément explicatif une fonction « non primaire ».

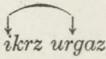
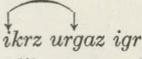
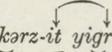
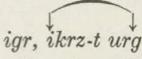
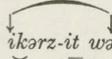
* * *

⁴¹ Naturellement ce critère fourni par l'ordre des termes n'est plus utile dans les parlers qui marquent toujours formellement le complément déterminatif et disent, comme certains parlers chleuhs, *lmal n-urgaz* (avec la préposition *n*) ou, comme le kabyle, *lmal bb^wergaz*.

⁴² Cette précision est nécessaire, puisqu'on rencontre les mêmes pronoms dans des constructions sans verbe, où ils ont une autre fonction (v. § 1.6).

⁴³ A. Martinet, *Eléments* (v.n.l), § 4-13.

⁴⁴ A. Martinet, *Eléments* (v.n.l), § 4-18.

I Énoncés de base	II Énoncés avec complément(s) explicatif(s)
A. Sans complément direct:	
<i>(argaz,) ikrz</i> « (l'homme,) il a labouré »	 <i>ikrz urgaz</i> « l'homme a labouré »
B. Avec complément direct:	
<i>(argaz,) ikrz igr</i> « (l'homme,) il a labouré le champ »	(a)  <i>ikrz urgaz igr</i> « l'homme a labouré le champ »
<i>(argaz,) ikrz-t</i> « (l'homme,) il l'a labouré »	(b) kab. <i>(argaz,) ikarz-it yigr</i> « (l'homme,) il l'a labouré le champ » 
<i>(igr,) ikrz-t</i> « (le champ,) il l'a labouré »	 <i>igr, ikrz-t urgaz</i> « (le champ,) l'homme l'a labouré »
	 kab. <i>ikarz-it wargaz yigr</i> « l'homme l'a labouré, le champ »

Le tableau ci-dessus réunit les variantes de l'énoncé verbal, quand il ne comporte que les éléments définis au début de cette étude (v. introduction). On y retrouve aisément:

a) La nécessité de l'indice de personne, partout présent.

b) L'autonomie de l'indicateur de thème, qui n'est pas admis partout et qu'on peut toujours supprimer (il est donné entre parenthèses).

c) Le caractère accessoire du complément explicatif (colonne II), dont l'adjonction n'altère jamais la structure de l'énoncé de base placé en regard (colonne I).

d) La différence entre la relation paradigmatique (verticale), qui fait alterner le nom complément direct et le pronom personnel affixe, et la relation syntagmatique (horizontale et signalée par les flèches), qui s'établit entre le complément explicatif et le morphème qu'il développe.

Lionel Galand

J. RUDHARDT

RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES
A L'OCCASION D'UN EXERCICE DE TRADUCTION

Il se trouve que j'enseigne le thème grec ; je me suis interrogé sur les conditions et sur le sens de cet exercice. Cela m'a entraîné à faire, sur les rapports de la pensée et de la langue, sur la fonction du signe linguistique, sur la nature du concept, sur le mécanisme de la pensée, des réflexions que je n'avais pas prévues. Ni proprement philosophe, ni linguiste, je les présente ici comme des hypothèses qui restent à critiquer.

1. De Saussure a défini la langue comme un système de signes et analysé le signe en distinguant en lui deux aspects, celui de signifiant et celui de signifié ; il semble au premier abord que ces termes désignent, l'un, l'image acoustique et l'autre, le concept, arbitrairement associés l'un à l'autre dans l'unité du mot. Cette analyse du signe pourrait nous suggérer une image provisoire du rapport de la pensée et de la langue : nous aurions d'un côté le champ des idées et, de l'autre, celui des images d'origine sensorielle ; chacun d'eux se trouvant divisé en une multiplicité de domaines, la convention traditionnelle qui crée le signe unirait, deux à deux, un domaine de l'un et un domaine de l'autre champ.

La traduction est nécessaire parce qu'il existe plusieurs langues, soit donc plusieurs systèmes de signes différents. Cette constatation est banale mais il y a lieu de se demander en quoi consiste exactement la différence des signes. Si le signe présente deux aspects, on doit en effet envisager trois possibilités : ou bien le premier aspect seul varie, ou bien le second seul, ou bien tous deux varient conjointement. Une évidence immédiate élimine l'une d'entre elles : les signifiants changent d'une langue à l'autre. Mais peut-être sont-ils

seuls à varier? Dans ce cas le champ des idées est permanent, divisé en domaines stables dont les limites sont garanties par les lois propres au champ, et associés les uns aux autres dans des relations constantes. C'est dans le champ des images acoustiques seulement que la convention sociale découpe des domaines arbitraires, pour les associer un à un aux domaines originaux du champ des idées. Une telle hypothèse, qui affirme la stabilité des concepts, l'universalité de la pensée et la permanence de ses lois, fonde du même coup l'intelligibilité d'une langue étrangère, pour peu qu'on en possède la clé, et la possibilité de la traduction. La convention connue, en effet, on passe sans peine du mot étranger à l'idée qu'il signifie, puisque cette idée est immédiatement nôtre en vertu de son universalité, puis, s'il y a lieu, de cette idée immédiatement comprise, au mot qui l'exprime dans notre langue. En fait la pratique de la traduction, de la traduction des langues anciennes particulièrement, nous apprend que les choses ne sont pas aussi simples: d'une langue à l'autre les signifiants ne sont pas seuls à varier, les signifiés changent avec eux.

Les mots « κόσμος » et « monde », par exemple, bien qu'ils se correspondent à peu près et bien qu'on les traduise souvent l'un par l'autre, ont des sens différents. *Κόσμος* signifie un concept d'ordre; il signifie en outre l'idée d'un univers ordonné puis, chez les Néopythagoriciens, celle de l'homme conçu comme une réplique en miniature d'un tel univers; il signifie d'autre part des idées de beauté, d'ornement, de parure. Le mot « monde », de son côté, signifie l'ensemble des choses créées, l'ensemble du système solaire ou l'ensemble de l'univers; il signifie le globe terrestre, la terre comme théâtre de la vie humaine, l'ensemble des vivants ou l'ensemble des morts, l'ensemble des hommes ou le plus grand nombre d'entre eux; il signifie encore ceux d'entre les hommes qui comptent, ceux qui constituent la société; il signifie enfin la vie terrestre par opposition à la vie spirituelle et au salut de l'âme. Cet exemple n'est pas unique, il serait possible d'en produire beaucoup d'autres; on découvrirait même, en étudiant les uns après les autres tous les mots du dictionnaire, que les signifiés grecs et français ne se recouvrent presque jamais exactement.

Bally écrivait: le signe linguistique est arbitraire dans son signifiant et dans son signifié (Ch. Bally, *Le Langage et la Vie*, 1935.

p. 120). Les manuels de psychologie nous apprennent que le réseau des signifiants et celui des signifiés se constituent conjointement au cours de l'évolution de la pensée enfantine. L'observation que nous faisons n'est donc pas nouvelle mais il semble que l'on n'en ait pas tiré toutes les conséquences. La solidarité des signifiés et des signifiants dans leurs changements de langue à langue pose, en effet, un problème difficile. Si le champ des idées n'est pas permanent, si les domaines y sont délimités et ordonnés de manières différentes suivant les langues, en d'autres termes si les concepts et leurs associations varient d'une langue à l'autre, comment nous est-il possible de traduire un texte étranger? Comment nous est-il possible même de le comprendre?

2. Il faut remarquer, avant d'aborder ce problème, que le terme de signifié est ambigu. Il désigne d'une part l'ensemble des concepts que le mot considéré isolément peut exprimer, l'ensemble des significations qu'un article de dictionnaire énumère; il désigne d'autre part le concept unique qu'un mot signifie dans un contexte défini. Nous avons rapidement indiqué l'étendue du signifié « monde » lorsque le mot « monde » est considéré abstraitement. S'il pouvait arriver que je lise ce mot tout seul sur une fiche absolument quelconque, mon esprit devrait envisager toute cette étendue, se mouvoir dans le champ des possibilités qu'elle recèle ou s'arrêter provisoirement à l'une d'entre elles, tenue pour annonce ou substitut de toutes les autres; mais en fait, si je lis dans un texte réel « le monde de Copernic », « le monde de Proust » ou « l'attachement au monde », ce même mot porte à chaque coup un signifié différent qui s'impose immédiatement à mon esprit, dans son originalité et dans sa précision. Il nous faut donc distinguer le signifié potentiel du signifié actuel.

Nous rencontrons ainsi une question nouvelle: la variation des signifiés concerne-t-elle exclusivement les signifiés potentiels ou bien, d'une langue à l'autre, les signifiés actuels varient-ils également? Le problème de l'intelligibilité d'une langue étrangère se posera en termes différents suivant la réponse qu'il conviendra que nous donnions à cette question.

Si seuls varient les signifiés potentiels il peut être résolu simplement: cette variation, en effet, n'implique pas celle des concepts

comme tels, mais simplement celle de leur répartition dans les divers signifiés. Des concepts A et B sont signifiés dans une langue par un mot unique a_1 ; les concepts C et D, par un mot unique b_2 ; tandis que, dans une autre langue, le concept A est signifié par a_2 , les concepts B et C, par b_2 et le concept D, par c_2 . Il s'agit simplement, pour comprendre un texte de la première langue, de préciser le sens actuel du mot a_1 , de reconnaître qu'il désigne, par exemple, le concept B, lequel nous est immédiatement intelligible puisqu'il est universel et permanent. Si nous voulons traduire notre texte dans la seconde langue, il nous suffira de savoir que le concept B, dans cette langue, est associé au concept C dans le signifié du mot b_2 ; nous éviterons ainsi l'erreur de convertir directement a_1 en a_2 et nous le traduirons correctement par b_2 . Si nous reprenons l'exemple que nous avons déjà cité, il nous suffira, en présence du mot « monde », de reconnaître que ce mot désigne dans un certain contexte l'ensemble des choses créées et nous le traduirons par *τά ξύμπαντα*, dans un autre contexte, le système solaire avec l'ensemble des planètes et nous le traduirons par *ὁ κόσμος*, dans un autre encore, la plupart des hommes et nous le traduirons par *οἱ πολλοί*. En présence du mot « *κόσμος* », de même, il nous suffira d'identifier sa valeur actuelle, de reconnaître qu'il signifie ici la terre et les astres et nous le traduirons par « monde », là, une certaine harmonie et nous pourrons le traduire par « ordre », là enfin, un procédé d'embellissement ou de parure et nous le traduirons par « ornement ».

Bien que nous soyons souvent contraints de nous contenter de telles approximations, elles sont imparfaites et trompeuses; elles sont inadéquates et inutilisables dans un grand nombre de cas. Si je parle du « monde des Guermente » ou si, pensant aux préoccupations de Swann, je dis simplement « le monde », je ne trouve aucun mot grec qui puisse traduire exactement l'idée exprimée. *Ἐταιρεία* désigne une société plus étroite et fondée sur des liens plus précis; *ὀμιλία* dont le sens est plus large, n'a pas l'import aristocratique qui convient; *οἱ ἐμπαισιῶται* se réfère à un type de société déterminé et même si je consens, pour les nécessités de la traduction, à certaines transpositions de mœurs, je ne peux pas l'employer, car il signifie une noblesse de naissance qui n'est pas, ou n'est pas seule, impliquée dans le mot « monde »; je dois rejeter *οἱ ἐργεῖς*

pour la même raison : au sens propre, il signifie une noblesse de naissance et, au sens figuré, une noblesse morale étrangère à notre idée du « monde » ; si je recours à des expressions telles que *οἱ χαριέντες* ou *οἱ ἀστέϊοι*, j'énonce une idée d'élégance mais je n'indique pas suffisamment la considération dont la société désignée est l'objet, ni son caractère exclusif et fermé. Le mot est intraduisible en grec parce que l'idée qu'il signifie dans cet emploi n'appartient pas à la mentalité grecque. De même si je rencontre chez un prédicateur les mots « attachement au monde » je ne pourrai traduire le mot « monde » sans recourir à des périphrases compliquées visant à définir maladroitement un concept étranger à l'hellénisme classique et qui devient intelligible dans un certain type de spiritualité seulement. Si nos diverses traductions du mot *κόσμος* d'autre part sont justifiées dans certains cas et inévitables, car nous ne pouvons pas en proposer d'autres, elles nous font oublier le lien qui unit les uns aux autres les différents sens du mot ; ils sont en réalité étroitement apparentés et leurs relations sont immédiatement saisissables dans l'unité d'une signification fondamentale, qui est étrangère à la pensée moderne. Le *κόσμος* est d'abord un ordre naturel, doué d'une certaine valeur éthique, d'une certaine beauté et je ne crois pas forcer les choses en ajoutant d'une certaine rationalité. Si nous cherchons la signification centrale du mot « monde », nous ne trouverons pas une telle idée d'ordre, mais plutôt, me semble-t-il, l'idée d'un ensemble, d'un ensemble que l'on peut considérer comme une totalité en vertu d'une cohérence, non pas nécessairement en vertu d'une structure : on peut s'engluier dans un monde ; on ne peut pas s'engluier dans un *κόσμος* ; on y trouve sa place.

Précisons encore que l'exemple des mots « monde - *κόσμος* » n'est pas unique, nous en trouverions sans peine une multitude d'autres ; nous l'avons choisi parce qu'il est significatif : il nous met en présence d'idées qui se réfèrent à une réalité extérieure à l'homme, apparemment indépendante de lui et qui survit au cours de l'histoire à toutes les sociétés, d'idées, par conséquent, dont nous aurions pu escompter la stabilité et la permanence. L'inadéquation des concepts grecs et des concepts modernes est naturellement plus évidente dans le vocabulaire politique ou social ; elle est telle que le traducteur d'un texte ancien, incapable de trouver un équivalent des mots grecs, se contente souvent de les franciser ; il écrit *genos*

pour γένος, *phratrie* pour φροσία, *métèque* pour μέτοικος. Inversement, il serait impossible de rendre en grec classique les idées exprimées par des mots aussi courants que « parti », « syndicat », « église » ou « représentation proportionnelle ». Elles se réfèrent à des institutions propres à une société et elles sont inintelligibles en dehors d'elle. Le grec ἀτιμία est plus remarquable; il signifie une sorte de dégradation sociale et nous pourrions souvent le traduire par « privation des droits civiques », mais il signifie du même coup une exclusion de la communauté religieuse et nous pourrions parfois le traduire par « excommunication ». Nous tenterons peut-être d'expliquer le lien de nos deux traductions et l'unité du concept exprimé en rappelant que la cité est à la fois une communauté politique et une communauté religieuse, mais cette explication est insuffisante. Nous lisons chez Démosthène (Dem. IX. Phil. III. 43 ss.) que le peuple athénien a frappé d'une telle dégradation Arthmios de Zélé, qui est étranger à la cité et qui, par conséquent, ne peut en être exclu, que la cité soit conçue comme un organisme politique ou comme un organisme religieux. L'orateur, conscient de cette difficulté, explique la nature de l'atimie de la façon suivante: Les lois sur le meurtre, dit-il, ne s'appliquent pas lorsqu'il s'agit du meurtre de certains criminels: il est permis de les tuer impunément; dans ce sens, ils sont exposés à mourir ἄτιμοι. Cela ne signifie pas simplement que ces individus sont soustraits à la protection des lois; celui qui les tue, en effet, n'échappe pas seulement aux poursuites prescrites par la législation sur l'homicide, il échappe du même coup à la souillure religieuse qui frappe normalement tout meurtrier. Le meurtre qu'il commet est εὐαγές, sans danger quant aux puissances sacrées, et lui-même reste καθαρός, c'est-à-dire religieusement pur. Ainsi l'ἀτιμία, qui résulte d'une décision humaine, n'est pas uniquement la privation des droits découlant de l'appartenance à une communauté politique et religieuse; elle n'est pas seulement l'abolition d'une protection légale; elle agit directement sur l'ordre divin et sur l'équilibre des puissances sacrées. Le concept que le mot signifie ne se réfère donc pas seulement à une institution particulière à la société grecque, il doit sa substance et son sens à un système de pensées religieuses dont cette société est solidaire.

Ainsi, ce qui change d'une langue à l'autre, ce n'est pas seulement le groupement des concepts dans la potentialité des divers signifiés, ce

sont les concepts eux-mêmes. C'est du même coup le rapport des concepts entre eux, le tissu des relations qui les unissent les uns aux autres dans la conscience des sujets qui parlent et qui pensent. L'idée de monde, par exemple, s'unit immédiatement dans la conscience hellénique aux idées d'ordre et de beauté, comme l'idée de qualité civique à celle de qualité religieuse. Le mot ἀρετή, que nous traduisons par « vertu », est apparenté au verbe ἀρέσκειν, qui signifie « plaire », ainsi qu'aux adjectifs ἀρίων et ἄριστος, comparatif et superlatif de l'adjectif καλός, que nous traduisons par « beau ». De telles corrélations ne nous surprendront pas ; les linguistes nous ont appris que la signification d'un mot est définie par l'ensemble des relations qui l'unissent ou l'opposent aux autres mots de la langue ; mais si nous constatons que le réseau de ces relations change d'une langue à l'autre en même temps que changent les unités significées elles-mêmes, il faut que nous en tirions toutes les conséquences.

3. On sait bien que les Grecs vivaient dans d'autres conditions matérielles que nous ; or elles donnent à leur existence des chances, à leur action une efficacité, à leur monde une étendue, à leur vie un rythme et une saveur différents de ceux que nous connaissons. Leur société est organisée autrement que la nôtre, les familles y sont unies par d'autres liens, les femmes y ont une autre place ; comme ces conditions sociales influencent la vie affective, les sentiments familiaux, ceux qui unissent entre eux les hommes et les femmes n'ont pas chez les Grecs les mêmes résonances ni la même tonalité qu'ils ont dans le monde contemporain. Or nous constatons maintenant que leur pensée connaît des concepts différents des nôtres et qui s'articulent selon d'autres lois. C'est vrai de plusieurs concepts fondamentaux : les cadres dans lesquels les Grecs situent les objets de leurs observations et selon lesquels leur expérience se structure ne sont pas équivalents à ceux dont nous disposons. Je ne peux pas traduire exactement en grec le mot « espace ». Χῶρος ou χώρα désignent des étendues limitées, le mot τόπος, un lieu, les mots διάστασις ou τὸ μέσον, un intervalle, le mot τὸ κενόν, un vide. L'idée d'un milieu homogène caractérisé par l'extériorité de ses parties est étrangère à la pensée grecque de l'époque classique ; la théorie du vide chez les atomistes, la réflexion de Platon sur l'être ambigu par lequel les choses sont ici ou là (Plat. Tim. 52 b ss.), l'effort d'Aris-

tote pour réduire le lieu occupé par un corps aux limites des corps environnants (Arstt. Phys. IV 1-5), sa théorie des lieux propres et du mouvement fini, toutes ces doctrines difficiles à comprendre pour un esprit moderne le montrent bien. Elle possède un concept de temps mais je ne suis pas certain qu'il soit équivalent au nôtre; il y aurait à ce sujet beaucoup à dire; je ferai seulement deux remarques. L'homogénéité du temps est définie pour nous par l'égalité des secondes ou des heures mesurées par nos horloges; or les heures des Grecs, produits d'une division de la durée diurne, varient de jour en jour au cours de l'année avec cette durée même: elles ne sont pas égales entre elles. Pour dater un événement, nous numérotions les années ou les siècles, et nous avons conscience d'appartenir à un certain siècle, qui se situe dans une succession ordonnée. Or les Grecs datent les événements par le nom des magistrats qui se trouvaient en charge lorsqu'ils se sont déroulés; il n'y a pas pour eux d'année 1. La datation par olympiades a été inventée au III^e siècle seulement, par des érudits soucieux de coordonner les tables de magistrats des diverses cités et, après cette invention encore, les documents politiques continuent à employer exclusivement la datation par magistrature. La première olympiade ne forme d'ailleurs pas pour la conscience grecque une articulation de la durée historique comparable à celle que constitue pour nous le début de l'ère chrétienne. Nous avons déjà montré que l'idée de *κόσμος* ne correspond pas à notre idée de monde; l'hellénisme ignore en outre le concept moderne d'histoire. Le mot *ἱστορία* signifie d'abord une enquête, puis la connaissance acquise au cours de cette enquête et son exposé; le mot *συγγραφή* désigne une œuvre écrite, *τὰ γενόμενα* les événements, *τὰ πεπραγμένα*, les œuvres accomplies; aucun mot ne signifie l'histoire orientée et qui progresse; aucun mot ne signifie l'histoire qui se fait, le champ mouvant de l'action humaine. (Le mot *προᾶξις*, que le vocabulaire marxiste a adopté, n'a pas en Grèce la signification que lui attribuent les philosophes contemporains.) Ainsi les concepts par lesquels l'homme saisit sa situation et les circonstances qui conditionnent sa conduite varient d'une civilisation à l'autre. Il y a plus: les concepts de valeurs et de normes, qui donnent à cette conduite un sens varient également. Il faudrait les étudier tous; nous avons dit deux mots de celui d'*ἀρετή*; considérons un instant celui de justice. Il est particulièrement intéressant

car il existe dans la pensée moderne comme dans la pensée antique où, signifié par le mot *δικη*, il occupe une position centrale ; mais, en dépit de cette correspondance le concept grec et le concept français ne se recouvrent pas exactement. Un seul exemple le montrera : celui de l'esclavage. Il nous choque et nous le condamnons au nom de la justice ; or ceux d'entre les Grecs qui se montrent les plus soucieux d'organiser la société humaine selon la justice ne se contentent pas d'admettre l'esclavage comme une nécessité, ils le légitiment au nom de cette valeur même ; tandis que si nous voyons certains Grecs mettre l'esclavage en question, ils ne le font pas par souci de justice : ce sont des sophistes qui le condamnent et ils le condamnent précisément parce qu'ils récusent la justice comme une création humaine arbitraire ; ils constatent avec Alcidamas : « la nature » – par opposition à la convention sociale – « la nature ne fait point d'esclaves ». C'est que le concept de *δικη* est solidaire dans la conscience grecque des concepts d'ordre et de hiérarchie, beaucoup plus qu'il n'est lié à celui d'égalité.

Il y a lieu de se demander dès lors, si les conditions matérielles, si les structures sociales, si les dispositions affectives, si les concepts et le réseau de leurs associations, si les valeurs changent de civilisation, en d'autres termes, si les circonstances qui conditionnent l'action de l'homme, si les normes qui lui donnent un sens, si tout ce qui la définit et permet de la comprendre, se transforme, il y a lieu de se demander s'il subsiste rien d'une nature humaine. Nous retrouvons alors, posé dans toute son acuité, le problème que nous avons soulevé et nous en mesurons toute la portée. Si la pensée énoncée dans une phrase ancienne est constituée par des unités qui n'ont point d'équivalents dans notre univers mental, si ces unités sont unies les unes aux autres par des relations qui n'existent pas en lui, comment pouvons-nous la comprendre ? Or en fait nous la comprenons, bien que nous ne puissions pas la traduire avec une parfaite exactitude. Nous la comprenons. Cela signifie qu'il y a, malgré la variété des structures mentales, quelque constance dans la pensée, malgré la diversité des civilisations, quelque communauté entre les hommes, et, à travers toutes leurs métamorphoses, quelque permanence. Nous savons que cette permanence ne se trouve ni dans les concepts ni dans le réseau de leurs associations ; il nous faut chercher où elle se situe et reconnaître si possible en quoi elle consiste.

4. C'est en prenant les mots un à un, même si nous les avons tenus parfois pour actualisés dans un contexte, et c'est en considérant les concepts comme des unités toutes constituées, c'est donc en envisageant la langue et la pensée d'une manière statique, que nous avons découvert à la fois le lien qui les unit l'une à l'autre et leur commune caducité. Peut-être découvrirons-nous une permanence si, les envisageant d'une manière plus dynamique, nous essayons de comprendre le mouvement ou le mécanisme qui est à l'œuvre dans la phrase, qui la constitue et définit, dans les rapports réciproques des différents mots, leurs valeurs respectives. Précisons le problème. Nous avons distingué pour chaque mot le signifié potentiel, soit l'ensemble des significations qu'il peut revêtir dans ses différents emplois, et le signifié actuel, soit la signification particulière qu'il assume dans un contexte déterminé. Comment s'opère son actualisation?

Si je comprends bien la linguistique classique, il faudrait, je pense, résoudre ce problème de la manière suivante: Le signifié potentiel d'un mot est défini par l'ensemble des rapports qui l'unissent ou l'opposent aux autres mots de la langue, soit donc par un champ d'associations. Le signifié actuel est défini en outre par l'ensemble des rapports qui l'unissent ou l'opposent aux autres mots de la phrase. L'actualisation devrait alors être comprise comme l'intersection de ces deux champs. Mais les associations qui définissent le signifié potentiel sont extrêmement diverses; certaines sont fondées sur des parentés étymologiques: monde – mondain – mondainité, monde – mondial; d'autres sur des synonymies: le monde – l'univers, le monde – la société, le monde – le siècle; d'autres sur des antonymies: le monde – le ciel; d'autres sur des relations de tout à partie: le monde – les astres – le soleil – les planètes; d'autres sur la préexistence de locutions telles que l'usage du monde, un monde fou, beaucoup de monde. Elles sont en outre extrêmement nombreuses, si nombreuses que je ne pourrai jamais les énumérer d'une manière exhaustive; il en résulte que je ne sais pas très bien en quoi consiste le champ d'associations qu'elles constituent et je dois alors supposer qu'il existe, d'une manière virtuelle, dans le subconscient des sujets parlants, soit donc dans une sorte de subconscient social. Nous pourrions admettre cette hypothèse, mais nous devons être plus exigeants en ce qui concerne le signifié actuel.

Dans la phrase, en effet, tous les mots qui le définissent sont présents et des instruments grammaticaux indiquent par quels rapports ils sont unis. Nous ne pouvons pas négliger ces données explicites et nous devons chercher dans quelle mesure la phrase formulée permet de comprendre l'actualisation.

Prenons deux exemples :

« Il admire le monde ; il voudrait en comprendre l'ordonnance. »

« Il admire le monde ; il voudrait y être reçu. »

Faisons d'abord une remarque sur laquelle nous reviendrons plus tard. Dans le premier membre de chacune de ces phrases, la syntaxe fait du mot « monde » l'objet du verbe « admirer » ; or cette relation ne suffit pas à l'actualiser ; c'est le second membre de la phrase seulement qui le fera.

Dans la seconde proposition de notre premier exemple, le mot « monde » est représenté par le pronom « en ». La grammaire fait ainsi du mot « monde », à travers son substitut, le complément du nom « ordonnance » ; mais ce n'est pas cette fonction grammaticale qui l'actualise. Il peut en effet remplir la même fonction dans d'autres expressions où sa valeur actuelle sera différente : « la vanité du monde », « le mépris du monde », par exemple. Il peut d'autre part remplir des fonctions grammaticales différentes et revêtir la même signification : « Copernic ne se représentait pas le monde comme le faisait Ptolémée ». Il nous faut donc, dans la mesure où nous avons correctement posé le problème, reconnaître que l'actualisation ne résulte pas des relations que la langue, par la syntaxe, établit entre les mots, mais d'autres rapports que la pensée, à partir de ces relations explicites, établit entre les idées signifiées par les mots ; nous devons en d'autres termes, bien que l'actualité du mot appartienne à la langue, admettre que le processus de son actualisation n'est pas un fait linguistique, mais un acte original et dans une certaine mesure autonome de la pensée.

Dans la dernière proposition de notre second exemple, le mot « monde » est représenté par le pronom « y », dont la grammaire fait le complément du verbe « recevoir ». Nous pourrions montrer, comme nous l'avons fait pour notre exemple précédent, que son actuali-

sation ne résulte pas immédiatement de cette fonction grammaticale, mais requiert une opération de la pensée qui n'est pas explicitement indiquée par le langage. C'est sur cette opération que nous devons porter notre attention. La pensée découvre par elle, parmi les différentes significations possibles du mot « monde », celle qui peut entrer en composition avec l'idée exprimée par « recevoir »; mais ce n'est pas tout; elle découvre du même coup, parmi les diverses significations possibles du verbe « recevoir », celle qui convient à l'idée exprimée par le mot « monde ». Ce verbe signifierait en effet les idées d'actions différentes dans d'autres contextes tels que « recevoir une lettre », « recevoir une balle », « recevoir un choc », « recevoir une détermination ». Or Littré distingue 16 significations du mot « monde » et 31 du mot « recevoir »; c'est donc 496 couples d'idées qu'elle doit considérer et entre lesquels elle doit choisir. Notre analyse n'est d'ailleurs pas complète: nous nous sommes contentés de tenir le pronom « y » pour un complément du verbe « recevoir » sans en préciser la nature; or « y » peut, comme complément, avoir des valeurs différentes; il ne joue pas le même rôle dans des expressions telles que « j'y pense », « j'y vais », ou « j'y suis ! ». L'actualisation n'est donc pas seulement la détermination d'une fonction à deux variables, mais celle d'une fonction à trois variables ou plus encore; à la limite, il faudrait lui reconnaître autant de variables qu'il y a de mots dans la phrase. Dans les deux phrases qui nous servent d'exemple, en effet, le mot « admirer » – qu'aucune relation grammaticale n'unit directement aux termes « il voudrait en comprendre l'ordonnance », « il voudrait y être reçu » – reçoit de ces termes complexes une détermination différente. L'admiration que l'on voue à une société brillante, et qui vous pousse à y pénétrer, n'est pas exactement comparable à celle que vous inspire la contemplation de l'ordre universel, et qui fait naître en vous la volonté de le comprendre. L'actualisation telle que nous l'avons envisagée se révèle donc une opération extrêmement difficile, qui requerrait d'une pensée, même remarquablement déliée, un temps très long. Cette conclusion se heurte à une observation banale: notre lecture est rapide, notre compréhension de la phrase, presque immédiate.

On pourrait imaginer, pour résoudre cette difficulté, que les opérations qui aboutissent à l'actualisation s'accomplissent hors de

notre conscience dans des mécanismes cérébraux semblables à ceux des machines électroniques et doués de la même rapidité. L'hypothèse d'une telle analogie ne doit pas être écartée; mais il faut en mesurer exactement la portée.

Dans la démarche de notre esprit l'actualisation est solidaire de la compréhension. Pour que des mécanismes cérébraux analogues à ceux des montages cybernétiques agissent comme une machine à comprendre ou pour qu'ils livrent à la conscience de purs intelligibles, il faudrait qu'ils transposent, non des signes en signes, mais des mots en concepts; il faudrait admettre par conséquent que les concepts constituent une réalité toute faite, universelle et permanente, ce que la confrontation d'une langue moderne avec une langue ancienne nous a précisément montré qu'ils ne sont pas. Si l'on suppose que ces mécanismes, sans aboutir immédiatement à la compréhension, la préparent en opérant un tri entre les diverses significations potentielles des unités linguistiques présentes dans la phrase, de manière à définir par leur confrontation les significations actuelles de chacune d'entre elles, il faut que tous les termes et toutes leurs valeurs possibles soient connus au préalable, et inscrits d'avance dans les montages cybernétiques; la machine ne peut par conséquent utiliser un terme inconnu, ou employé d'une manière imprévue. Or en fait la présence d'un mot inconnu dans une phrase ne nous empêche pas de la comprendre; la phrase en outre l'éclaire et le détermine; elle nous révèle à quelle catégorie grammaticale il appartient et nous impose des hypothèses quant à son sens. Cette détermination de la catégorie grammaticale et cette invention d'hypothèses sémantiques constituent en cas de difficulté, dans la démarche effective de notre esprit, une étape essentielle de l'actualisation. S'il arrive d'autre part qu'un écrivain utilise un mot connu dans un sens nouveau, l'actualisation nous conduit jusqu'à la découverte de ce sens inédit. Il en résulte que même si des mécanismes cérébraux très rapides, semblables à ceux qui fonctionnent dans les machines électroniques, sous-tendent l'activité consciente de notre pensée, ces mécanismes ne peuvent à eux seuls expliquer l'actualisation. La difficulté que nous signalions et qui consiste dans le fait que la complexité de l'opération actualisatrice est incompatible avec la rapidité de la lecture n'est donc pas résolue. C'est peut-être que nous avons mal défini cette opération.

Nous avons raisonné comme si la pensée procédait à partir des mots isolés pour se constituer et pour construire des phrases, chacun de ces mots se trouvant au moment où il apparaît à la conscience chargé, en vertu de son isolement, d'un nombre élevé de significations potentielles; il s'agissait alors de comprendre comment leur valeur se définit au fur et à mesure que la pensée progresse et que la phrase s'élabore. C'est cette conception que nous devons abandonner pour admettre que la pensée ne procède pas à partir des unités lexicologiques, qu'elle ne se construit pas mot à mot, et reconnaître par conséquent que le mot n'est pas l'unité première du discours. Une observation que nous avons faite, il y a un instant, aurait dû déjà nous conduire à cette conclusion. Dans les exemples que nous avons cités :

« Il admire le monde; il voudrait en comprendre l'ordonnance. »

« Il admire le monde; il voudrait y être reçu. »

nous avons constaté que, dans l'hypothèse d'une actualisation des mots les uns par les autres, le mot « monde » conserve une signification flottante jusqu'à la fin de la phrase; il reçoit sa détermination des derniers mots seulement « ordonnance » ou « être reçu ». Or l'observation de ce qui se passe en moi lorsque je parle montre qu'il n'en est pas ainsi. Au moment où je commence à prononcer l'une de ces phrases, ma pensée n'est pas indéterminée; je sais à chaque coup la valeur du mot « monde » lorsqu'il me vient à l'esprit, même si j'ignore encore à cet instant par quelle formule je terminerai ma phrase. Le mot a surgi d'emblée dans ma conscience tout actualisé, ce qui signifie qu'il ne m'est pas apparu comme une entité isolée mais comme un élément dans un ensemble pressenti, qui en détermine déjà la fonction, ou comme le premier terme d'un rapport; or le second terme de ce rapport n'est pas constitué par des mots, puisque ces mots ne sont pas encore prononcés, ni même conçus, et puisque je pourrais, sans altérer le sens de mes premières paroles, terminer ma phrase de plusieurs manières différentes; le second terme est constitué par une pensée qui préexiste à toute expression, agissante bien qu'elle soit encore informulée. Cette préexistence est évidente: je ne commence pas à parler sans avoir une idée de ce que je veux dire. Certes je ne porte pas en moi le projet précis de tout mon discours; j'en inventerai les développe-

ments en parlant ; mais je prends la parole pour communiquer une pensée que je pressens ; encore vague sans doute, elle se précisera, s'amplifiera, se renouvellera peut-être au cours de mon exposé ; lorsque je commence une phrase particulière, toutefois, mon projet n'est pas indéfini ; quelque chose est là, que je ne peux nommer d'un seul mot, mais qui a déjà pour moi une identité, et qu'en parlant je m'efforcerai de dévoiler.

Cherchons un exemple : je veux dire ce que je suis en train de faire. Pendant un instant aucun mot ne me vient à l'esprit et pourtant je sais très bien ce que je fais, quelle est mon intention ; puis les choses se précisent pour moi, sans qu'aucun mot encore ne s'impose ; je sens une tension, un effort orienté vers un objet complexe dont je devine la présence ; puis cet objet s'analyse. Des mots sont alors très proches ; si j'essaye de préciser les termes dans lesquels l'objet visé est en train de se décomposer, les expressions « effort de compréhension », « thème grec », « rapport langue-pensée » me viennent immédiatement à l'esprit et leur apparition, en indentifiant pour moi ces termes, me permet de les appréhender exactement. Puis la phrase naît : « Je cherche à saisir » (ici une hésitation ; d'autres expressions se proposent : « à comprendre », « à définir »), en étudiant les conditions de l'exercice de thème grec, le rapport de la pensée et de la langue, et à mieux comprendre la nature de la pensée ». En décrivant ainsi ce qui se passe en moi lorsque je pense et forme une phrase, je ralentis le rythme de ce processus ; en fait tout s'est déroulé plus vite que je ne l'ai dit ; il y a bien eu pourtant un moment où une pensée occupait ma conscience, encore confuse peut-être mais présente, avant toute formulation. C'était comme une inquiétude, une orientation de l'esprit, la visée d'un objet qui se donnait déjà, dans cette visée même, comme une totalité. Le mot totalité n'est peut-être pas adéquat ; ce que je pressens n'est pas total puisque, de phrase en phrase, mon discours va dévoiler d'autres objets qui s'ordonneront dans une pensée plus complète ; mais ce que je saisis en commençant une phrase, ce qui est présent à mon esprit et qui se dévoilera dans les mots est doué à la fois de complexité, puisqu'il me faudra plusieurs mots pour le déterminer, et d'unité, puisque ce n'est pas illimité et que je saurai parfaitement quand je l'aurai complètement dévoilé ; cette présence a une identité. Lorsque ma phrase s'est élaborée l'unité visée s'est constituée

comme une unité organique et paraît envelopper, dans un ensemble de rapports exprimés par la structure syntaxique, plusieurs éléments que les mots désignent avec précision; mais au moment où je vais commencer ma phrase je ne saisis pas l'objet de ma visée comme une synthèse d'éléments discrets et préexistants; c'est une présence unique qui habite mon esprit; je le vise globalement. Pour le saisir avec clarté, je dois décomposer cet objet global et le structurer; or je ne puis le faire sans employer des mots. La pensée pré-existe à son expression; elle a son identité mais elle est encore confuse; je la précise et lui confère pour moi-même toute sa clarté en la formulant. Or ce que j'accomplis sur elle dans l'acte de la formulation est une double opération d'analyse et de synthèse, dont le langage est l'instrument.

Au moment où je commence à prendre de la pensée globale une conscience précise, je la décompose en éléments que je nomme, à tout le moins mentalement: le mot surgit à mon esprit à l'instant même de l'analyse qu'il rend possible et conditionne; du même coup je saisis ces éléments dans un ensemble de rapports qui résultent de l'unité de la pensée pressentie, mais je découvre ces rapports comme des liaisons grammaticales entre les mots qui me viennent à l'esprit. C'est par un discours, même s'il reste tout intérieur, que je constitue ma propre pensée, que je la compose d'idées définies et que je la structure; cette pensée pourtant était antérieure au discours; elle l'a engendré et en a commandé le développement. Les mots et les outils grammaticaux sont ainsi promus dans le champ de ma conscience dans une visée qui préexiste à leur émergence et, comme ils sont choisis en considération d'une pensée qui se donne globalement dans la visée même, pour servir à un usage précis dans l'élucidation de cette pensée, ils apparaissent tout actualisés. Ils s'offrent à moi comme des instruments préfabriqués – d'ailleurs polyvalents mais, dans l'instant, je ne tiens pas compte de cette polyvalence – par lesquels je peux décomposer la pensée globale en éléments identifiables et la reconstruire comme une unité organique, en associant ces éléments conformément aux lois de la syntaxe.

J'ai considéré la formation de la phrase et l'apparition des mots dans l'esprit de celui qui parle; peut-être les choses se présentent-elles autrement pour celui qui écoute ou qui lit?

Nous noterons d'abord que les mots ne sont pas proposés à l'auditeur isolément; le débit de celui qui parle n'est pas uniforme; il entend des membres de phrase que des temps d'arrêt distinguent les uns des autres et présentent à sa conscience comme des unités; une intonation confère pour lui à de telles unités une place déterminée dans un ensemble qui se constitue et dont une intonation encore, ou un nouveau temps d'arrêt, lui signaleront l'achèvement. Les premiers mots le disposent dans une attente de cet achèvement et mettent son esprit à la recherche de la signification complète de la phrase, qu'il pressent avant qu'elle soit terminée. Ce qu'il saisit au cours du développement de la phrase, ce qui oriente son esprit dans une telle recherche, ce ne sont pas les mots isolés, ce sont les membres de phrase que le débit du parleur a distingués. Il les comprend d'abord; c'est après coup seulement, si, pour une raison quelconque, il reporte son attention sur les mots, qu'il pourra sans peine préciser le sens de chacun d'eux. Or il ne le fera pas en confrontant les mots les uns aux autres mais en considérant chacun d'eux dans son rapport avec la pensée complète qu'il identifie. Son esprit, en effet, a épousé la visée du parleur; l'objet visé n'était pas d'emblée présent à sa conscience comme il l'était obscurément dans la conscience de celui-ci; mais il s'est préparé à le découvrir; les membres de phrases lui livrent des significations qu'il enregistre comme partielles en considération de la signification complète qu'il recherche, et il la recompose si activement que la mauvaise audition d'un mot, voire l'interruption de la phrase en son milieu, n'interrompra pas son travail. Les membres de phrase sont à la fois pour lui les porteurs d'une signification, complexe bien que partielle, et les inducteurs d'une activité qui découvre cette signification et l'intègre dans une signification plus complète, constamment à découvrir, jusqu'à ce que le parleur se taise. La signification de chaque membre de phrase lui est annoncée par un ou quelques mots principaux, mais il entend immédiatement ces mots comme actualisés parce que son esprit est orienté tout entier vers l'objet à découvrir, déjà pressenti ou partiellement connu, en considération duquel leur sens ou leur fonction se définit. S'il arrive au début d'un discours que la valeur de l'un d'entre eux reste floue un instant, c'est que la visée est encore incertaine; la valeur flottante se fixe lorsque celle-ci se détermine, lorsque le progrès dynamique de la phrase en précise l'orientation.

Mais l'actualisation ne résulte pas alors de la confrontation du premier mot vague avec les mots ultérieurs, ni d'aucune opération analogue; elle s'accomplit dans le mouvement que le discours communique à la pensée de l'auditeur. Les premiers mots l'ont, avon-nous dit, tendu dans une visée plutôt qu'ils ne lui ont livré des concepts tout faits; les mots suivants réajustent et précisent cette visée au point de lui permettre d'élaborer les concepts appropriés, dans la recherche de la signification complexe: de l'objet vers lequel toute la phrase dirige son esprit.

Le lecteur procède d'une façon analogue; il délimite d'un coup d'œil les membres de phrase et les identifie sans s'arrêter aux mots, et cette démarche oriente son esprit dans la recherche d'une signification complète, en considération de laquelle chacun d'eux prend une valeur définie. Le correcteur le sait bien, qui ne voit pas les fautes s'il s'intéresse à la pensée énoncée et qui, pour ne laisser échapper aucune faute, en déchiffrant les mots un à un, doit renoncer à comprendre ce qu'il lit.

Ainsi l'unité première du discours n'est pas le mot mais la phrase ou la proposition; elles énoncent une pensée complexe mais douée d'unité, saisie d'une manière globale par le parleur, dans une visée qui préexiste à toute expression. Pour en prendre une conscience claire et pour l'énoncer, il la décompose en éléments qu'il identifie en formant un groupe de mots, un membre de phrase. C'est le membre de phrase que le lecteur ou l'auditeur perçoit d'abord et qui d'emblée oriente son esprit à la recherche de la pensée complète visée par le parleur. Il comprend la phrase dans la mesure où son esprit, soumis à l'impulsion des groupes de mots successifs et de plus en plus exactement dirigé, épouse activement cette visée.

5. Nous avons constaté qu'avec les mots, signifiants et signifiés changent d'une langue à l'autre. Comme nous supposons que l'intelligence procède à partir des mots, nous étions incapables d'expliquer le fait que nous puissions comprendre une langue étrangère. La possibilité de cette compréhension nous contraint à postuler – au-delà de la variation des unités signifiées – la permanence des visées; j'entends par là la possibilité pour chaque esprit de coïncider avec les visées qui animent les phrases de n'importe quelle langue. Mais si nous nous rappelons que les mots par lesquels nous

analysons et structurons une pensée pressentie et visée d'abord globalement, pour l'appréhender avec précision, si nous nous rappelons que ces instruments indispensables varient d'une langue à l'autre, nous devons nous attendre à ce qu'une même pensée soit, suivant les cultures linguistiques, diversement analysée, diversement structurée et, par conséquent, diversement conçue. Cette conclusion nous impose une règle de traduction: Le traducteur se mettra dans une impasse s'il procède à partir des mots isolés qui composent le texte original. Sa première tâche consiste à y délimiter les membres de phrase et les phrases, puis à identifier les unités de visée. Lorsqu'il aura compris les pensées complètes qui sont l'objet de chacune d'elles, il devra les analyser, non plus selon les concepts correspondant aux mots de la langue initiale mais selon ceux de la langue de traduction, puis les recomposer, leur donner une structure nouvelle, conforme aux schèmes mentaux propres à cette langue. C'est au cours de cette double opération que des mots et des tournures lui viennent à l'esprit, indispensables à cette opération même, et que la traduction se constitue: elle est à la fois un acte de pensée et d'expression.

Nous aurions pu découvrir cette règle d'une manière empirique. Essayons, en effet, de traduire en grec la phrase que j'ai formée il y a un instant: « Je cherche à définir, en étudiant les conditions de l'exercice de thème grec, le rapport de la pensée et de la langue, et à mieux comprendre la nature de la pensée ».

Que se passe-t-il si nous procédons à partir des unités lexicologiques?

L'expression « je cherche à » signifie une idée d'effort ou d'intention; elle éveillera dans notre esprit le souvenir de verbes grecs tels que *σπουδάζειν*, *πειράν*, *ἐντείνεσθαι*, *βούλεσθαι*. « Définir » nous rappellera le mot *ὀρίζειν*, mais un scrupule nous arrêtera: ce mot a un sens concret, « délimiter », et un sens abstrait, « définir (un mot ou une expression) »; pouvons-nous l'employer pour signifier l'idée « définir (un rapport) »? Nous repenserons alors l'idée exprimée par notre verbe « définir »; comme nous voulons dire « saisir exactement par la pensée, comprendre avec précision », notre esprit se portera sur des verbes grecs tels que *μανθάνειν* ou *συλλαμβάνειν* que nous pourrions au besoin déterminer par un adverbe. En prenant ainsi, les uns après les autres, tous les mots de la phrase française,

nous dresserons un répertoire des termes grecs correspondants. Or nous découvrirons en établissant cette liste que certains mots ne peuvent pas être traduits tels quels. Soit l'expression « thème grec »; elle désigne un exercice scolaire que les Grecs n'ont pas connu. Il nous intéresse en l'occurrence parce qu'il consiste à traduire un texte moderne dans une langue ancienne, soit donc dans une langue dont la structure est profondément différente de celle de la langue dans laquelle il fut conçu. C'est l'idée de cette différence qu'il faudra que nous exprimions. Le mot « rapport » nous posera un problème plus subtil. Le nom grec *δεσμός* désigne un lien matériel; *σύνδεσις* ou *σύνδεσμος* indiquent l'union de deux termes plutôt que le rapport dans lequel ils se trouvent l'un à l'égard de l'autre; *ἀναφορά*, qui veut dire « rapport grammatical » chez des érudits tardifs peut avoir à l'époque classique un sens abstrait, mais ce sens « report, référence à » ne correspond pas à la pensée que nous voulons exprimer; il n'est pas certain qu'*ἀναλογία*, « rapport ou proportion mathématique », puisse signifier un rapport entre deux concepts; *ἡ κοινωμία* « la qualité commune, l'affinité entre deux objets » conviendrait mieux sans doute. Mais le grec ne penserait probablement pas l'idée de rapport d'une manière aussi abstraite que le français; il énoncerait, par une tournure verbale plutôt que par une expression nominale, les corrélations concrètes de la pensée et du langage, ou leur situation, leur manière d'être respective dans ces corrélations; il dirait par exemple « comment elles agissent ensemble », *πῶς συνεργοῦσιν ἀλλήλοις* « ce qu'elles ont entre elles de commun », *τί κοινωνοῦσιν ἀλλήλοις* ou mieux: « comment et dans quelle situation elles se trouvent l'une à l'égard de l'autre », *πῶς ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους*. La tournure « les conditions (de l'exercice de thème grec) », également trop abstraite, nous contraindrait à des recherches de même nature. Bref, en prenant les uns après les autres tous les mots de notre phrase, nous constatons que plusieurs d'entre eux sont intraduisibles littéralement, parce que les idées qu'ils expriment ne sont pas grecques ou se trouvent employées d'une manière qui n'est pas conforme aux habitudes de l'esprit antique; nous sommes par conséquent obligés de réinventer la pensée à traduire et de la concevoir en termes helléniques. Or ce travail déjà nous contraint à considérer des groupes de mots et non plus des mots isolés. Mais ce n'est pas tout.

Lorsque nous avons établi une liste de mots et de tournures propres à exprimer en grec des concepts correspondant à ceux que signifient les mots français, nous n'avons encore rien traduit. Il nous reste à choisir une tournure ou un mot précis parmi les diverses possibilités énumérées pour transposer en grec chaque idée; or nous devons, pour accomplir un tel choix, considérer non plus les concepts isolés mais la pensée complexe énoncée par la phrase entière; c'est de celle-ci en effet que chaque mot reçoit un sens exactement déterminé, c'est en elle – que je la conçoive en termes grecs ou en termes français – que chaque concept trouve sa place et sa fonction. Il nous faut enfin composer une phrase. Or en traduisant des mots, voire des groupes de mots, les uns après les autres, nous ne construirons pas une phrase grecque. Des règles stylistiques, d'ailleurs très souples, régissent sans doute l'ordre des mots, mais ces règles ne peuvent être appliquées pour elles-mêmes; c'est la pensée complète que nous voulons faire connaître qui doit en commander l'emploi. Il en résulte que nous resterons incapables de composer notre phrase tant que nous procéderons d'unité lexicologique en unité lexicologique; l'embarras que nous constatons chez les étudiants à ce stade de leur travail le montre bien. Il nous faut adopter une démarche opposée et procéder à partir de la phrase entière: Il faut que notre esprit saisisse la pensée complète que cette phrase exprime, et la reconsidère comme l'objet global de sa visée; il doit ensuite l'analyser, la redécomposer en concepts grecs puis la reconstituer avec ces éléments nouveaux, en lui donnant une structure conforme aux schèmes de la mentalité hellénique.

Si nous avons une connaissance parfaite de la langue grecque classique c'est cette démarche que nous adopterions d'emblée, mais une telle connaissance nous est inaccessible; le grec n'est pas notre langue maternelle, ce n'est pas une langue vivante que nous puissions pratiquer parmi des gens qui la possèdent et soient capables de nous apprendre par leur exemple à inventer correctement des tournures nouvelles et des moyens d'expression originaux. La lecture des textes est le seul substitut de cette pratique; or il n'est pas certain qu'elle constitue un exercice suffisant. C'est pourquoi il peut être utile de considérer d'abord les unités lexicologiques, d'établir, comme nous l'avons suggéré, un répertoire des tournures possibles, et d'étudier comment les auteurs emploient chacune d'entre elles.

Ce travail toutefois reste un travail préliminaire; il doit nous aider à reconstituer dans notre esprit les concepts grecs, à rétablir en lui, par la recherche de synonymes et d'antonymes, par l'étude des contextes, le réseau des associations qui les définissent, de manière à réorganiser autant que possible notre pensée, dans le champ concerné par la phrase à traduire, à la manière hellénique. Nous pourrions ensuite entreprendre la traduction proprement dite. Il nous faut alors procéder normalement, c'est-à-dire à partir de la pensée complète exprimée par la phrase, et effectuer tant bien que mal la double opération d'analyse et de synthèse que nous avons définie.

Tentons cette opération. Ce que je vise, ce sont, envisagées dans leurs relations réciproques, la pensée et la langue; c'est sur cet objet, me semble-t-il, que la pensée grecque se portera d'abord en exprimant mon effort de compréhension, mais elle saisira sans doute concrètement en elles ce qui est pensé et ce qui est dit: *τά τε νοήματα καὶ τὰ λεγόμενα σπουδάζω μαθεῖν...*; elle indiquera ensuite, dans une interrogation, l'angle sous lequel je considère la pensée et la langue: *... πῶς ἔχει πρὸς ἄλληλα*. Elle définira à ce moment la circonstance à laquelle ma recherche est liée: « en étudiant les conditions de l'exercice de thème grec »: *ἐξετάζων...*; mais elle ne saisira pas « les conditions » d'une manière aussi abstraite que le français et ne les désignera pas dans une expression nominale; elle envisagera plus concrètement ce qui est requis ou présupposé par l'acte de la traduction: *ἐφ'οἷς ἔστιν ἐρμηνεύειν*. Ne pouvant, comme nous l'avons déjà constaté, former l'idée de thème grec, elle devra signifier la possibilité de traduire un texte dans une langue autrement structurée que celle dans laquelle il fut conçu: *φωνῆν ἐρμηνεύειν φωνῆ διαφόρως συνεστηκυῖα*. Elle précisera enfin l'intention qui m'anime: de la langue et de la pensée nommées au début de la phrase, c'est la seconde surtout qui m'intéresse; elle ne verra pas toutefois dans cette précision une simple adjonction, mais considérera la compréhension meilleure de la pensée comme l'aboutissement souhaité de toute ma démarche antérieure; elle ne construira par conséquent pas une coordonnée, comme fait le français, mais une consécutive: *ὥστε βέλτιον συλλαβεῖν...*; d'autre part elle ne verra pas ici dans la pensée une substance, encore moins une faculté abstraite, mais plutôt une activité qu'il faut signifier par un verbe: *ὥστε βέλτιον συλλαβεῖν δ τι καθ' αὐτό ἐστι τὸ διανοεῖσθαι*.

En décrivant comme je viens de le faire l'activité par laquelle je construis une phrase grecque, j'ai usé d'un artifice : il a bien fallu que j'emploie des mots français pour expliquer comment, à chaque étape de mon travail, je décompose la pensée complète que j'ai à exprimer. En fait cette décomposition est commandée par le schème d'une phrase grecque qui se dessine en moi lorsque je me suis détaché de la phrase française pour viser globalement la pensée qu'elle m'a livrée, et elle s'opère au fur et à mesure que des expressions grecques – heureuses ou moins heureuses – me viennent à l'esprit, de telle sorte que la prise de conscience fait un avec la formulation grecque, même si elle est maladroite, et que les actes d'analyse et de construction coïncident. Si ces expressions me sont venues à l'esprit, c'est bien, en partie du moins, parce que j'ai établi au préalable et mémorisé un répertoire des mots et tournures possibles ; ce travail a donc préparé ma traduction, mais je n'ai pu effectivement traduire qu'en repensant – tant bien que mal – à la manière hellénique, la pensée que la phrase française, momentanément oubliée, m'avait communiquée, et une phrase grecque s'est construite dans mon esprit au fur et à mesure que cet effort se déployait : *τά τε νοήματα καὶ τὰ λεγόμενα σπουδάζω μαθεῖν πως ἔχει πρὸς ἄλληλα, ἐξετάζων ἐφ' οἷς φωνὴν ἔστιν ἐρμηνεύειν φωνῇ διαφόρως συνεστηκυῖα, ὥστε βέλτιον συλλαβεῖν ὅ τι καθ' αὐτό ἐστι τὸ διανοεῖσθαι.*

Le thème grec est un exercice artificiel. Mon point de départ est ma langue maternelle, une langue que je comprends immédiatement et aux indications de laquelle mon esprit se conforme par habitude ; il épouse spontanément les visées qui animent chaque phrase et assimile sans peine les pensées qu'elles expriment. La difficulté commence lorsqu'il s'agit de renoncer aux habitudes françaises, pour réinventer ces pensées et les élaborer à la manière hellénique. L'ordre des difficultés est inversé lorsque je déchiffre et traduis un texte grec. Que se passe-t-il alors exactement ?

Je ne considère pas les mots un à un et je ne cherche pas à préciser exactement leur signification dès que mon regard s'est porté sur eux ; ils orientent mon esprit dans une attente, dans une visée que je chercherai d'abord, si le texte m'est complètement inconnu, à mieux diriger en le parcourant rapidement des yeux. Mon premier acte d'interprétation consistera ensuite à grouper les mots, à délimiter dans la continuité du texte écrit des membres de phrase, dont

je saisirai la signification globale. Si celle-ci ne se donne pas à moi du premier coup avec une précision suffisante, je reviendrai en arrière et reprendrai tel ou tel des mots que j'ai déjà lus pour apprécier son rôle en considération de la signification portée par le membre entier, et c'est dans cette confrontation de la partie au tout – non d'une partie à une autre partie – que la valeur du mot et la signification du membre de phrase se définiront conjointement. Le membre de phrase cependant, s'il précise ou nuance l'orientation de mon esprit, n'en arrête pas le mouvement; il reste tendu dans la visée initiale dont l'objet progressivement se dévoile, ou se compose, au fur et à mesure que ma pensée, de membre en membre, le reconstruit, de telle sorte que, au terme de la phrase, elle aura assimilé une pensée complète, précise et parfaitement structurée.

L'élève qui procède à partir des mots et qui veut déterminer le sens de chacun d'eux, en les prenant l'un après l'autre, ne comprend pas ce qu'il lit, jusqu'à ce qu'il identifie un membre de phrase et découvre dans cette totalité la solution des problèmes qu'il essayait vainement de résoudre. Sa compréhension toutefois reste imparfaite, hésitante et vague, tant que son esprit n'a pas épousé la visée de la phrase, tant qu'il n'a pas su voir dans les mots, avant d'y voir les porteurs d'une signification conceptuelle, les indices de cette visée.

Les mots sont si peu le point de départ de ma compréhension que, si j'ignore l'un d'entre eux, cela ne m'empêche pas de comprendre la phrase et il m'arrivera souvent, dans une lecture cursive, de négliger d'en rechercher le sens exact. Si je suis plus scrupuleux, je recours au dictionnaire; mais je n'ai pas alors à éprouver l'un après l'autre tous les sens qu'il attribue au mot inconnu, en les combinant avec les sens possibles des mots voisins; en parcourant l'article des yeux, j'y découvre sans hésitation le sens qui convient, parce que la phrase entière me l'avait déjà fait deviner; ajoutons que le dictionnaire ne me livre pas alors une traduction toute faite, mais un indice qui me permettra d'inventer la traduction convenable en utilisant peut-être un mot que l'article consulté ne propose précisément pas.

C'est seulement lorsque j'ai compris le texte que je puis entreprendre de le traduire. Je dois alors procéder à partir de la totalité de signification assimilée par la lecture de chaque phrase; je dois la viser globalement comme un objet original de ma propre pensée

puis la décomposer en concepts modernes et la restructurer selon les schèmes propres à la mentalité française. Cet effort d'analyse et de synthèse coïncidera avec l'élaboration d'une phrase qui, pour exprimer fidèlement les idées signifiées par le texte initial, le fera peut-être d'une manière très différente.

6. Considérant le fait que nous pouvons comprendre une langue ancienne dont les signifiés ne correspondent plus à ceux de notre langue et sont unis entre eux par d'autres relations que nos concepts, nous avons postulé la permanence des visées ; nous avons admis que la pensée humaine peut coïncider avec les visées qui animent les phrases de n'importe quelle langue. L'expérience de la lecture et de la traduction a confirmé ce postulat. Nous sommes capables de nous assimiler les intentions d'êtres humains qui vivaient dans des conditions matérielles différentes de celles que nous connaissons, dont la vie affective était conditionnée par d'autres relations sociales, dont l'esprit était organisé autrement que le nôtre ; nous sommes capables de recréer en nous les champs d'associations qui définissent leurs concepts, de restructurer notre intelligence sur le modèle de la leur et d'en mimer la démarche au point que notre pensée coïncide avec leur pensée dans les mêmes visées. Qu'est-ce que cela signifie ?

Nous pouvons, en mémorisant les mots grecs, en les considérant d'abord comme des équivalents approximatifs des nôtres, puis en apprenant à les grouper de façons diverses, à les classer les uns par rapport aux autres d'une manière originale, former dans notre esprit des concepts nouveaux, de nouvelles associations de pensée, pour nous créer enfin un univers mental différent de celui dont notre expérience personnelle et la société où nous vivons nous ont pourvus. Nous pouvons ensuite comprendre un texte grec ; cela veut dire recomposer, réactualiser en nous, de membre de phrase en membre de phrase, une pensée hellénique puis, nous débarrassant de la contrainte de l'expression hellénique, la viser globalement comme un objet original de notre propre pensée. Elle cesse alors d'être pour notre intelligence un objet transparent, mais elle reste présente en nous ; elle nous habite et conserve pour nous son identité. Si nous le voulons, nous pouvons enfin la repenser à la manière française, la décomposer, l'élaborer en concepts modernes pour lui restituer sa

clarté et la traduire; et, s'il arrive que les concepts modernes, inadéquats, ne se prêtent pas à cette élaboration, nous en serons conscients au point que nous saurons dire en quoi consiste leur impropriété. Pour être capable de comprendre et de traduire un texte de cette façon, il faut que nous nous exercions autant que possible à penser en grec; c'est la raison d'être de l'exercice de thème: il nous oblige, comme nous l'avons constaté, à viser globalement la pensée énoncée par chaque phrase française, en nous détachant des mots qui la composent, puis à rendre à cette pensée sa clarté en l'analysant au moyen des concepts anciens pour l'ordonner et la structurer à la manière hellénique. Or la pratique de ces diverses opérations nous enseigne plusieurs choses.

Il n'y a de pensée claire que formulée, analysée par le moyen des mots en concepts identifiables, c'est-à-dire propres à être situés dans une des classifications que la langue nous permet d'élaborer, et structurée, c'est-à-dire reconstruite avec les concepts identifiés, entre lesquels nous établissons au moyen de la langue un tissu de relations. Il existe pourtant, en deçà de cette pensée claire, une pensée préalable qui la sous-tend. Il faut remarquer ici que le mot « pensée » peut désigner soit l'activité de celui qui pense, soit l'objet ou le produit de cette activité; nous devons envisager la pensée préalable sous ces deux aspects. Comme activité, nous avons reconnu en elle une intention ou une visée; celle-ci précède et conditionne l'activité analytique et structurante qui produit la pensée claire, et se prolonge en elle. Il est impossible de définir la pensée préalable sous son second aspect puisqu'elle est informulée et, par nature, informulable. Nous pouvons seulement affirmer son existence: une présence habite notre esprit avant que nous parlions; quelque chose est là, à dévoiler, et c'est précisément l'objet de notre visée; nous l'appréhendons d'abord globalement, puis l'activité analytique et structurante de notre esprit s'exerce sur lui pour le transformer en une pensée claire.

Pour que nous puissions comprendre un texte antique, il faut que deux conditions soient remplies. Il faut d'abord que les classifications proposées par chaque langue, que les opérations corrélatives d'analyse et de synthèse qui aboutissent en chacune d'elles à la formulation, soient des classifications fondées sur les mêmes principes et des opérations de même type; si ce n'était pas le cas, la possibilité

d'accomplir celles qui sont particulières à une langue n'entraînerait pas la capacité d'effectuer celles qui sont propres à une autre langue. Ce qui varie, ce sont les instruments de ces opérations et leur déroulement, dans la mesure considérable où il est conditionné par eux. Il faut en outre que les objets des visées préalables sur lesquels ces opérations s'exercent soient homogènes, sans quoi elles produiraient, quelle que soit leur ressemblance, des concepts hétérogènes et, par conséquent, incommunicables d'un peuple à l'autre. Il nous faut donc admettre la permanence chez l'homme, à travers toute son histoire, d'une pensée préalable procédant par visées globales et qui se portent sur des objets dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'ils sont, d'une civilisation à l'autre de même sorte, et celle d'une double capacité d'analyse et de synthèse qui, opérant sur ces objets, produit la pensée claire. Qu'est-ce à dire si ce n'est qu'il existe entre les hommes, en dépit de leur diversité, une communauté essentielle, et qu'est-ce que cette communauté, si ce n'est une communauté de nature? La possibilité que nous avons de comprendre les membres d'une société profondément différente de la nôtre, et qui n'a plus de relations effectives avec elle, implique la permanence d'une nature humaine.

Mais ce n'est pas tout. Lorsque nous supposons que la compréhension procède à partir des unités lexicologiques, l'inconstance des signifiés nous surprenait; maintenant que nous découvrons dans les visées et dans les opérations analytico-synthétiques de la pensée la permanence qui fonde la compréhension, cette variation ne nous gêne plus; comme nous ne nous attendons plus à retrouver partout les mêmes concepts, peut-être remarquerons-nous alors, à défaut de leur identité, leur fréquente ressemblance de langue à langue. L'analyse des objets sur lesquels se portent les visées préalables aboutit dans plusieurs langues, en dépit de la diversité des instruments linguistiques par lesquels elle s'opère, à la définition d'unités différentes sans doute les unes des autres mais comparables entre elles et qui, en gros, se correspondent. Cela semble indiquer que ces objets, bien qu'ils soient visés globalement, ont une structure propre, que l'analyse ne dépend pas seulement des mots au moyen desquels on l'effectue; elle est commandée dans une certaine mesure par les objets mêmes des visées préalables, de telle sorte que les concepts qu'elle forme ont quelque rapport avec les éléments originaux que

ces objets recèlent, bien qu'ils demeurent inaccessibles à la pensée claire. De tels éléments peuvent faire à leur tour l'objet d'une visée; leur identité est alors pressentie, même si les concepts dans lesquels ils sont finalement résolus ne sont pas tout à fait adéquats et varient, par conséquent, d'une langue à l'autre. Cela me paraît particulièrement frappant en ce qui concerne les concepts de valeur, dont on se plaît souvent à souligner les différences. « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». En dépit de tout ce qui oppose le concept hellénique de *δίκη* au concept moderne de justice, nous entrons sans peine dans la psychologie des Grecs, dans le jeu de leurs institutions et nous pouvons, sans restriction de pensée, juger comme ils l'ont fait les conduites de leurs contemporains. L'Antigone de Sophocle est l'une des tragédies antiques qui touchent le plus directement le public moderne, alors que l'action en est inspirée par un ensemble d'idées relatives à la valeur des rites funèbres, qui sont parfaitement étrangères à la pensée de notre siècle.

7. Comment devons-nous maintenant comprendre le rôle du signe linguistique?

Le parleur les utilise comme des outils tout faits pour analyser et recomposer l'objet d'une visée préalable; il résoud par eux cet objet en éléments identifiables pour conférer ainsi de la clarté à ce qu'il pense, et pour le communiquer. Solidaires à la fois de la visée et de cet acte analytico-synthétique, ils sont moins pour lui les porteurs de concepts achevés que les instruments au moyen desquels, en élaborant et en précisant sa pensée, il forme des concepts. Ils orientent l'esprit de l'auditeur: celui-ci saisit en eux les indices d'une visée avec laquelle il cherche à coïncider; ils lui indiquent les éléments dans lesquels l'analyse accomplie par le parleur a résolu l'objet de cette visée: ils déclenchent en lui une opération, par laquelle il forme à son tour des concepts et les coordonne, pour reconstituer la pensée dont il suit la formulation. Ainsi nous ne croyons pas que le mot soit simplement « une étiquette sur un concept », selon la formule de Bally. Le signifié n'est pas un domaine immobile et parfaitement circonscrit du champ mental, comme nous l'avions d'abord supposé; il est à la fois une orientation de la pensée et une opération à effectuer; le concept est le résultat de cette opération

dans une visée déterminée. Un mot seul communique à la pensée une orientation vague ; il faut plusieurs mots pour définir une visée ; c'est pourquoi le lecteur comprend non des mots, mais des membres de phrase. Ce que nous avons considéré d'abord comme un signifié potentiel n'a pas de réalité ; nous voulions comprendre en lui tous les concepts que l'opération signifiée par le mot peut former ; or c'est impossible, car le nombre de ces concepts, même s'il n'est pas très grand, reste toujours indéfini. Le dictionnaire qui veut énumérer les concepts que les auteurs ont effectivement formés au moyen de chaque mot n'est jamais complet ; quand il les recenserait tous, il n'indiquerait pas les concepts nouveaux que le sujet qui possède la langue demeure capable de constituer en utilisant le mot concerné. D'autre part, s'il se borne pour éclairer le sens d'un mot à définir une liste de concepts, il ne nous met pas en état de l'utiliser ; il doit nous donner en outre une série de phrases dans lesquelles le mot est employé, soit donc nous en faire découvrir par ces exemples la valeur instrumentale. C'est seulement lorsqu'il nous aura fait assimiler cette valeur instrumentale que nous saurons nous en servir : c'est seulement alors qu'il nous en aura véritablement appris la signification. Le problème de l'actualisation ne se pose donc plus ; la pensée du lecteur accomplit l'opération signifiée par le mot, lorsqu'elle a été, de mot en mot, convenablement orientée.

On objectera peut-être que le mot isolé ne signifie pas seulement une opération à accomplir, mais véritablement un concept. Si, dans une classe de logique, je demande aux élèves de définir « l'homme », ce mot unique ne les plongera pas dans l'embarras ; il ne signifiera pas pour eux une opération impossible à effectuer, comme il devrait, semble-t-il, le faire en vertu de notre hypothèse, puisque la visée, hors de tout contexte, n'est pas déterminée et puisque l'opération signifiée reste, par conséquent, sans objet. Cette objection n'a qu'une valeur apparente. Dans la mesure où il est voulu, en effet, l'isolement constitue un contexte déterminé : il précise l'orientation de la pensée indiquée par le mot, au point d'en faire une visée exacte, et l'opération induite n'est dès lors plus sans objet. Il suffira d'imaginer que l'isolement soit fortuit pour nous en convaincre ; si je trouve un morceau de papier imprimé où subsiste un seul mot : « l'homme », je ne puis mener à chef l'opération que ce mot signifie, ni, par conséquent, penser avec certitude aucun concept, car l'objet de cette

opération n'est pas précisé. Il faudra pour y parvenir que je découvre le reste de la page et lise, par exemple : « bien qu'ils jouissent de droits égaux, les mœurs font à l'homme et à la femme des conditions inégales ». Les choses sont, il est vrai, différentes en ce qui concerne les noms propres, ils ne signifient pas une opération de la pensée, mais nous remarquerons qu'ils ne signifient pas davantage un concept ; « Socrate » nomme un individu ; le nom propre est bien, si l'on veut, « une étiquette », mais une étiquette sur un individu concret. (Il faut ajouter d'ailleurs qu'il ne suffit pas, de ce point de vue, qu'un mot porte une majuscule pour qu'il soit un nom propre. Socrate devient une sorte de nom commun dans les expressions « le Socrate de Platon », « le Socrate de Xénophon », « le Socrate d'Aristophane » ; il y est l'indice d'une visée avec laquelle je coïnciderai plus ou moins exactement et d'une opération de la pensée que j'effectuerai plus ou moins complètement, suivant que je connais bien ou mal les témoignages de Platon, de Xénophon ou d'Aristophane, et grâce auxquelles je concevrai plus ou moins parfaitement les idées qu'ils se sont faites du philosophe.)

Lorsque nous considérons les mots comme les porteurs de significations virtuelles mais statiques et, d'avance, toutes constituées, nous avons dû convenir que les rapports explicitement établis par la langue entre les différents mots d'une phrase ne suffisent pas à déterminer le choix que le lecteur accomplit parmi les significations possibles de chacun d'eux. Il nous a fallu supposer que sa pensée poursuit, au cours de la lecture, une activité qui n'est pas signifiée. Cette hypothèse gênante n'est plus nécessaire si nous reconnaissons que les mots ne signifient pas immédiatement des concepts, mais d'abord une orientation, un mouvement de la pensée et les opérations qu'elle doit effectuer. Nous avons constaté d'autre part que le lecteur comprend le sens d'un mot, même si l'écrivain, innovant, a employé ce mot dans un sens inédit. Cette compréhension serait inexplicable si le signifié était un concept car il faut précisément, dans cette hypothèse, pour que le mot soit intelligible, que le concept qu'il désigne soit compris d'avance dans son signifié potentiel. Elle ne pose plus de problème si le mot signifie une orientation de la pensée et une opération qui peut, suivant les visées au cours desquelles elle est effectuée, produire des concepts différents ; il suffit que, de mot en mot, le contexte définisse une visée nouvelle,

ou que l'objet de cette visée soit analysé d'une manière originale, pour que l'opération signifiée produise un concept nouveau.

Par ces quelques notes, produit d'une réflexion occasionnelle, nous ne pensons évidemment pas avoir résolu aucun des problèmes que posent les relations de la pensée et de la langue. Peut-être avons-nous pourtant été amené, en considérant l'acte par lequel nous comprenons une langue ancienne et celui par lequel nous la traduisons, à les poser – avec toute la maladresse d'un profane – en termes un peu nouveaux. Dans la mesure où nous y avons réussi, nous avons laissé sans réponse plusieurs questions importantes qui seraient sans doute du ressort, les unes, de la linguistique, les autres, de la philosophie. Il resterait à définir la nature des opérations signifiées et à les distinguer les unes des autres; on voit bien en effet que les différentes sortes de mots ne servent pas à accomplir et ne signifient pas les mêmes opérations. Il resterait d'autre part à étudier les objets des visées préalables: quelle en est la nature? dans quelle mesure l'analyse à laquelle je les soumets par le moyen des instruments linguistiques décèle-t-elle en eux une structure et des éléments originaux? quelle relation y a-t-il enfin, s'il existe de tels éléments, entre ces unités transcendantes à la pensée claire et les concepts que j'élabore? Nous ne concluons donc pas, conscient de l'incertitude de ces réflexions et de leur inachèvement. Le mieux que nous puissions attendre, c'est qu'elles soient critiquées et, pour autant qu'il ne faille pas simplement les rejeter, reprises et développées mieux que nous ne l'avons fait.

J. Rudhardt

II

Documents

LETTRES DE FERDINAND DE SAUSSURE

À ANTOINE MEILLET

publiées par

EMILE BENVENISTE

AVANT-PROPOS

Nous publions ici les lettres de F. de Saussure à A. Meillet, du moins toutes celles qui ont été conservées. Elles s'espacent de 1894 à 1911. Quelques-unes semblent manquer: une sûrement, supposée par la mention d'un renseignement dont Saussure remercie son correspondant en 1905; une autre probablement (antérieure à celle du 23 septembre 1907), où il lui faisait la première annonce de ses recherches sur le saturnien. On peut présumer en outre que Saussure, si scrupuleux sur les obligations de l'amitié, a dû écrire à Meillet après la remise des *Mélanges de linguistique* qui eut lieu à Genève le 14 juillet 1908.

Outre leur intérêt scientifique, ces lettres valent par leur constant bonheur d'expression et par la qualité exquise de la personnalité qu'elles révèlent. Nous avons cependant hésité longtemps à les faire connaître, à cause de la préoccupation singulière de l'« anagramme » qui s'y fait jour, Saussure n'ayant rien voulu publier à ce sujet. Mais il n'y a plus d'indiscrétion aujourd'hui à livrer ces pages, depuis qu'on a inventorié la documentation considérable que Saussure avait accumulée pour la démonstration qu'il méditait.¹

Les lettres sont publiées intégralement d'après les originaux, qui nous ont été remis par M^{me} Meillet. Nous avons rétabli les dates quand elles manquaient et éclairé dans les notes et les deux Appendices quelques allusions ainsi que des détails biographiques.²

E. B.

¹ R. Godel, *CFS*. 17 (1960), p. 6 et 11: « Anagrammes (ou hypogrammes): 99 cahiers; dossiers de tableaux sur grandes feuilles ». Voir maintenant aussi dans le *Mercur de France*, février 1964, pp. 243-262: Les anagrammes de Ferdinand de Saussure, textes présentés par Jean Starobinski.

² Les abréviations employées sont: BSL (= *Bulletin de la Société de Linguistique*); MSL (= *Mémoires de la Société de Linguistique*); CFS (= *Cahiers Ferdinand de Saussure*). — La seule particularité orthographique de ces lettres est l'usage de \bar{m} et \bar{n} , que nous avons remplacés par *mm* et *nn*.

LETTRES DE FERDINAND DE SAUSSURE
A ANTOINE MEILLET

[4 janvier 1894]³

Cher Monsieur Meillet,

Vous me faites du bien en parlant presque au début de votre lettre de novembre de votre *épistolophobie*, en ce que je vois que je parle à quelqu'un qui ne sera pas incapable d'excuser la mienne. Pour le reste, il paraît, et je m'en félicite, que le mal n'est pas encore chez vous à son extrême période. Sérieusement, j'ai été bien touché de votre lettre, comme j'avais été tout à fait désolé de ma male chance à Paris. Je ne puis me pardonner encore à présent de ne vous avoir pas donné rendez-vous d'avance. D'un autre côté, le jour de mon passage à Paris dépendait de plusieurs circonstances, et j'aurais pu être forcé au dernier moment de le remettre de trois jours, c'est ce qui me déconseillait de vous en avertir par lettre, j'étais trop incertain de la date.

J'aurais été bien curieux et bien intéressé d'entendre vos différentes théories nouvelles sur l'accent. Les détails que vous m'écrivez ne me donnent encore qu'une idée très vague par exemple sur ce que peut être votre accent d'intensité du grec et la manière dont il serait distribué selon les syllabes. Si l'existence de cet accent se confirme, je comprends parfaitement qu'il entraîne des effets phonétiques, tandis que je ne puis que rester très sceptique à l'endroit des prétendus effets phonétiques de l'accent jusqu'ici connu, par exemple quand Wackernagel soutient que $-\epsilon\rho\sigma$ - donne $-\epsilon\rho\sigma$ - ou $-\epsilon\rho$ - suivant les conditions d'accent, ou quand Frankfurter veut que les deux

³ La date de 1894 a été correctement inférée de l'allusion au X^e Congrès des Orientalistes, qui se tint à Genève en septembre 1894, par M. Godel, qui a publié la fin de cette lettre (*Sources manuscrites* p. 31).

traitements de *voyelle* + *oj* ou *vj* (χαίρω avec épenthèse, mais φθείρω = φθῆρω sans épenthèse) dépendent également de conditions toniques.

Je pose un point d'interrogation, c'est-à-dire de curiosité, encore plus grand quand j'apprends que la chute de l'*e* indo-européen ne dépend plus du ton. Entendons-nous : il y a beaucoup de chutes d'*e* qui ne coïncident pas du tout avec le ton, mais vous me laissez entendre que c'est là même où la coïncidence paraît claire que vous niez le rapport de cause à effet. Ainsi, je suppose, dans *imés* comparé à *éimi*??

A propos d'accent, avez-vous vu que Wackernagel dans son dernier travail, très intéressant, sur l'Accent grec vous applaudit pour l'explication de ἐνθάδε, tout en regrettant la forme sommaire où elle est conçue.⁴ J'ai bien peur, entre nous, qu'il n'y ait au fond malentendu, et que votre idée ne soit pas du tout la sienne.

J'ai commencé à lire votre second article sur les gutturales, mais j'ai été interrompu par les fêtes de fin d'année qui m'ont empêché de m'occuper depuis une quinzaine. Je suis actuellement à Genève même, et ne retournerai à Malagny que le 20 janvier.

Vous aurez reçu ces jours-ci la circulaire d'invitation au X^e Congrès des Orientalistes, et je n'ai pas besoin de vous dire que je me berce fermement de l'espoir de vous y voir. Ce serait trop dommage véritablement qu'aucun de nos amis de Paris manquât à cette fête, et certainement sans faire intervenir mon souhait personnel, je crois que chacun aura là une occasion très facile, très naturelle, beaucoup plus difficilement retrouvable par la suite, de faire connaissance avec tous les hommes importants d'une spécialité. Celle des langues indo-européennes sera très fortement représentée comparativement aux Congrès précédents ; mais vous avez du reste un double titre à prendre part au Congrès, à la fois comme arménisant, donc comme Orientaliste proprement dit, et comme simple « linguiste comparatif », ce qui est mon pauvre titre à figurer je ne sais trop pourquoi dans le Comité d'organisation, sans que j'aie jamais fait de l'orientalisme. Comme du reste nous avons surtout des linguistes dans le Comité général Suisse que nous avons pu constituer, il est à prévoir, comme je le disais, que nous aurons des assises d'indogermanisme. Je doute peu que Brugmann etc... soient présents.

⁴ J. Wackernagel, *Beiträge zur Lehre vom griechischen Akzent*, 1893, p. 25 = *Kleine Schriften*, II, p. 1094, n. 1.

Le commencement de mon article sur l'intonation va paraître.⁵ Le 2^d article terminera ce que je veux dire sur l'intonation et contiendra 2^o mes remarques sur l'accentuation, ainsi que sur *l'intonation lette*, qui est (vous l'ai-je dit?) un effet de *l'accentuation - sans rapport avec l'intonation lituanienne* !! Mais je suis bien dégoûté de tout cela, et de la difficulté qu'il y a en général à écrire seulement dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage. Préoccupé surtout depuis longtemps de la classification logique de ces faits, de la classification des points de vue sous lesquels nous les traitons, je vois de plus en plus à la fois l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste *ce qu'il fait*; en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue; et en même temps l'assez grande vanité de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique.

C'est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt: et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier.

Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique, quoique je n'aie pas de plus cher vœu que de n'avoir pas à m'occuper de la langue en général.

Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé.

Voilà une disposition, peut-être stupide, qui expliquerait à Duvau⁶ pourquoi par exemple j'ai fait traîner plus d'un an la publication d'un article qui n'offrirait, matériellement, aucune difficulté, -

⁵ M. Godel a cité les lignes qui suivent d'après une copie qui est inexacte en plusieurs endroits: notamment celui où Saussure avoue « l'assez grande vanité (et non: variété) de tout ce qu'on peut faire finalement en linguistique ». Il y a aussi des mots omis: « sans cesse... »; - « sans enthousiasme ni passion ». J'en ai donné le texte rectifié *CFS*. 20 (1963) p. 13.

⁶ Louis Duvau, alors administrateur de la Société de Linguistique, assurait la publication des *Mémoires*.

sans arriver d'ailleurs à éviter les expressions logiquement odieuses, parce qu'il faudrait pour cela une réforme décidément radicale.

Je vous adresse, cher Monsieur Meillet, mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, et vous prie de me croire

Votre affectueusement dévoué

F^d de Saussure

4 Janvier.

Permettez-moi un petit post-scriptum. Vous voulez bien m'appeler votre maître, et je serais bien flatté d'avoir mérité ce titre en quoi que ce soit. Mais je tiens encore davantage à un autre, et si vous le voulez bien, nous correspondrons désormais entre amis.

Genève 8 février [1900]⁷

Mon cher ami

J'avais lu avec beaucoup d'intérêt un article de M. Gauthiot dans le dernier fascicule des Mémoires,⁸ sans savoir que vous l'aviez pour élève, et j'avais été très sensible, il y a peu de jours, à l'envoi qu'il m'a fait d'un tiré à part dont je n'ai pu encore le remercier n'ayant pas trouvé d'adresse sur la bande d'envoi.

Je suis doublement aise d'apprendre qu'un linguiste dont les débuts sont aussi distingués est une de vos recrues, je vous en félicite bien sincèrement comme d'une récompense due à votre enseignement.

Si M. Gauthiot arrive à nous expliquer complètement dans le volume qu'il nous promet l'espèce d'antinomie qui semble régner entre la nature de l'accent primitif et ses effets sur le système consonantique de 2 ou 3 langues, il nous aura rendu un bien grand service.

Je suis provisoirement frappé du fait que M. Gauthiot parle des effets post-indoeuropéens de l'accent, mais ne parle pas de ses effets indo-européens (réduction de **kleutos* à *klutós*, de **deuo* à *duō* etc.).

⁷ La date résulte de l'allusion à l'article de R. Gauthiot.

⁸ R. Gauthiot. A propos de la loi de Verner et des effets du ton indoeuropéen (*MSL*. XI, 1899-1900, pp. 193 sq.).

D'autre part dans l'appréciation de l'accent hindou ne s'en tient-il pas trop exclusivement aux Prâtiçâkhyas à côté des systèmes variés du Çatapathabrâhmaṇa, de la Maitrâyaṇi, etc. qui font d'un moment à l'autre passer toute l'accentuation hindoue sous un véritable kaléïdoscope, le blanc devenant noir, et le noir devenant jaune, etc., sans autre constance que la place du ton, et avec les plus complets renversements de la nature des différents tons.

Il me semble que c'est surtout aujourd'hui cette multiplicité d'interprétations du ton hindou d'après les très différents systèmes de notation hindous qui constitue le problème pour ceux qui s'attachent à la nature de l'accent.

Ce que vous me dites de votre activité au Collège de France ⁹ me cause le plus grand plaisir, car je suppose bien que M. Bréal a voulu ainsi montrer complètement le cas qu'il fait de vous, sans être autrement empêché par sa santé. Comme vous ne m'en parlez pas, je suppose que notre excellent maître se porte bien, et je vous prie de lui apporter mon salut quand vous le verrez. Ma vénération pour lui est entièrement indépendante des lacunes de ma correspondance, de même que mon amitié pour d'autres

Affectueusement à vous

F. de Saussure

⁹ Meillet suppléa Bréal au Collège de France pendant l'année 1899-1900.

9 Février [1900] ¹⁰

Mon cher ami

Permettez-moi un post-scriptum pour vous demander de présenter avec moi à la Société de Linguistique M. Charles *BALLY*, privat-docent à l'Université de Genève, 24 rue du Mont-Blanc, Genève. Mr Bally s'occupe depuis plus de dix ans de sanscrit et de grammaire comparée quoique son enseignement ne porte pas sur ces sujets. Vous vous souvenez peut-être de l'avoir rencontré au Congrès des Orientalistes de 1894. Il désire depuis longtemps faire partie de notre Société, et je me reproche de n'avoir pas transmis

¹⁰ La date est indiquée par le texte même.

plus tôt sa demande, aussi je m'empresse de réparer mon nouvel oubli d'hier.¹¹

J'ai peut-être oublié aussi de vous dire que naturellement je serai très honoré si M. Gauthiot me communique son manuscrit et que je me promets d'avance grand plaisir de cette lecture. Si je ne l'ai pas dit, c'est comme vous l'aurez compris que cela allait sans dire.

Hirt et son *Ablaut* me semblent comme vous le dites pécher surtout du côté de la faculté critique. En général un livre sur l'*Ablaut* devrait être compris d'une manière moins étriquée que ce n'est le cas de la part des Allemands. Un sujet comme l'*Ablaut* place celui qui veut en parler à fond dans une position où il lui est interdit de n'avoir pas des vues sur l'ensemble des progrès obtenus en linguistique depuis vingt ans, – même en ce qui concerne la méthode générale, car l'*ablaut* est une alternance, et la théorie des alternances est la base de la méthode.

Votre dévoué

F. de Saussure

9 fév.

¹¹ Ch. Bally fut en effet présenté à la Société de Linguistique par F. de Saussure et A. Meillet le 24 février 1900 (*BSL*. XI, p. LXXII).

Creux-de-Genthod près Genève. 27 novembre
[1900]¹²

Mon cher ami,

vous m'obligeriez beaucoup en me faisant savoir de suite par carte postale si le banquet en l'honneur de M. Bréal est fixé au 1^{er} décembre, comme le dit le *Temps*, ou au 3 décembre comme il me semble l'avoir lu dans la circulaire de la Société, – circulaire que je ne retrouve pas.¹³ A mon grand regret il me sera pas possible de me

¹² Cachet de la poste: Genève 28.XI.00.

¹³ Le banquet en question, pour fêter le 25^e anniversaire de l'entrée de Michel Bréal à l'Institut, eut lieu le 1^{er} décembre 1900 (*BSL*. XI, p. CLXXV). et F. de Saussure s'associa à cette célébration par un télégramme (*ibid.* p. CLXXVIII et CLXXIX).

rendre à Paris pour prendre part à cette fête, comme je l'avais espéré d'abord, mais je tiendrais d'autant plus à ne pas manquer de m'y associer par un modeste témoignage télégraphique, et vous seriez bien aimable à ce propos *de me dire l'adresse exacte* où je puis envoyer le télégramme.

Merci d'avance, et mille affectueux souvenirs

F. de Saussure

Je voulais vs remercier depuis longtemps de vos deux envois si intéressants. J'ai là une lettre commencée pour vous et qui n'est jamais partie. Ce sera pour bientôt.

Genthod (Genève)

28 Octobre 1902.

Mon cher ami,

Si invraisemblable que soit le fait, j'étais occupé hier à *correspondre*, à correspondre avec un de mes excellents et patients « correspondants » (ne trouvez-vous pas que ce terme prend une signification étrangement unilatérale sous ma plume?), lorsque me parvint votre aimable et charmante lettre. J'ajouterai que le correspondant à qui je m'adressais était vous-même, et qu'il n'y avait que deux mois que je devais la réponse, ou plutôt le remerciement, que j'étais en train d'écrire.

Certes, je n'essaie plus des défenses inutiles sur de pareils retards. Celui-ci me pesait par trop, quand je songe avec combien de vraie gratitude et de jouissance, j'avais reçu au mois de septembre, et lu à l'instant même, vos deux beaux volumes sortant de presse, dont je pense vous parler plus loin. Je veux d'autant moins allonger ici que je dois avant tout répondre à votre nouvelle lettre et à tout ce qu'elle contient. Du moins si j'en ai le temps immédiatement, car le nombre de choses accumulées dont je voulais vous entretenir, commence à devenir démesuré, et je serai probablement obligé de faire une coupure au moment du courrier.

Vous me faites une surprise, dont je suis vraiment touché et ému, en me disant que vous voulez mettre mon nom sur la 1^o page

d'un de vos livres.¹⁴ C'est un honneur que j'apprécie dignement, et auquel je ne savais pas tout-à-l'heure que je serais si sensible, car je vous avoue que je n'avais jamais pensé à rien de tel, de la part de qui que ce soit. Venant de vous, il est certain que ce ne sera, comme je le désire, qu'un témoignage affectueux, et confraternel en l'Ecole des Hautes Etudes. C'est pour cela que je l'accepte, en y ajoutant le plus grand prix. J'accepte en vous priant seulement de trouver un moyen de tourner le mot d'*Anniversaire*, qui serait un bien grand mot même pour un ouvrage à prétentions moins modestes que mon *Mémoire*, - ou du moins d'atténuer en ajoutant quelque chose. (C'est une simple question de formule, que vous résoudrez sans peine, mais que je tenais essentiellement à vous signaler).
Merci encore.

J'ai à peine besoin de vous dire que j'attends non sans impatience ce nouveau volume (pour moi, et aussi pour les malheureux élèves qui ne se débrouillent que difficilement dans Brugmann et dans Henry.) Je suis certain que les clartés indo-européennes jailliront toutes seules quand ce sera vous qui les mettrez en œuvre.

Vs me parlez de M. Gauthiot. C'est un autre remords vivant. Comment est-il possible qu'après sa lettre si aimable et si confiante où il m'entretenait de son prochain voyage en Lituanie, je ne lui aie répondu que par une *promesse* de lui envoyer mes documents? Ma seule excuse est que j'habitais à ce moment « en ville » (à Genève), loin de ces papiers qui étaient à la campagne. Je ne lui aurais du reste probablement adressé, en fait de « documents », que ma carte (mi-hypothétique) des dialectes lituaniens dressée sur lecture de textes. Mais il aurait été d'un intérêt scientifique que M. Gauthiot fût au moins à même de vérifier sur place l'exactitude de cette carte en ce qui concerne certaines frontières phonétiques ou morphologiques, cela tt à fait indépendamment de ce que je devais à ce distingué confrère comme correspondant. Il va sans dire que je saisis avec empressement toute occasion de réparer ce dont je m'accuse. Pardon d'interrompre ici.

Affectueusement à vous

F. de Saussure

¹⁴ Il s'agit de la dédicace de l'*Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Cf. ci-après n. 16.

Genève, 26 fév. [1903]¹⁵

Mon cher ami

Bien sensible à votre aimable lettre du 18, je vous confirme provisoirement que j'ai bien reçu le manuscrit et la lettre de M. Gauthiot, dont le travail m'intéressé fort.

Les envois de M. Gauthiot, ainsi que les vôtres, se trouvent avoir été retardés de trois jours pleins (je tiens à le dire pour que vous ne me teniez pas trop rigueur) du fait qu'ils étaient adressés à mon ancien bureau de poste de Versoix. Habitant maintenant en été à *Genthod*, en hiver à *Genève*, il y a eu deux renvois successifs de bureau en bureau, dont je vous fais toutes mes excuses car c'était à moi à informer l'administrateur de la Soc. de Linguistique de ces changements. — Le plus simple et le plus sûr est d'adresser sans autre à *Genève*, avec le prénom.

Dans votre lettres vous me donnez une nouvelle qui me fait le plus grand plaisir en me parlant du Dictionnaire slave que vous préparez. Je *nous* félicite en songeant que ns pourrons échapper prochainement à Miklosič, dont beaucoup de données étaient invérifiables, et qui était surtout aussi vieilli par sa manière de procéder avec les textes slaves que par sa manière de faire les comparaisons. En même temps je *vous* félicite, car je suis persuadé qu'un tel travail vous donne chaque jour une ample moisson de découvertes et de satisfactions.

Votre bien dévoué

F^d de Saussure

¹⁵ Année rétablie d'après l'allusion au travail de Gauthiot, dont il est question dans la lettre suivante, celle-ci datée.

Genève, 20 mars 03

Mon cher ami

Vos lignes de l'autre jour m'avaient donné une bonne nouvelle en m'apprenant que vous étiez arrivé au bout du volume que je savais en préparation depuis l'année dernière, et vous me préveniez gracieusement que j'en recevrais la primeur. Le volume est arrivé aujourd'hui, il n'y a pas plus d'une heure, et je ne sais trop com-

ment vous dire ma fierté, – mon émotion –, en entrouvrant le premier feuillet, où vous avez voulu inscrire mon nom.¹⁶ Vous pouvez être bien certain que l'honneur que vous me faites me va directement au cœur. Je ne sais trop si la vanité reste une corde tt à fait insensible dans le plaisir que font de tels témoignages, sûrement l'amitié en est la première touchée. En mettant une bonne partie de la mention beaucoup trop flatteuse que vous me consacrez sur le compte d'une affectueuse pensée personnelle, je ne puis qu'en sentir davantage le prix. Soyez en donc remercié de tout cœur, – mais où dois-je terminer au juste les remerciements, car je m'aperçois, rien qu'en parcourant à tire d'aile quelques parties du livre que j'ai entre les mains depuis une heure, que je ne suis pas quitte avec la première page ! Et je trouve encore au haut du volume vos deux lignes manuscrites tout aimables, mais attestant une fois de plus votre tendance persévérante à substituer le mérite des autres au vôtre. Au moins pour ces dernières, je n'aurai pas de peine à les réfuter quand je vous écrirai dans le détail ce que je pense de votre livre. Laissez-moi quelques heures pour en achever la lecture à tête reposée, car quoi que j'en connaisse déjà le principal, je tiens à faire cette lecture à fond.

Je lis très attentivement le travail de Gauthiot, et je vous prie dès à présent de remercier l'auteur de ma part, ce mot est un simple billet comme vs voyez.

Votre affectueust dévoué

F^d de Saussure

¹⁶ Rappelons les termes de cette dédicace: « A mon maître M. Ferdinand de Saussure, à l'occasion des vingt-cinq ans écoulés depuis la publication du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878-1903) ».

[14-IX-05]¹⁷

Mon cher ami

Je ne saurais trop vous remercier pour les renseignements si complets que vous m'avez donnés,¹⁸ et je m'excuse encore de vous

¹⁷ Cachet de la poste.

¹⁸ La lettre où Saussure sollicitait ces renseignements n'a pas été conservée.

avoir ainsi dérangé, à mon plus grand profit. Je suis maintenant fixé sur les points par lesquels je pouvais avoir à faire intervenir l'arménien. Je regrette même que le cadre plus ou moins imposé par le caractère de la publication Nicole¹⁹ m'oblige à laisser de côté une partie des développements que j'aurais utilisés dans un article de revue *linguistique*.*

Merci encore, et affectueux souvenirs de votre dévoué.

F. de Saussure

Merci aussi des nouvelles de M. Bréal. Je suis heureux de ce que vous m'écrivez.

Cossonay, 14 Sept.

* Je suppose que *alewr*, même s'il n'est pas emprunté, repose sur une finale en *-euro-*, et n'est pas quelque chose comme **aġetro-*. Prière instante de ne pas reprendre la plume à ce propos, à moins que je ne vienne de dire une bêtise.

¹⁹ Il s'agit de l'article donné aux *Mélanges Nicole* en 1905 (= *Recueil des publications scientifiques*, p. 576 sq.)

Genève, 31 Oct. 05,
Tertasse, 2

Mon cher ami

N'ayant presque pas ouvert un journal pendant les vacances, j'ai été assez ému d'apprendre avant-hier par un ami, qui avait par hasard lu la chose dans *le Temps*, qu'il aurait surgi des difficultés à propos de la succession de M. Bréal au Collège de France. Quelles difficultés? – C'est ce que je ne sais pas encore, même vaguement, l'ami dont je vous parle n'ayant pu retrouver le numéro du journal, et ne se rappelant lui-même aucun détail. J'espère vivement, ou qu'il aura mal compris le sens de l'article, ou en tous cas qu'il ne s'agit de rien de grave ou de pénible pour vous ou pour M. Bréal. Mais dans l'incertitude, je ne puis m'empêcher de vous écrire pour avoir quelque nouvelle précise, je m'intéresse trop à votre succès,

que je voudrais éclatant, comme il mérite de l'être, pour ne pas vous demander ce qui se passe.

Recevez en attendant une fois de plus, mon cher ami, tous les vœux affectueux de votre dévoué

F^d de Saussure

Presque en même temps j'ai reçu la Liste de publications que vous avez fait imprimer, mais où il m'est permis, j'espère, de ne pas voir le signe d'une élection contestée, puisqu'il est naturel en tout état de cause que vous énumériez vos titres en posant votre candidature.

3 Nov. [1905] ²⁰

Mon cher ami

Votre lettre m'a fait un bien sensible plaisir. A vrai dire je n'avais pas d'inquiétude sérieuse, il me paraissait plus qu'extraordinaire qu'une difficulté, dont je ne pouvais même m'imaginer la nature, se présentât à propos de la succession de M. Bréal. Mais plus la chose me paraissait énigmatique, plus j'ai éprouvé le besoin de vous demander quelle espèce de mystère ou de mystification se cachait derrière l'entrefilets ²¹ de journal dont me parlait, comme je vous l'écrivais, une personne qui n'avait rien retenu de son contenu sauf une impression générale. Merci encore et de votre réponse, et de tous les détails que vous me donnez, qui achèvent de me tranquilliser avec tous vos amis.

A bientôt nos félicitations, et en attendant mille bons vœux et souvenirs

F^d de Saussure

3 nov.

– Drôle d'idée, si on tient à créer une chaire de Phonologie expérimentale, que de vouloir l'installer sur la tombe de la Grammaire Comparée. –

²⁰ Cette lettre fait évidemment suite à la précédente.

²¹ C'est l'orthographe ancienne du mot.

10 janvier [1906]²²

Mon cher ami

Depuis vos dernières lignes, de la fin d'Octobre, j'avais eu quelques nouvelles (fort bonnes) de l'état de vos affaires par mon parent M. Naville, qui avait été appelé au mois de novembre à faire des conférences au Collège de France. Ces bonnes nouvelles me sont confirmées par votre lettre reçue hier, et dont je suis très heureux, m'étonnant seulement que la nomination ne soit pas chose faite depuis longtemps; mais étant acquise d'avance, vous pouvez l'attendre avec patience, voire même sans impatience aucune d'avoir trop vite à ajouter à vos occupations la charge de ce nouvel enseignement. Cela surtout si, comme je suis fâché de l'apprendre, vous ne vous sentez pas en très bonne disposition en ce moment. Ce mot à la fin de votre lettre m'a légitimement inquiété. S'il s'agit de fatigue et de surmenage – ce qui certes n'aurait rien d'étonnant après la somme de travail que vous vous êtes imposé depuis bien des années –, je ne saurais trop vous engager à couper le mal dans sa racine et à vous procurer le repos nécessaire non plus tard, mais si possible de suite. Si vous me répondez que mon conseil porte à faux et que vous vous sentez en parfaite santé, je m'en réjouirai, – sinon il vaut la peine d'y songer, j'en fais en ce moment l'expérience, regrettant de n'avoir pas pris plus tôt le parti que j'ai pris cet hiver de mettre une interruption complète dans mes occupations et préoccupations habituelles. Je me suis fait octroyer un congé à l'Université de Genève et vous écris de Rome où je suis avec ma femme pour un séjour prolongé. Je m'en trouve fort bien, mais me serais mieux trouvé encore, comme je le disais, de l'avoir fait plus tôt.

Je pense aller un de ces jours à l'Ecole Française et aurai sans doute le plaisir d'y voir, outre Mgr Duchesne, quelques jeunes gens ayant un lien avec l'Ecole des Hautes-Etudes, et peut-être ayant suivi vos cours. Je n'ai pu le faire jusqu'à présent, ayant commencé mon séjour en Italie par Naples où j'ai passé le mois de décembre.

²² L'année est celle de l'élection de Meillet au Collège de France, et confirmée par la lettre suivante.

Donnez-moi à l'occasion de vos nouvelles, mon cher ami, par une carte postale. Je vous adresse mes vœux bien affectueux pour l'année qui vient

Votre dévoué

F^d de Saussure

10 janv.

Hôtel Pincio. Via Gregoriana. Rome.

Mon cher ami,

Merci d'avoir pensé si aimablement à me donner la nouvelle de votre nomination définitive. Par hasard presque au même moment je l'apprenais par un journal français qui m'était tombé sous les yeux. Vous savez quelle part je prends à l'événement, combien je m'en réjouis pour vous et pr la linguistique française, et aussi pour M. Bréal qui trouve un successeur qui fera honneur à sa chaire et à son choix. Encore une fois toutes mes cordiales félicitations. Votre lettre reçue l'autre semaine m'avait fait grand plaisir, je suis surtout heureux d'y lire que vous vous portez bien. – Inutile de vous dire que je ne fais pas grand chose ici. L'inscription archaïque du Forum est un amusement tout indiqué lorsque j'éprouve le besoin de me casser la tête. Rien à en tirer, bien entendu, mais il est intéressant de contempler le bloc énigmatique et de s'assurer *de visu* des lectures. Celles-ci ne me semblent pas encore établies partout avec le degré de certitude qu'on aurait pu leur donner, et réciproquement il y a telle donnée comme certaine qui ne l'est pas, notamment un I qui peut se lire + (*x*). (Cet *x* n'est au meilleur cas qu'un *x* de plus, et il y en a trop déjà dans l'affaire...). Je vous adresse, mon cher ami, tous mes affectueux souvenirs et bons souhaits pour la nouvelle carrière d'activité qui s'ouvre devant vous

F^d de Saussure

Rome, 23 janvier 06.

Vufflens s/Morges, 23 Sept. 07

Mon cher ami,

Votre lettre m'a causé avant tout *une déception*, mais elle contient une promesse, et cette promesse, quand même vous en mettez l'échéance à un nombre assez vague de mois, je la retiens avec précision, et j'en fais dès à présent ma fiche de consolation.²³ Rien ne pouvait me faire plaisir comme la perspective sérieuse que vous me donnez de vous voir, en échange de l'occasion assez aléatoire que j'avais entrevue dans le congrès de Bâle.²⁴

Je comprends singulièrement, du reste, vos raisons de ne pas vous déplacer pour ce Congrès, car en-dehors de celle que je regrette d'apprendre et qui est relative à la santé de Mr votre père, il est heureux pour tout le monde que vous sachiez donner leur prix aux mois de vacances, les seuls où on n'ait pas à défendre son temps les armes à la main, surtout pour qui a son séjour à Paris hors de ce temps de trêve.

Cela va tout de suite nous procurer, comme je vois, des choses intéressantes, et le *cours sur le développement historique du grec* sera, en-dehors de tout ce qu'il promet pour nous, linguistes, une véritable bénédiction pour les étudiants qui ont, comme ceux de Genève, à répondre, pour la licence, sur l'histoire grammaticale de la langue grecque, sans qu'on puisse leur indiquer un seul livre à peu près correspondant à ce titre par le plan et le contenu.

Ce qui me réjouit presque encore plus, c'est que nous allons avoir au moins l'*Introduction* du *Dictionnaire Slave*, et qu'en outre, à ce que vous me dites, Teubner s'est inscrit d'avance pour une traduction. J'avais d'abord compris, en vous lisant, que vous vous félicitez de ce que les Allemands seraient enfin forcés de savoir ce que contenaient vos publications slavologiques, ce qui me paraissait une exigence des plus naturelles; mais je m'aperçois en vous relisant que vous ne parlez même pas des vôtres, et qu'il s'agit des miennes à propos de cette préface à votre œuvre: donc apparemment de mes quelques contributions baltologiques? Voilà vraiment de quoi me

²³ Ces allusions supposent une lettre antérieure, que nous n'avons pas.

²⁴ Ce congrès était la 49^e « *Versammlung deutscher Philologen* » qui eut lieu à Bâle en 1907 et qui comprenait une section indo-européenne (cf. *Indogermanisches Anzeiger*, 1908, p. 64).

toucher, si vous ne m'aviez habitué, dès longtemps, à savoir que vous ne manquez pas une occasion de relever ce que j'ai pu mettre dans ces quelques articles. Voilà aussi de quoi me donner du regret de n'avoir jamais fini celui des Mémoires de la Soc. Ling. Le second article a été non-seulement écrit, mais en grande partie composé, et j'en ai reçu les placards de l'Imprimerie Nationale, il contenait précisément le point central d'où j'étais parti, à savoir que c'était la disparition du *ə* qui devait être la cause de différence entre *vėmti peņktas* etc. C'est en voyant que Bezzenberger était tombé sur la loi de *vėmti* (sans sortir qt à lui de ce cas limité), que j'avais été incité à commencer une publication des mes observations, et j'ai eu le talent de l'interrompre avant même d'arriver à ce cas capital auquel je tenais doublement parce qu'il confirmait l'importance générale de *gani-tum* contre *man-tum* en sanscrit. Le placard de l'Imprimerie nationale contenait aussi tout le commencement de la théorie morphologique, ou d'une théorie morphologique, par laquelle j'expliquais que l'intonation s'était unifiée dans les racines baltiques, ainsi *vėmiau*, *ěme*, à cause de *vėmti*, ou *iņtas*, etc... ce qui a notamment une grande importance dans les racines avec *i*, *u*.

Mais, puisque vous parlez de l'insuffisante attention donnée en général par des confrères allemands à tout ce qui n'est pas dans leur langue, expliquez-moi quand vous me ferez le plaisir de m'écrire, comment M. Sommer que j'ai eu l'occasion de feuilleter ces jours-ci, a pu écrire son livre (Latein. Laut & Formenlehre) sans même citer le nom de Louis Havet, alors que tous les principes les plus méconnus de la science allemande, et les plus originaux comme phonétique latine, que L. Havet n'a cessé d'enseigner, s'y trouvent incorporés comme par miracle. (Seule exception: la quantité de *amāntur*, *amānt*, *monēntur*, *essēnt*, point sur lequel Sommer en reste à ses maîtres d'outre-Rhin, en posant faussement *amāntur*, etc.). Je pose ici la question parce que vous vous disiez invité « par M. Sommer » au Congrès de Bâle, et que j'en ai conclu que vous l'aviez peut-être connu à Paris. Très certainement l'auteur paraît avoir passé par Paris. —

En recevant vos lignes, où vous renouvez si aimablement l'offre de lire mes feuilles sur l'anagramme homérique, j'ai réuni les cahiers que j'avais emportés, et je vous les enverrai peut-être, mais voici la circonstance qui me fait hésiter à vous dérober du temps pour cela,

et me décide à vous envoyer plutôt un aperçu des résultats auxquels j'arrive pour le Saturnien latin. D'une part je ne désire pas moins votre opinion sur ce chapitre, pour moi plus capital que celui d'Homère, d'autre part vous y gagnerez de recevoir à examiner un manuscrit *relativement de petite taille*, au lieu des quinze ou vingt cahiers que j'aurais à vous expédier pour Homère.

C'est à peu près ici que j'ai interrompu la lettre du 23 Sptembre, dont vous avez le premier feuillet ci-dessus, pour écrire précisément les notes sur le Saturnien qui devaient accompagner cette lettre. De fil en aiguille mon manuscrit s'est un peu grossi, sans que je pusse non plus l'écrire d'une seule haleine, et ainsi voici lettre et notes retardées de quelque quinze jours, — je vous en fais mes excuses en ce qui concerne la lettre, car je n'aurais pas voulu mettre d'intervalle à vous remercier de vos excellentes lignes.

C'est du Saturnien que j'étais parti pour rechercher, ou pour songer à rechercher si l'épopée grecque connaissait quelque chose d'aussi bizarre à première vue que l'imitation phonique, au moyen du vers, des noms qui ont une importance pour chaque passage. Je laisse la question ouverte provisoirement pour lesdits poèmes homériques, et je reviens à ce que je disais être mon point de départ — que j'aurais peut-être mieux fait d'explorer à fond dès l'année dernière au lieu de partir par la tangente sur Homère: celui-ci offre évidemment un champ plus ample, mais le Saturnien latin m'eût offert, je crois, un champ plus sûr, si je l'avais tout de suite fouillé à fond sans sortir de ce cercle.

Voici les conclusions auxquelles j'avais été conduit par l'examen des restes de la poésie saturnienne, en-dehors de la question métrique, sur laquelle, d'ailleurs, je me sépare complètement aussi des opinions précédentes.

1. L'allitération, c'est-à-dire la corrélation de phonèmes *placés à la tête des mots*, est une partie tout à fait insignifiante d'un phénomène autrement vaste et important.

2. Le phénomène réel a peut-être *trois formes diverses*, dont malheureusement la première est extrêmement difficile à contrôler, parce qu'il faudrait être minutieusement certain de la lecture de chaque forme et de la phonétique de chaque auteur :

a) ce premier fait soupçonnable, c'est que tous les éléments phoniques doivent, sans exception, se correspondre entre eux par couples : de manière que le vers idéal serait celui offrant par exemple, au total :

2 L, 2 P, 4 R(=2+2), 6 A, 2 O, 4 U, ainsi de suite, et sans que la position initiale ait une importance particulière quelconque.

Toutefois, vu la difficulté pour le versificateur, il est d'emblée accordé que l'on peut se rattraper pour un couple sur le vers suivant, et même sur l'espace de plusieurs vers : de sorte que la loi aboutirait à ce que dans un épigramme comme ceux des Scipions, tous les éléments doivent, – c'est-à-dire doivent *simplement* – se trouver en nombre pair au bout des 6 ou 8 vers qui forment l'épigramme.

Les pointages sont suprêmement difficiles comme vous l'entrevoiez d'avance et pour mille raisons comme les lacunes de l'inscription, ou simplement des incertitudes comme de savoir s'il faut compter 3 s ou 4 dans une forme orthographiée SVPERASES = superasses, etc., etc., etc. Mais dans les cas relativement clairs on arrive à des chiffres extrêmement favorables à la supposition.

b) ce qui précède serait la loi des différents éléments *pris comme monophones*. Aussitôt que l'on ne pousse pas l'analyse jusqu'à la limite systématique du monophone, qui a pour respectif une arithmétique serrée, et que l'on s'en tient aux *groupes phoniques* (diphones, triphones), on est alors en présence d'un phénomène plus immédiatement saisissable, quoique plus difficile d'autre part à réduire à une formule fixe :

En effet, presque tout passage saturnien n'est qu'un grouillement de syllabes ou de groupes phoniques qui se font écho, comme par exemple, et en choisissant un exemple relativement pauvre à cet égard, les vers de Livius

{ Ibi manens sedeto donicum videbis
 { Me carpento vehente domum venisse

DĒ : DĒ dans *sedēto* : *vidēbis*.

BĪ : BĪ dans *ibi* : *vidēbis*.

DŌ : DŌ dans *dōnicum* : *dōmum*

VĒ : VĒ dans *vehente* : *vēnisse*

TŌ: TŌ dans *sedētō*: *carpentō*

NĪ: NĪ dans *donicum*: *vēnĭsse*

ĒN: ĒN dans *man-ēn-s*: *v-ēn-isse*

SĚ: SĚ	} dans <i>sĕdētō</i> : <i>vēnis-sĕ</i> (<i>manēnssĕ</i> -: <i>vēn(i)ssĕ</i>)
ou SSE: SSE	
ou ĒNSSE: ĒNSSE	

ĒNT: ĒNT dans *carp-ĕntō*: *veh-ĕnt-e*

ŪMV: ŪMV dans *donicumvid*: *domumvĕn*

Je répète que le phénomène *b* (de la corrélation *syllabique*, ou polyphonique), est plus facile à rendre sensible, mais que son côté malheureux, c'est qu'il serait difficile de montrer que le texte se résoud exactement en X *polyphones* = X *polyphones*, sans résidu, ou sans reprise du même élément pour 2 polyphones distincts. Est-ce un à-peu près, ou est-ce un système exigeant un compte réglé, c'est difficile à démêler surtout devant d'autres textes où des vers entiers semblent un anagramme d'autres vers précédents, même à grande distance dans le texte.

c) Ce qu'on peut très heureusement aborder sans résoudre ni le point *a* ni le point *b* concernant le décompte des monophones ou des polyphones, c'est ce fait *indépendant* – ou pouvant être *considéré d'une manière indépendante*, car je ne voudrais pas aller plus loin –, que les polyphones reproduisent visiblement, dès que l'occasion en est donnée, les syllabes d'un mot ou d'un nom important pour le texte, et deviennent alors des polyphones *anagrammatiques*.

L'anagramme peut se dérouler soit sur un nom qui figure dans le texte, soit sur un nom qui n'est pas prononcé du tout, mais se présente naturellement à l'esprit par le contexte.

L'anagramme, d'autre part, a les bases générales suivantes au point de vue de sa forme:

Un nom comme *Vergilius*, découpé par diphtongues, donne 9 diphtongues possibles: *ve* - *er* - *rg* - *gi* - *il* - *li* - *i* - *u* - *us*, et si l'anagramme est d'une correction absolue, il exécutera tous les neuf; – mais les syllabes se trouvent constituées même en sautant un diptongue sur deux, si l'on veut:

ve —	rg —	il —	i —	u —	us
ou	v(e) - er	— gi	— li	— i	— (u)s.

Et ainsi chaque anneau de l'analyse diphonique n'est pas indispensable tel qu'il ressort de cette analyse: il suffit que rien ne manque d'un bout à l'autre du mot.

J'ai indiqué, autant que possible, dans le manuscrit les autres règles ou moyens appliqués, à propos des cas qui se rencontraient.

Comme vous le verrez au bout de peu de pages, ce n'est pas la difficulté de retrouver les noms qu'on attend qui est un écueil et un sujet de doute, mais c'est au contraire le fait que presque toute pièce en offre presque cinq ou six aussi facilement qu'un seul, et qu'on arrive à se demander si l'on ne trouverait pas tous les anagrammes du monde dans trois lignes d'un auteur quelconque.

Sans doute, je crois avoir bien calculé les degrés et les limites de certaines chances, avoir relevé bien des choses caractéristiques en-dehors de l'alignement des diphones voulus, mais enfin j'avoue que l'opinion d'un confrère non prévenu, et jugeant froidement, me serait très précieuse. J'attends de vous ce service d'ami; si je n'ai supprimé dans l'exposé aucun détail ou aucune conjecture, c'est précisément pour que vous ne jugiez pas sur l'impression favorable que donne un seul anagramme tiré du texte, mais sur l'impression moins encourageante que donne leur multiplicité même.

Veillez en même temps, je ne le dis qu'en passant connaissant votre discrétion, considérer cette communication comme faite tout à fait entre nous.

En partant du fait latin (considéré provisoirement comme assuré), la première idée qui pouvait venir est que l'allitération germanique à son tour pouvait n'être que le reste d'une poésie phonisante *dans son ensemble*, et que l'on pouvait très naturellement s'expliquer qu'il ne restât que les correspondances *initiales* par la destruction des fins de mots, qui était une circonstance linguistique intervenant pour le versificateur, et lui assignant pour ainsi dire d'avance la syllabe initiale comme dernier siège des équivalences phoniques.

Mais je commence même à soupçonner davantage. — N'ayant ici sous la main aucun texte, je ne voudrais rien affirmer: toutefois les débris qui me reviennent de l'Hildebrandslied, depuis que je me suis posé la question d'une correspondance *totale* ou anagrammatique, comme en latin, me semblent parfaitement justifier cette hypothèse qui semble hardie: — non seulement je vois beaucoup de correspondances hors de la syllabe initiale, mais aussi la forme

anagrammatique du phonisme. Les fragments du début dont je me souviens donnent parfaitement HADUBRAND. Il y a d'abord, sauf erreur, *Ih gihôrta dat seggen* où l'on a le diphone -AD- (gihôrt - aâ-at), précédé d'un *h* comme indication. Un peu plus loin *helidos ubar hringâ* qui apporte *ub*, et de nouveau en bon accompagnement, car -ar- fait allusion au -ra- qui vient après *ub*. La suite -ã - ùr - a de Hađubrand est imitée dans *sunufatarungo* et dans *garutun* qui se trouve sauf erreur dans les environs. Le *nd* est dans *inti* (= andi) de Hiltibrant inti Hađubrant, - etc. Et il y a aussi plus bas l'anagramme de *Deotrich* (heodric).

Avec ou sans confirmation que le phonisme du vers germanique était *total*, et non *initial*, il est naturel aussi de se poser la question pour les hymnes védiques.

Je n'ai pas poussé très loin les recherches de ce côté, que j'avais vaguement entreprises l'an dernier.

Sur le point des chiffres pairs de consonnes les quelques résultats que j'avais obtenus étaient favorables. Malheureusement les deux circonstances des vers qui peuvent être *interpolés* et de l'incertitude sur l'état exact du *sandhi* à prendre pour base, rendent les recherches extrêmement difficiles.

Mais il reste au moins la question de l'anagramme qui peut s'examiner indépendamment du reste, dans le Vêda comme ailleurs. Or, il n'y a pour moi aucun doute – ou pas davantage que pour le Saturnien latin – que la poésie védique est littéralement tapissée d'anagrammes, et que le poète n'avait presque rien fait quand il s'était borné à mettre ses syllabes dans une forme métrique, le principal pour lui étant probablement d'insérer le nom des dieux ou le nom des donateurs dans des cryptogrammes du vers.

Pour s'en convaincre il n'y a qu'à prendre ce dernier chapitre des donateurs, en relevant dans l'Anukramaṇî (fin de l'édition Aufrecht) les différentes *dâna-stuti* qui figurent aux Maṇḍala VI, VII, VIII; et on voit que régulièrement le nom du donateur est singé dans toutes ses syllabes, soit dans les vers directement relatifs au don, soit quelquefois déjà dans ceux qui précèdent. Mais de même les neuf dixièmes des hymnes que j'ai parcourus au point de vue du nom de la *divinité* qui est invoquée fournissent ce nom d'une manière non équivoque et quelquefois par des imitations qui sautent aux yeux.

Conclusions générales: 1° Avant que le texte sacré des hymnes ait été ce qui a donné naissance aux études phonétiques des Hindous, les poètes qui les avaient composés étaient eux-mêmes des phonétistes, du moins des techniciens exercés par leur métier à connaître un son d'un autre, et à en faire des combinaisons savantes.

2° C'est depuis les temps indo-européens que celui qui composait un carmen avait à se préoccuper ainsi, d'une manière *réfléchie*, des syllabes qui entraient dans ce carmen, et des rimes qu'elles formaient entre elles ou avec un nom donné. Tout *vātes* était avant tout un spécialiste en fait de phonèmes. – Et c'est ainsi que s'expliquent une foule de choses relatives à l'alphabet runique germain, et à la signification du *stab* qui est à la fois élément de l'alphabet et élément de versification. [Si les phonèmes devaient se trouver en chiffre pair, on comprend par exemple que le poète devait, pour s'y retrouver avec quelque sûreté, choisir, pour les représenter, quelque chose comme des cailloux ou des *baguettes* (*stab*) qui lui indiquassent au fur et à mesure de la composition où il en était pour chaque espèce de phonèmes, de stabs.]

3° Il est probable que les différents *jeux phoniques* de la versification sont partis de l'anagramme, qui n'est plus qu'un de ces jeux à la fin. En effet on comprend l'idée supersitieuse qui a pu suggérer que pour qu'une prière ait son effet, il fallait que les syllabes mêmes du nom divin y fussent indissolublement mêlées: on rivait pour ainsi dire le Dieu au texte, ou bien si on introduisait à la fois le nom du dévot et le nom du dieu, on créait un lien entre eux que la divinité n'était pour ainsi dire plus libre de repousser.

4° Partie d'invocations et de prières, cette poétique phonisante, et spécialement l'anagramme, passait tout naturellement à d'autres pièces lyriques, comme les poèmes en l'honneur d'un mort.

Mais de là, et quand une poésie épique se développa, l'habitude et la tradition devaient presque fatalement transporter dans ce nouveau genre la pratique des anagrammes, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que même les Grecs aient eu besoin d'un certain temps avant de débarrasser leur poésie de ce vieil attirail indo-européen.

Voilà une lettre bien longue, surtout venant s'ajouter aux feuilles que vous recevrez par l'autre pli. N'y donnez, je vous prie, que des

moments perdus, vous devez être occupé en ce moment où les vacances tirent à leur fin.

Croyez-moi votre affectueusement dévoué

F^d de Saussure

J'ai été bien aise d'apprendre la nomination de M. Vendryes que vous m'annoncez.

J'avais appris avec chagrin la mort de M. Victor Henry. Quoique je ne fusse pas particulièrement lié avec lui, nous avons plus d'une fois correspondu.

15 déc. 07

Mon cher ami

Merci de votre intéressant article sur *Mitra*.²⁵ J'ai été tout à fait convaincu. Et votre résultat est d'autant plus important qu'il rétablit l'unité dans l'ensemble de la famille des Adityas, faussement tiraillés en divers sens dont entre autres le sens naturaliste.

Mitram « contrat » me paraît expliquer lumineusement pourquoi, même au sens d'*ami*, le sanscrit emploie le mot au neutre. A peu près, évidemment, comme nous disons une « relation, une connaissance », ou comme le latin *necessitudo*.

J'imagine que vous n'aurez pas proposé votre étymologie – séduisante – de *Varunas*, sans un doute par-devers vous sur la façon dont *vrātam* arrive à se rattacher à la famille de *Fr̥g̥h̥-τῥᾱ̄*. Il est vrai qu l'*ā* long n'est pas inconnu de l'iranien, et c'est ce qui aura déterminé votre jugement dans cet imbroglio de formes semi-concordantes. Mais comment se rendre compte de *vrātam*?? Même l'analyse *vr-ata-* n'est pas une ressource, puisque nous trouvons ça et là *-atha*, jamais *-ata-* comme suffixe approprié à un mot comme *vrātam*. (Je ne parle pas des adjectifs en *-ata-*, *darçata-*, eux-mêmes peu répandus.)

Peu disposé comme vous à croire au rapport de *Varunas* avec *ὄρανος*, et frappé aussi de la nature *morale* de cette divinité, mais surtout du caractère particulier qui fait qu'à tout moment *Varuna*

²⁵ Meillet, Le dieu indo-iranien *Mitra* (*Journal Asiatique*, 1907, I, pp. 143-159).

* est le dieu qui châtie, qui envoie de terribles punitions pour un péché, je me suis plus d'une fois demandé si un réflexe européen de ce vieil Āditya ne se trouvait pas dans le *vėlnias* des Lituaniens, ou plutôt dans leur *vėlnas* (dont *vėlnias* me paraît un *dérivé*). Comme c'est justement le groupe des Ādityas qui paraît, par le *bogŭ* slave, avoir joui des faveurs de ce rameau de populations indo-européennes, il ne serait pas très surprenant qu'un *vėlnas* baltique ait existé comme dieu des châtiments pour une faute morale, et ait laissé, ensuite, le diable pour héritier de son nom, tout en se trouvant, par les origines, identique au Varuṇas hindou.

Il m'a toujours semblé qu'un autre Āditya, *Aryaman-*, devait se cacher dans le *Irmin-got* des Germains, justement invoqué comme vous l'avez marqué pour d'autres, à propos des serments (*wėttu Irmingot*). La double forme *Irmin-* et *Erman-* (*Ermana-rīcus*) montre qu'il n'y a pas à espérer, certainement, de coïncidence rigoureuse avec *Aryaman-* (qui, d'ailleurs, offre un type de mot tellement à part qu'un remaniement de ce mot serait tout à fait naturel partout). — Au point de vue du sens, le fait que *irmin-* ne se rapporte proprement à aucune figure divine, mais signifie simplement « universel » avec une nuance de crainte religieuse devant l'universel <*irmin-sūl* colonne mondiale etc.> est absolument d'accord avec le caractère plus ou moins impersonnel des Ādityas, et équivalent à la puissance morale sociale aperçue comme puissance *relative au monde*. Ce qui est dit d'*Aditi* dans le sens de l'universel, et de séparé ainsi des dieux en chair et en os, est d'accord.

Je termine ma lettre en vous annonçant que j'ai un nouveau cahier considérable d'anagrammes tirés cette fois de Lucrèce. Il n'y a pas de différence visible avec Virgile pour la conséquence avec laquelle l'anagramme est cultivé. Mais que ce me soit l'occasion de vous répéter que vous ne devez pas vous presser pour me répondre malgré l'importance de premier ordre que j'attache à votre appréciation sur ce que je vous ai soumis.

Votre bien dévoué

F. de Saussure

* C'est probab^t le fait que *vėlnas* ou *vėlnias* sont répartis dialectalement qui a fait croire à un rapport d'identité là où il n'y a qu'un rapport de dérivation.

[18 décembre 1907] ²⁶

Mon cher ami

Reçu ce matin avec vos lignes la nouvelle édition de l'Introduction aux Langues indo-européennes, – bien aimable envoi de votre part, et qui me fait le plus grand plaisir. Je ne suis pas surpris que vous ayez dû dans un espace de temps assez court répondre de nouveau à la demande du public. Je n'ai pu voir encore, en parcourant le volume, qu'une partie des innovations et modifications qu'il porte, et qui m'intéressent d'avance beaucoup. Merci de ce nouvel et bien amical envoi, et félicitations cordiales au nouveau venu dans votre belle série.

Le « retard » dont vous parlez à propos des cahiers d'anagrammes n'existe pas. J'espère bien que vous n'avez pas vu dans mon billet sur Mitra la sub-intention de vous presser pour cette lecture, c'était, je puis vous le dire, aussi éloigné que possible de ma pensée.

Votre bien dévoué

F. de Saussure

17 déc.

Je pense vous envoyer un petit article pour les *Mélanges Havet* qui arrivera pt-être seulement vers le 5 *janvier*. [à moins de nécessité absolue pour le 31 déc. mais je ne ferai pas attendre en tous cas au-delà du terme indiqué].

²⁶ Cachet de la poste.

8 janvier 1908

Mon cher ami,

Je me vois en retard sur la date à laquelle je pensais pouvoir envoyer le petit manuscrit pour les *Mélanges Havet*, je serais bien désolé, et plus que cela, si je n'étais pas au nombre de ceux qui apporteront leur hommage à notre ami, et j'espère beaucoup que mon péché n'est pas encore irrémissible.

Après vous avoir imposé un monticule de notes sur Virgile et Lucrèce, j'en suis à regretter mon inclairvoyance dans le choix des auteurs que j'aurais pu songer à étudier d'abord, — et qui a pour résultat de vous avoir offert à examiner et à juger la partie la plus ingrate de l'anagramme latin.

Les petits poèmes des élégiaques et des épigrammatistes auraient dû me sembler d'emblée désignés comme un terrain plus commode pour les recherches. En quelques heures passées sur Catulle et Tibulle, ou sur quelques recueils comme les *Priapea*, et les *Carmina Epigraphica*, je me suis formé une certitude qui dépasse fort, et qui n'a point d'analogie, avec celle que j'avais retiré de tout le reste pendant des mois. Ce n'est que là que j'ai cessé tout à fait de douter, non-seulement quant à l'anagramme en général, mais sur les principaux points qui en forment l'organisme, et qui pouvaient sembler nébuleux. Le principe du mannequin se vérifie complètement.

Ennius d'autre part, surtout dans les fragments scéniques, apporte une lumière et une plénitude de vérifications qui ne laisse vraiment presque plus rien à désirer.

J'admettais que cette fureur du jeu phonique, sortie de la poésie saturnienne, était allée *decrecendo*, et qu'Ovide pouvait en être probablement le dernier représentant. Profonde erreur. Autant que je vois déjà par un regard fugitif sur l'époque impériale, l'anagramme n'a fait que reprendre de nouvelles forces, il est par exemple d'une clarté absolue chez Stace. Chose plus incroyable, il est en pleine vigueur chez Claudien aux dernières limites de la latinité. Et toujours sur les deux principes centraux du diphone et du mannequin, sans dégénérescence visible vers d'autres moyens plus libres.

Dans cette chaîne, les comiques ont probablement une situation un peu à part, soit pour une moins grande fréquence des anagrammes soit pour quelques détails de « style », mais il ne songent pas plus que les autres à se délivrer en principe de l'anagramme. J'ai pu faire un recueil déjà considérable d'anagrammes plautiniens, qui sans doute, en eux-mêmes, ne seraient pas des meilleurs à donner pour entraîner la conviction; mais qui, du moment que le principe est constant par ailleurs, apparaissent comme évidents. Par exemple, et au hasard parmi les exemples, le commencement de la dernière scène du *Trinummus* donne *Lesbonicus* par

SONITU + BENEVOLENS + AMICUS
 — ONI — B — LES — — ICUS

Dans la douzaine de vers qui précède, et qui tombe dans la scène précédente, le même LESBONICUS avait déjà reçu deux anagrammes successifs, autour des mots *leviorem* et *laboris*. Les fins de pièces portent, dans les 3 ou 4 derniers vers, le nom de la pièce en anagrammes, comme *Trinummus*, *Menaechmi*, etc.

Tout cela, comme je vous en dois l'aveu, est venu modifier mon point de vue dans le sens d'une certitude beaucoup plus grande que celle que je pouvais avoir encore il y a dix jours en vous écrivant. Je ne vois décidément plus la possibilité, pour ce qui me concerne, de garder un doute, et je sens que les représentations qui me seraient faites sur telles ou telles obscurités chez Virgile ou Lucrèce n'auraient plus d'effet pour me détourner d'une conclusion que je crois absolument certaine pour tout le monde, dès qu'on verra le caractère tout à fait illimité du fait et de ses exemples.

Au cas où vous aurez déjà pris la peine de lire mes cahiers, ne manquez pas de me dire quelle impression vous en aviez retirée, ce qui a un grand intérêt pour voir si Virgile et Lucrèce, *pris séparément du tout*, sont convaincants ou non. Ne les lisez pas sans cela, car je répète que je suis aux regrets de vous avoir envoyé la partie la moins intéressante de ces anagrammes latins. Dans les deux cas, je me souviens avec une bien véritable gratitude du concours amical que vous m'avez donné au début de cette recherche, lorsque nous parlions du vers saturnien, et que vous m'avez donné un appui précieux par votre critique; car je crois bien que si vous ne m'aviez pas confirmé que l'idée de l'anagramme ne vous semblait pas fautive, d'après les exemples saturniens, je n'aurais pas eu l'idée de poursuivre une recherche qui se trouve solutionnée complètement en dehors du Saturnien et de mon objet primitif.

Votre afft dévoué

F. de Saussure

Merci de votre aimable
 carte du 1^{er} janv. à propos
 de l'envoi de Lucrèce.

Genève, 20 Mars 11.

Mon cher ami,

C'est une attristante nouvelle qui m'arrive par votre faire-part, et un bien profond deuil, comme je le vois, qui s'est étendu sur vous depuis quinze jours, sans que je vous aie su dans ce chagrin. Je suis ému d'apprendre un événement qui doit changer bien des circonstances en votre vie. C'est plus qu'une parente, même particulièrement chère, que vous perdez, n'est-ce pas. J'imagine que quelque chose de ce qui était votre foyer, votre centre peut-être intime par les affections, a dû disparaître avec celle qui vous est enlevée. Il m'est permis de vous exprimer ma plus douloureuse sympathie. Je ne le fais point sans avoir encore tout présent à mon souvenir l'accueil empreint de grâce et de cordialité que je recevais, voici voici deux ans, de la personne respectée dont vous m'annoncez que la mort vous a séparé.

C'est d'une manière subite que l'évènement vous a surpris, je ne sais rien hors du faire-part que je viens de lire, et si, sans être indiscret, je pouvais espérer de vous quelques mots, ils répondraient au vœu bien naturel de mon amitié.

Dans le deuil que nous éprouvions nous-mêmes il y a quelques mois vous me faisiez parvenir votre sympathique souvenir, dont je ne vous ai pas encore remercié : mais innombrables au reste sont, depuis 18 mois, les occasions où j'ai négligé de vous donner tout signe de ma propre existence. — Et je ne vous en parlerai pas aujourd'hui. —

Il y a une occasion seulement, celle de ma nomination comme correspondant de l'Institut,²⁷ où je puis attester que j'avais bien pris la plume pour vous écrire. J'avais toute espèce de choses à vous dire, en particulier des choses que je pense tellement qu'elles ne perdent rien à ne pas être écrites encore. Il faudra bien que je vous dise, ou que je dise publiquement une bonne fois, mon témoignage sur A. Meillet, et son œuvre; afin que l'on ne se méprenne pas (comme ce serait possible d'après le même A. Meillet) sur celle de F. de Saussure. — C'est presque par une méprise de ce genre, abondam-

²⁷ Voir l'Appendice I.

ment préparée par Meillet que je me trouve correspondant de l'Institut.

Un peu agacé par des félicitations ne correspondant à aucun honneur ambitionné, je pris le train un jour pour ne plus entendre parler de l'Institut et de ses pompes, c'est ainsi que je m'explique que ma lettre soit restée en route. Si reconnaissant que je fusse de la distinction reçue, j'avais, et j'ai encore trop de réserves à faire. — Le jour qui ne saurait tarder, où vous serez membre titulaire de l'Académie, nous aurons une satisfaction, et nous pourrons dire que la Linguistique dans sa plénitude est entrée à l'Académie, en même temps que le promoteur des études linguistiques en France.

Je suis chargé par ma femme, ainsi que par ma belle-sœur Mad^{lle} Faesch, de vous présenter, avec leur bon souvenir, leur message de condoléance dans le deuil que vous venez d'éprouver. Vous savez tous les sentiments sincères avec lesquels je suis, dans cette circonstance et toujours, mon cher ami,

Votre dévoué

F. de Saussure

Genève, 17 avril 1911

Mon cher ami

Merci de vos lignes cordiales, reçues l'autre jour à propos d'un triste événement dont vous avez été frappé.

Je ne sais pas combien de remerciements je vous dois au juste pour tous les écrits, plus intéressants les uns que les autres, dont j'ai reçu ma part grâce à votre toujours fidèle souvenir. Voici des mois nombreux, je vous le disais, que j'aurais dû moi-même vous donner quelque signe de vie.

Votre article sur le *uh* de *pituh*²⁸ est un de ceux qui m'ont fourni matière à réflexion en dernier lieu, et je crois être presque d'accord pour accepter vos conclusions sur ce point terriblement difficile. — Je ferais malgré tout quelques réserves sur la possibilité que *-ur* soit sandhi de *-r* devant voyelle. Nous voyons assez semblablement *n* se développer en *-an* par sandhi devant voyelle ou semi-voyelle

²⁸ Meillet, *Mélanges d'indianisme offerts à Sylvain Lévi*, 1911, p. 17 sq.

(vr̥san -açva-, vr̥san -vasu-). – C'est peut-être particulièrement dans votre thèse qu'on pourrait ramener *dhanuḥ* (arc) à **dhanvr̥*, placé dans le même rapport avec *dhanvan-* que *yak-rt̥* avec *yak-an-* etc. De même *paruḥ* en regard de *parvan-*. Type *πεῖραχ*, *πέλατος*, sans affirmer que *parvan-* soit étymologiquement *πεῖραχ*, comme ce serait au reste possible par le sens et par la forme, *ἀπέλων*, exactement comme *su-dhanvan-* en regard de *dhanuḥ*. – Trouveriez-vous une excuse à la chute du *w*

(dhanus pour $\left\{ \begin{array}{l} *dhanvuh \end{array} \right.$) liée à votre conception de l'*uh* ?
 **dhanvr̥* – [Analogiquement *dhanusē* etc.].

Wackernagel – qui a fait, paraît-il, une apparition à Paris –, m'envoie le 2^o fascicule de ses études avestiques en collaboration avec Andreas.²⁹ Je vous avoue, entre nous, que je ne puis presque pas concevoir la forme que ces deux auteurs adoptent pour faire part de leurs idées, peut-être parfaitement justes en elles-mêmes. J'ai entendu dire que vous envoyiez Gauthiot à Goettingue pour en entendre davantage, et vraiment ce ne sera pas de trop pour apprendre en langage clair ce que veut la nouvelle école.

– Toute la spéculation d'Andreas et Wackernagel, autant que je l'aperçois, revient à dire qu'il y a eu, dans la première scripture de l'Avesta, cinq ou six signes éminemment incertains dans leur valeur. Après quoi on est étonné de voir la conclusion qu'ils en tirent, et qui est celle-ci: *avec cette incertitude nous allons faire de la certitude.*

A la grande rigueur, si c'était vrai, il faudrait au moins une explication de principe sur toutes les choses indépendantes de l'écriture araméenne dont on part pour imposer à celle-ci (elle-même reconstruite) des valeurs aussi déterminées. – On voit à peu près la part faite au védique. Quelle est celle qu'on fait au persan? Quelle est celle qu'on fait à un dialecte que les auteurs eux-mêmes désignent comme très éloigné du persan, comme ost-iranisch? Quelle est celle qu'on accorde à une transmission par mémoire et par rite des mêmes textes? – Enfin, chose indispensable, il faudrait qu'on nous montrât par le détail comment l'alphabet avestique est né, sa position vis-à-vis de l'écriture pehlevi, et vis-à-vis des signes ara-

²⁹ Andreas-Wackernagel, *Nachrichten der Göttingischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1911, p. 1 sqq.

méens, la raison de sa différence avec l'ordinaire pehlevi, etc. Je suis un peu étonné que ces questions ne semblent pas exister du tout pour MM. W. et A, au moins qu'ils n'en fassent pas mention au lecteur.

Comme je l'écris à Wackernagel, James Darmesteter nous enseignait, dans les conférences de 1881 à l'Ecole des Hautes-Etudes, à propos d'un cours de pehlevi, que pour lui tout le texte de l'Avesta n'était qu'une transcription, sujette à caution dans toutes ses formes. Rien de nouveau n'est résulté pour moi de ce qu'écrivent W. et A. sauf les détails affirmatifs.

Votre aff^{né}

F. de Saussure

Mon cher ami

Cette carte vous trouvera-t-elle à Paris? Y serez-vous du moins la semaine prochaine? Je le souhaite beaucoup, pensant pouvoir m'arrêter à Paris au cours de la dite semaine, et ne disposant guère d'autre part de plus de deux jours, probablement de mercredi à vendredi.

Ecrivez-moi un mot s.v.p. à l'adresse ci-dessous. Merci d'avance, et j'espère à bientôt -

Votre dévoué

F. de Saussure

11 oct. 11.

c/o Major H. Ross-Johnson
Mettingham Castle
Bungay (Suffolk).

* * *

Cette carte d'Octobre 1911 est le dernier message conservé, et si la rencontre eut lieu, ce fut la dernière: dix-huit mois plus tard F. de Saussure mourait, le 22 Février 1913.

A. Meillet a gardé aussi la lettre que lui écrivit M^{me} F. de Saussure en réponse à celle qu'elle avait reçue de lui le 6 Mars de cette année. Nous croyons devoir la reproduire ici; elle fait mention des premières démarches qui devaient aboutir à la rédaction du *Cours de Linguistique générale*.

Lettre de M^{me} Marie de Saussure à A. Meillet

Cher Monsieur

Vous m'excuserez cette fois encore de venir si tard vous remercier de votre aimable lettre du 6 mars, ainsi que du témoignage si affectueux que vous avez rendu à la mémoire de mon mari à l'ouverture de vos cours au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. — Je ne puis vous dire combien j'y suis sensible et c'est de tout mon cœur aussi que je m'associe à tous les regrets qui m'ont été exprimés au nom de la science à l'occasion de la mort de mon mari. Je sais avec quel intérêt il suivait les études et les travaux de ceux qui lui succèdent dans la carrière et vous savez que rien dans ce domaine ne lui était indifférent. — Il a donné le meilleur de son temps à son enseignement, et la préparation de ses cours l'absorbait au point de l'empêcher de publier d'autres travaux personnels. —

Et maintenant plusieurs de ses élèves m'ont demandé s'il n'y aurait pas, dans ses notes, quelque chose à publier. Ce serait naturellement chose à voir et à laquelle je ne voudrais pas m'opposer d'emblée; mais, cher monsieur, vous avez assez connu mon mari, pour savoir avec quelle scrupuleuse conscience il abordait chaque question et j'ai l'impression qu'il faudrait en tous cas ne rien publier trop vite car je ne voudrais rien faire qu'il n'eût pas approuvé. Peut-être qu'en compulsant les notes prises par différents élèves en différentes années pourrait-on avoir une idée assez complète d'un de ses cours, mais pour cela aussi il ne faut rien presser. — N'est-ce pas aussi votre avis. — On peut quelquefois par une publication trop hâtive, déflorer un travail qu'on pourrait avec le temps faire plus complet. Je suis, naturellement, incompétente dans cette question, cependant je sais que mon mari n'agissait jamais avec précipitation et que ce qu'il a donné à la science était le fruit de travaux mûrement réfléchis. — J'avais l'intention de réunir dans une petite brochure les articles et témoignages reçus à l'occasion de la mort de mon mari, mais je veux attendre pour cela que les articles à venir aient paru.

J'espère pouvoir me procurer plus tard ceux que vous ferez paraître dans les Mémoires de la société de linguistique et l'Annuaire de l'École des H^{tes} Études. J'ai pensé que ce serait un souvenir pour la famille et les amis. —

J'espère, Cher Monsieur, que si vous veniez une fois de nos côtés, vous me ferez le plaisir de venir me voir. — Je serais toujours heureuse de serrer la main à ceux qui se sont associés de cœur à notre grand deuil.

Recevez, Cher Monsieur, mes meilleurs compliments

Marie de Saussure

Tertasse 2, Genève
le 25 Mai [1913]

APPENDICE I

On a vu ci-dessus p. . . . dans la lettre du 20 Mars 1911, une allusion de F. de Saussure à son élection comme correspondant de l'Institut de France. Cette distinction lui fut conférée par l'Académie des Inscriptions le 9 décembre 1910.³⁰

Le décès de Saussure fut annoncé à l'Académie à la séance du 28 février 1913, et le président en exercice, Noël Valois, prononça son éloge. Cette nécrologie est restée ignorée, semble-t-il.³¹ Bien que, pressé par le temps et d'ailleurs peu familier avec le sujet, Valois se soit largement inspiré des articles de Muret et de Bréal publiés dans la presse,³² sa notice mérite d'être connue.³³ En voici le texte.

Messieurs,

« J'ai le triste devoir de vous annoncer une nouvelle perte : M. Ferdinand de Saussure, que nous comptons depuis 1910 au nombre de nos correspondants étrangers, vient de mourir près de Genève, le 22 février, à la suite d'une maladie qui le tenait, depuis plus d'une année, éloigné de sa chaire de linguistique.

» C'est une bien surprenante carrière que celle de ce descendant de zoologistes, de botanistes ou de géologues illustres, qui, dès l'adolescence, se consacre à l'étude comparée des formes du langage,

³⁰ *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1910, p. 780. Saussure répondit par une lettre de remerciement (*Ibid.* p. 790) que je n'ai pas retrouvée dans les archives de l'Académie.

³¹ Elle n'est pas mentionnée dans la bibliographie de R. Godel, *Sources manuscrites* p. 18-19.

³² On les trouvera reproduits dans la plaquette intitulée *Ferdinand de Saussure*, 1915 (rééditée en 1962).

³³ Elle a paru dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1913, pp. 68-70.

prend part, à Leipzig, aux travaux de la *Grammatische Gesellschaft* dirigée par le professeur Curtius et, à moins de vingt ans, y prépare un ouvrage qui, quand il paraît, en 1878, opère une révolution. Bien aride, en apparence, bien simple et modeste en la forme est ce fameux *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, où l'auteur étudie surtout les formes multiples sous lesquelles se manifeste ce qu'on appelle l'*a* indo-européen; mais ce mince in-octavo est, de l'avis des hommes compétents, une des œuvres les plus pénétrantes que la science des langues ait produites, une de celles qui ont le plus hardiment frayé de nouvelles voies et qui ont donné aux idées des linguistes leur orientation actuelle. Ferdinand de Saussure n'était pas encore docteur; — il ne conquist ce grade, à la Faculté de philosophie de Leipzig, qu'en 1880, avec une thèse sur l'*Emploi du génitif absolu en sanscrit*; — mais déjà, en ce tout jeune homme, on entrevoyait un chef d'école.

» Il le fut dans toute la force du terme quand, après un court séjour à l'Université de Berlin et un voyage en Lithuanie, au cours duquel il avait recherché, dans l'étude directe des dialectes vivants, les secrets de l'histoire de la parole humaine, il fut venu se fixer à Paris. Son jeune frère, peu de temps après, entra dans la marine française: l'un et l'autre se souvenaient de ces ancêtres lorrains que la tourmente du XVI^e siècle avait déracinés du vieux sol. Elève de plusieurs de nos confrères, M. Bréal, Bergaigne, M. Louis Havet, ainsi que de James Darmesteter, Ferdinand de Saussure fut nommé, dès la fin de l'année 1881, maître de conférences pour les langues germaniques à notre Ecole pratique des Hautes Etudes. Il y fit admirer, jusqu'en 1891, une parole d'une clarté et d'une élégance souveraines, une méthode impeccable, une hauteur de vues qui s'alliait à la précision du détail et à l'étendue de l'information. Cet enseignement exerça un influence décisive sur le développement des études de linguistique en France. Désormais tout un groupe de travailleurs actifs, convaincus, dont plusieurs allaient devenir des maîtres à leur tour, se réclama de Ferdinand de Saussure: disciples fidèles, qui se reconnaissent du premier coup, atteste M. Bréal, « par » l'importance qu'ils attachent à la phonétique et par le soin qu'ils » apportent à l'analyse des formes du langage. »

» Lorsque, plus tard, cédant aux instances de sa famille, Saussure retourna en sa ville natale afin d'occuper une chaire d'histoire et

de comparaison des langues indo-européennes créée pour lui en l'Université de Genève, il est tout juste que notre Gouvernement ait voulu qu'il y emportât, sous la forme d'un ruban rouge, un souvenir de la France. Il est encore moins surprenant que ses anciens élèves et ceux qui, sans l'avoir entendu, avaient subi son influence aient eu l'idée de lui offrir un témoignage de leur gratitude : en 1908, parut à Paris, dans la Collection linguistique publiée par la Société dont il avait été, durant neuf ans, le secrétaire adjoint, un volume intitulé *Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure*, et parmi les signataires des quinze mémoires dont ce volume se compose, on aperçoit, à côté des noms de MM. Grammont, R. Gauthiot, G. Dottin, etc., celui de M. Antoine Meillet, qui, lui-même, alla en faire hommage, le 14 juillet, au grand savant genevois, entouré, ce jour-là, de sa famille et des professeurs de l'Université.

» Sévère pour lui-même, dédaigneux des succès faciles, content de promener sa rêverie inquiète sur les problèmes les plus épineux, mais éprouvant quelque répugnance à fixer sa pensée dans une rédaction, Ferdinand de Saussure a peu écrit : ses admirateurs ne s'en consolent point. Si aux livres que j'ai mentionnés, d'une si vaste portée, on joint de trop rares articles parus dans les *Indogermanische Forschungen* de Streitberg, dans la *Revue critique* ou dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, si l'on ajoute que, toujours prêt à rendre hommage au mérite des autres, il collabora aux *Mélanges Graux* (1884), aux *Mélanges Renier* (1886), aux *Mélanges L. Havet* (1909), on aura embrassé à peu près toute l'œuvre imprimée d'un savant que j'ai à plusieurs reprises entendu qualifier de génial. Il disparaît à l'âge de cinquante-cinq ans, alors que la science était en droit de fonder sur lui encore tant d'espérances. Ce deuil atteint douloureusement notre confrère M. Edouard Naville, à qui vous me permettrez d'adresser, en votre nom, l'expression de nos regrets et de notre sympathie ».

APPENDICE II

C'est dans une note manuscrite laissée par Saussure ³⁴ que les noms de Baudoin et Courtenay et de Kruszewski sont mentionnés, avec cette appréciation élogieuse :

« Baudoin de Courtenay et Kruszewski ont été plus près que personne d'une vue théorique de la langue ; cela sans sortir de considérations linguistiques pures ; ils sont d'ailleurs ignorés de la généralité des savants occidentaux ».

Saussure n'avait guère lieu de penser qu'aucun des linguistes de

son temps partageât ses préoccupations théoriques ou fût arrivé aux mêmes vues touchant la nature de la langue. Comment donc a-t-il connu, à peu près seul en Occident, les travaux de Baudoin de Courtenay et de Kruszewski ?

L'occasion en a été une rencontre avec Baudoin de Courtenay à Paris. Ce fait ressort d'une lettre encore inédite conservée dans les archives de l'Académie des Sciences de l'URSS à Léninegrad, dont M^{me} Slusareva dans son récent article ³⁵ a cité les premières lignes. Saussure écrit à Baudoin le 16 octobre 1889 : « Je ne vois [? sûrement à corriger : je ne sais] si je puis espérer que vous ayez gardé le souvenir de l'occasion pour moi très agréable que j'eus de vous rencontrer à Paris il y a sept ans... ».

M^{me} Slusareva ajoute : « Le 21 Novembre 1881, jour où Baudoin de Courtenay a été élu membre de la Société de Linguistique

³⁴ D'après R. Godel, *Sources manuscrites*, p. 51.

³⁵ *CFS*. 20 (1963), p. 28, n. 9.

de Paris, il écrivait lui-même de Paris à I. Karlovitch: « ... de Saussure y était également ».³⁶

Il y a ici une date à corriger et quelques précisions à ajouter. Si minimes que semblent ces détails, il importe de les reproduire exactement. Selon les Statuts de la Société de Linguistique qui n'ont jamais varié depuis sa fondation en 1865-1866, « l'élection a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation ». Baudoin de Courtenay se trouvait en tant qu'« assistant étranger » à la séance du 19 (et non du 21) novembre 1881, où il fut présenté par A. Chodzko et H. Gaidoz. Mais, selon le procès-verbal, Saussure n'y était pas. La Société reçut en hommage à cette séance plusieurs publications de Baudoin et de Kruszewski dont la liste est reproduite au procès-verbal.³⁷ C'est à la séance suivante, celle du 3 décembre 1881, Saussure cette fois présent, que Baudoin fut élu membre de la Société. De nouvelles publications de Baudoin lui-même et de Kruszewski furent offertes. A cette même séance Saussure présenta le début de sa communication sur la phonétique du patois fribourgeois.³⁸

La présence de Baudoin de Courtenay est encore attestée, en même temps que celle de Saussure, aux séances du 17 décembre 1881 et du 7 janvier 1882. A cette dernière séance Saussure put entendre Baudoin faire une communication « sur divers points de phonétique slave ».³⁹ Les procès-verbaux de ces deux séances mentionnent encore des publications offertes par Baudoin à la Société, et de nouveau par la suite le 4 mars, puis le 4 novembre 1882.

On voit que Saussure a pu en décembre 1881 et janvier 1882 (il avait alors entre vingt-quatre et vingt-cinq ans) s'entretenir avec Baudoin de Courtenay, et en tout cas prendre connaissance de tout ce que ce dernier et son disciple Kruszewski avaient écrit jusque là.

Quand la lettre à Baudoin aura été publiée, on saura ce qui amenait Saussure à renouer avec lui sept ans après cette rencontre à Paris.

³⁶ *L.c.* avec les références aux fonds d'archives où ces lettres sont conservées.

³⁷ *BSL*. V, p. LI.

³⁸ *Ibid.* V, p. LII.

³⁹ *Ibid.* p. LVIII.

DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE
DE QUELQUES NOTIONS SAUSSURIENNES

réunis et présentés par

E. BENVENISTE

Il nous a semblé utile de réunir ici quelques textes peu connus susceptibles d'éclairer les antécédents ou l'histoire ultérieure de certaines des notions que Saussure a introduites en linguistique. Il s'échelonnent du milieu du XIX^e siècle jusqu'en 1924.

GEORGE BOOLE

Fondateur de la logique scientifique, George Boole s'est exprimé sur la notion de l'« arbitraire du signe » (après une suite de penseurs, de Platon à Leibniz) dans une page de son ouvrage *An Investigation of the Laws of Thought*, Londres 1854, p. 25-26 :

The elements of which all language consist are signs or symbols. Words are signs.

.....

Definition. A sign is an arbitrary mark, having a fixed interpretation, and susceptible of combination with other signs in subjection to fixed laws dependent upon their mutual interpretation.

Let us consider the particulars involved in the above definition separately.

(1) In the first place, a sign is an *arbitrary* mark. It is clearly indifferent what particular word or token we associate with a given idea, provided that the association once made is permanent. The

Romans expressed by the word « civitas » what we designate by the word « state ». But both they and we might equally well have employed any other word to represent the same conception. Nothing, indeed, in the nature of Language would prevent us from using a mere letter in the same sense. Were this done, the laws according to which that letter would require to be used would be essentially the same with the laws which govern the use of « civitas » in the Latin, and of « state » in the English language, so far at least as the use of those words is regulated by any general principles common to all languages alike.

(2) In the second place, it is necessary that each sign should possess, within the limits of the same discourse or process of reasoning, a fixed interpretation. The necessity of this condition is obvious, and seems to be founded in the very nature of the subject.

PAUL VALÉRY

Ce texte, inattendu, et probablement encore inconnu même de ceux qui ont quelque familiarité avec les écrits de Valéry, est enfoui dans les Notes copieuses de l'édition des *Œuvres* de Paul Valéry (Bibliothèque de la Pléiade), tome II, p. 1453. C'est un passage d'un curieux essai que Valéry publia en 1898 (il avait alors 27 ans) sur l'*Essai de sémantique* de Bréal. Mais il n'est pas question chez Bréal du problème que traite Valéry.

« ... Les signes du langage sont absolument distincts de leur sens; aucun chemin rationnel ou empirique ne peut mener du signe au sens. ... La recherche de M. Bréal ... attire l'étude sur tous les systèmes symboliques, en masse. L'algèbre, la musique écrite, certains genres d'ornementation, les cryptographies, etc., sont susceptibles d'analyses sémantiques. Regardés du point de vue des significations, tous ces systèmes et le langage doivent, à mon sens, conduire à une distinction capitale parmi les modes dont les états mentaux sont accouplés. Désignons par *a* et *b* deux de ces états accouplés, c'est-à-dire tels que si *a* est donné, *b* est donné. Il arrivera dans certains cas que l'on pourra trouver une autre relation que celle de séquence entre *a* et *b*. Dans ces cas *b* pourra se construire à l'aide de *a* et réciproquement. Il s'ensuivra en général que toute variation dans l'un des termes déterminera une variation dans l'autre. Mais, dans d'autres cas, il arrivera que les deux termes proposés n'auront entre eux qu'une pure relation de séquence. On pourra dire

alors que cette association est symbolique ou conventionnelle. Le langage est formé de relations de cette dernière espèce. La théorie doit rechercher ce que deviennent ces symboles soumis à la répétition, à l'usage, mélangés aux groupements de la première espèce, exposés à l'arbitraire de l'individu et portés par lui à la dernière limite de leur valeur ... » (Cf. aussi *ibid.* p. 1463).

LEONARD BLOOMFIELD

Nous avons fait allusion (*CFS* 20, 1963, p. 18-19) à un témoignage de L. Bloomfield sur Saussure. Il figure dans un compte rendu du *Cours de linguistique générale* que Bloomfield a publié dans le *Modern Language Journal* 8 (1924) p. 317-319. Mais ce périodique est introuvable en Europe et bien peu de linguistes ont dû connaître ce texte. Nous avons pu nous le procurer grâce à l'amabilité du Professeur Robert F. Roeming, éditeur du *Modern Language Journal*, et nous le donnons ici intégralement.

FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de Linguistique Générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger. Deuxième édition. Paris (Payot et C^{ie}.) 1922.

It is gratifying to see a second edition of the Saussure's posthumous work on language; the popularity of the book betokens not only an interest in language, but also a willingness of the scientific public to face linguistic theory, which at almost every step shocks our preconception of human affairs.

In de Saussure's lifetime¹ the history of the Indo-European languages was widely studied; he himself had made at least one great contribution to it, his *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1878). But in lecturing on « general linguistics » he stood very nearly alone, for, strange as it may seem, the nineteenth century, which studied intensively the history of one family of languages, took little or no interest in the general aspects of human speech. After de Saussure's death the present book was put together, largely from lectures-notes.

The value of the *Cours* lies in its clear and rigorous demonstration of fundamental principles. Most of what the author says has long been « in the air » and has been here and there fragmentarily expressed; the systematization is his own. It is known that

¹ A portrait of de Saussure and an outline of his life and work by W. Streitberg appeared in *Indogermanisches Jahrbuch*, vol. 2, Strassburg 1915. The first edition of the *Cours* appeared in 1916.

the historical change in language goes on in a surprisingly mechanical way, independent of any needs, desires, or fears of the speakers; we do not know, for instance, in what direction we, in our time, are changing the English language.² Outside of the field of historical grammar, linguistics has worked only in the way of a desperate attempt to give a psychologic interpretation to the facts of language, and in the way of phonetics, an endless and aimless listing of the various sound-articulations of speech. Now, de Saussure seems to have had no psychology beyond the crudest popular notions, and his phonetics are an abstraction from French and Swiss-German which will not stand even the test of an application to English. Thus he exemplifies, in his own person and perhaps unintentionally, what he proves intentionally and in all due form: that psychology and phonetics do not matter at all and are, in principle, irrelevant to the study of language. Needless to say, a person who goes out to write down an unknown language or one who undertakes to teach people a foreign language, must have a knowledge of phonetics, just as he must possess tact, patience, and many other virtues; in principle, however, these things are all on a par, and do not form part of linguistic theory.

De Saussure distinguishes sharply between « synchronic » and « diachronic » linguistics. At any given time (« synchronously »), the language of a community is to be viewed as a system of signals. Each signal is made up of one or more units; these units are the « sounds » of the language. Not only has each signal a definite meaning (e. g. *hat*, *put*), but the combination of these signals proceeds by definite rules and itself adds definite elements of meaning; for instance, the signal *s* in English is not used alone; added to certain other signals it gives plural meaning (*hats*), added to certain others, it gives the third-person present-tense verb form (*puts*). All this is a complex and arbitrary system of social habit, imposed upon the individual, and not directly subject to psychologic interpretation: all psychology will ever be able to do is to provide the general background which makes the thing possible. Similarly, the physiology of the thing (phonetics) does not matter: instead of the thirty-five or so sounds of English, any

² That is, as actually spoken; the literary language is a thing apart.

thirty-five distinct symbols, of whatever nature, would suffice to reproduce the system of the English language.

This rigid system, the subject-matter of « descriptive linguistics », as we should say, is *la langue*, the language. But *le langage*, human speech, includes something more, for the individuals who make up the community do not succeed in following the system with perfect uniformity. Actual speech-utterance, *la parole*, varies not only as to matters not fixed by the system (e. g., the exact phonetic character of each sound), but also as to the system itself: different speakers at times will violate almost any feature of the system. This brings us to « historical linguistics », *linguistique diachronique*; when such personal and temporary features of *la parole* become general and habitual in the community, they constitute a change in the system of *la langue*, – a sound-change or an analogic change, such as are recorded in our historical grammars.

In detail, I should differ from de Saussure chiefly in basing my analysis on the sentence rather than on the word; by following the latter custom de Saussure gets a rather complicated result in certain matters of word-composition and syntax. The essential point, however, is this, that de Saussure has here first mapped out the world in which historical Indo-European grammar (the great achievement of the past century) is merely a single province; he has given us the theoretical basis for a science of human speech.

Leonard Bloomfield

III

Comptes rendus

CHARLES BALLY, *Linguistica generale e linguistica francese*. Introduzione e appendice di CESARE SEGRE, traduzione di GIOVANNI CARAVAGGI. Milano, Il Saggiatore, 1963. 554 pp. La Cultura 70.

La traduction italienne de *Linguistique générale et linguistique française*¹ est importante. Elle prouve l'intérêt et la validité des méthodes de Charles Bally pour l'étude synchronique des langues; sinon, pourquoi offrir à des lecteurs italiens non spécialisés un traité qui ne s'occupe que de français et d'allemand?

Le livre comprend une étude sur Bally par Cesare Segre (*introduzione*, pp. 11-29 et notes pp. 30-36), la traduction de Giovanni Caravaggi avec, après chaque division, des notes (pp. 60-62, 223-231, 430-435), enfin un appendice de Segre (*Le caratteristiche della lingua italiana*, pp. 439-466 et notes pp. 467-470), la bibliographie et les index de l'édition originale. Les notes ne figurent pas dans l'index et n'ont pas de titres courants précis, ce qui ne facilite pas la consultation. Dans une réédition, il serait utile de mieux les marquer ou de les grouper en un seul corps.

Le traducteur a conservé les exemples spécifiques français, allemands, latins, etc. dans la langue originale respective tout en ajoutant l'expression italienne correspondante. Ceci permet de mesurer dans chaque cas les ressemblances et les différences. La tâche du traducteur était ardue; il y a des fautes. Souvent ces fautes sont intéressantes en elles-mêmes. Ainsi au § 359 *le Dante* est un italianisme, mais il ne faut pas le traduire par *il Dante*. *Le Dante* désigne l'auteur; *il Dante* désigne le texte. L'auteur en italien ne peut être que *Dante* (prénom) ou *l'Alighieri* (cf. *il Boccaccio*, *il Petrarca*, noms

¹ Une nouvelle édition du texte original paraîtra sous peu chez Francke, à Berne, par les soins de M. S. Heinimann.

de famille). L'emprunt, dans le cas cité, est indirect : il part du type grammatical et englobe des formes qui ne lui appartiennent pas. Au § 226 *se souvenir d'histoires étranges* (« de des ») et *se rappeler des histoires étranges* sont mal traduits (*ricordarsi di storie strane, ricordarsi delle storie strane*). Il y a en français une différence dans la construction (*se souvenir de qch.*, mais *se rappeler qch.*) et identité du sens. La traduction qu'on nous propose a l'identité des constructions et une différence sémantique. Il faudrait mettre en série toute la gamme d'expressions italiennes possibles (*sovenirsi, ricordarsi, rammentarsi di storie strane, storie strane, delle storie, le storie strane*) et voir, s'il est possible de trouver une équivalence complète; il est probable qu'on ne la trouvera pas, car en italien les catégories grammaticales et sémantiques sont beaucoup moins étanches qu'en français. Quelques erreurs sont dues à la négligence, ainsi p. 203 *emporter* ne signifie pas *importare* mais *portar via*; à *aveuglement* correspond *accecamiento*; *ceccamente* à *aveuglement*.

L'apport de Segre fait de ce livre un chef-d'œuvre. Introduction, appendice et notes fourmillent d'observations subtiles et pénétrantes. Par exemple, Bally est très bien caractérisé dans son ambiance et ses méthodes linguistiques. Segre a eu la bonne idée de comparer la *Grammaire de Port-Royal* à notre LGLF et y a trouvé une source de Bally (p. 33 note 33, et pour la terminologie en général pp. 20-22). Saussure n'avait-il pas dit que le point de vue de la grammaire du XVII^e siècle est impeccable? Mais Bally n'a pas suivi Saussure aveuglement. Au contraire il a remplacé l'architecture rigide du CLG par des notions dynamiques, le dualisme saussurien par un triptyque à la manière de Hegel (pp. 12 et 14 ss.). Bally, comme Sechehaye, a subi l'influence de Wundt (p. 28; cf. aussi Jaberg, RLiR 2, 1926, p. 13), à qui Saussure s'opposait (cf. CFS 19, 1962, p. 55); il est conciliant aussi dans ses rapports avec l'école idéaliste (pp. 13, 25 et note 18, p. 31; cf. Devoto, La Cultura 7, 1928, p. 249), et Segre, qui signale en passant les rapports entre Saussure et la géographie linguistique de Jaberg (note 12, p. 31), ne manque pas de relever le caractère *suisse* de leurs méthodes.

Quelquefois la terminologie de Segre me semble en contradiction avec celle de Bally et de l'école genevoise. Il est très bien dit que *Linguistique générale et linguistique française* dégage de l'étude comparative et bilingue un idéal de linéarité et de monosé-

mie auquel est mesuré ensuite le signe effectif (vue qui diffère entièrement de celle de Saussure, pour qui la linéarité est un caractère du signe *a priori*, cf. *LGLF* § 215 dont l'ironie sous-jacente pourrait bien être dirigée contre l'auteur du CLG). Mais peut-on prétendre que, dans la 2^e partie du livre, l'analyse passe « dal livello della lingua come sistema di valori a un livello intermedio tra la lingua come strumento (significanti) e il pensiero (significati) » ? Signifié et signifiant constituent la langue. Pourtant la remarque de Segre est intéressante. Bally en effet élargit le champ saussurien de la recherche linguistique et se réfère constamment à des données « extérieures » : à la pensée logique, à la parole, à la situation extralinguistique. Il n'en confond pas pour autant les domaines et ne lèse pas les divisions.

Il y a certainement erreur à la page 17¹. Il n'est pas question d'identifier *arbitraire* et *obéissant à la parole*. Bally au § 106 veut dire que la phrase liée (et sa mélodie) sont *arbitraires*, qu'il n'est donc pas possible d'en distinguer le sujet et le prédicat sans l'aide de la parole (=, cf. § 105, la situation, le contexte). La phrase segmentée et sa mélodie sont motivées : elles reflètent la situation et ce sont elles qui obéissent aux impulsions de la parole.

Dans les *caractéristiques de la langue italienne*, Segre – contrairement à Wartburg, *Posizione*, qu'il cite – suit de très près l'ordre adopté par Bally dans sa 2^e partie, *Français et allemand* (séquence progressive, pp. 440 ss. ; tendance condensatrice, pp. 445 ss., formes générales de l'expression, pp. 449 ss.). On s'y perd un peu, puisque souvent les phénomènes italiens n'ont pas la même signification et la même tendance que les phénomènes français (ou allemands). Ainsi les remarques sur les allotropes (p. 443), les suffixes qualificatifs (pp. 443 s.), la flexion (p. 444), les conjonctions (p. 445) auraient pu entrer dans la section suivante. D'ailleurs Segre fait expressément une réserve à la valeur des résultats obtenus : les catégories de Bally, élaborées pour le français et l'allemand, ne sont pas *a priori* justifiées et suffisantes pour l'étude de l'italien.

¹ « nella frase *segmentata* (i segni musicali) hanno una funzione strutturale e predeterminata, sottostanno insomma alla sovranità della *langue*; nella frase *legata* essi sono arbitrari, e obbediscono agli impulsi della *parole* ». Cf. également p. 19.

Toujours est-il que l'idéal de linéarité et de monosémie semble être une catégorie assez vaste pour pouvoir servir de point de référence. Il faudra admettre aussi que, pour être dispersées, les remarques de Segre, libres de tout étai systématique, ont gagné en justesse et en précision. Nous aimons beaucoup sa remarque (p. 441) sur l'ordre des mots en italien, moins variable qu'en allemand, mais aussi moins réglé et plus bizarre. C'est un cas typique de la polysémie en italien, et il serait peut-être permis de ranger dans la même catégorie (pluralité des signes pour une valeur) des doubles comme *giovane/giovine, cheto/quieto; spegnimento/estinzione* (p. 443), *porta/uscio; avevo/aveva* (1^{re} pers. de l'impf.), *farebbe/faria; mangiar pane/mangiar del pane; se diceva/se dicesse*; etc. A côté, il y a la pluralité des valeurs pour un signe (*che*, véritable conjonction passe-partout; *perché* « parce que, pour que, pourquoi », *in-* (*induzione, inefficacia*), *auto-* (*autocarro, autoritratto*) le gérondif, les constructions participiales): on souscrira facilement à la conclusion générale de Segre qui nous dit que l'italien est plus motivé, moins statique que le français, qu'il est distinct plutôt que clair, et qu'il tend à l'expression plutôt qu'à la communication (p. 449 ss.).

Mais pour Segre, l'italien se caractérise surtout par l'histoire, par ses rapports avec la langue latine. Segre insiste sur la tradition de la linguistique diachronique, et les résultats de cette discipline sont évidemment tout aussi importants que ceux de l'analyse synchronique. D'autre part il faut préciser que dans une étude comme celle de Bally le temps historique n'a de place que pour autant que les sujets parlants le ressentent. Il est derrière nous et perçu dans un miroir. Segre note lui-même combien sont rares dans *Linguistique générale et linguistique française* les références au latin vulgaire et à l'ancien français (p. 28). Et pourtant il y a une question de genèse posée presque partout chez Bally: évolution idéale (cf. p. 18) vue sous un angle panchronique et psychologique, où Bally peut en appeler à toutes les langues et souvent au langage infantin. Maintenant, quant à l'évolution réelle de l'italien, je crois que le latin est encore perçu avec force par une partie importante des sujets parlants, érudits et pénétrés de langue littéraire. Et il est juste de s'en occuper, puisque, comme dit Segre, *il n'y a pas* de langue parlée italienne dans le sens où Bally l'entend du français (p. 439).

De toute façon elle est très jeune¹. Et si l'on aborde ce problème, il n'est pas juste de se borner à l'influence littéraire, latine. Il faut mesurer – ce qui est tout autant dans la conscience des sujets parlants – l'apport dialectal², argotique, etc., l'influence des emprunts qui changent l'aspect phonologique et morphologique de la langue (*tram, gas, sport*, etc.)³, et poser à côté de la lecture le cinéma, la radio, la télévision, bref, toutes les formes de la vie moderne.

R. Engler

Dagur Mongolian Grammar, texts, and lexicon, based on the speech of Peter Onon. By SAMUEL E. MARTIN. (Indiana University publications, Uralic and Altaic Studies, vol. 4; American Council of Learned Societies, Research and Studies in Uralic and Altaic Languages, Project No. 30). Pp. vi, 336. Bloomington: Indiana University; The Hague: Mouton & Co., 1961.

We are indebted to Dr. Martin for publishing his research in an important but sadly neglected Mongol language, Dagur⁴, a language which, in common with Monguor, is largely unintelligible

¹ Voir en dernier lieu Tullio de Mauro, *Storia linguistica dell'Italia Unita*, Bari, Laterza, 1962.

² Cf. Bruno Migliorini, *Lingua e dialetto*, *Lingua Nostra* 24, 1963, 81-87.

³ Cf. *Cento anni di lingua italiana*, Milano, Pesce d'Oro, 1962, en particulier les articles de G. Devoto et B. Migliorini.

⁴ No entirely satisfactory etymology of the ethnic name, Dagur, (Dagur, /daure/), has yet been offered. Lattimore, *The Mongols of Manchuria* (London, 1935), pp. 52, 184-185, retails the folk-etymology according to which « the Nonni tribes, believing evidently that their future belonged to the Manchus rather than the Mongols, began to join them voluntarily, and thus became known as Daghors... from a Mongol word » (viz. *daγomai*, vernacular *dayana* 'to follow, accompany': Dagur /dahe-/ 'follow') « which is roughly equivalent to our term « feudatory »... It is from the « voluntary » enlistment under the Manchus that the name Daghur is derived, according to the Daghors themselves and to the Mongols also. » An association with the Old Turkish tag 'Berg, Gebirge; Norden' (A. von Gabain, *Altürkische Grammatik* [Leipzig, 1950], p. 337) has also been mooted by Roy Andrew Miller (JAOS 82.3 [1962] p. 439 fn. 1), cf. Dagur /dau.aa/ 'mountain pass': Written Mongolian /dabayān/ 'id.'. The Manchu form, Dahur, which Miller (loc. cit.) claims is « itself a spelling pronunciation of Writing Mongolian Dagur, in which the the graphic <g> is a hiatus marker [sic] in the sequence -au-, is held to be the source of Chinese Tá-hū-ěrh and Tá-hú-ěrh (Tá-kū-ěrh may be a contamination of this form and Tá-hū-lǐ, infr.), Russian Дахури (also Драури: *Bol'shaya Sovetskaya entsiklopediya*, 13 p. 401), compare Chinese Tá-hū-lǐ and French Tagouri (as, for example, in the early eighteenth century

to the main body of Mongol speakers. This neglect is particularly regrettable if one considers the significance of Dagur in Mongol comparative studies, not to mention more general questions of relationship among the Mongol and Tunguz languages. N. Poppe¹ has already demonstrated unequivocally that the Dagur language is of Mongol and not of Tunguz stock, as some scholars, among them Radloff, had previously suggested. This, however, in no way denies a widespread Tunguz influence, of which the penetration is observable on every level of analysis².

The cultural source of this interference, though easy enough to identify, is not especially well-known. It may therefore be helpful briefly to locate the Dagur Mongols within their historical and geographical setting. Adstrate to the Chakhar and Kharchin Mongols and Tunguz Solons, the Dagurs are thus closely related to the Mongols of the Jerim League in Manchuria, and claim their descent from the K'i-tan, the founders of the Liao Dynasty (907-1125 A.D.). Local tradition refers to Khasar, brother of Chingis Khan, as their ancestor. The Dagurs migrated up the Nonni valley

Jesuit maps of the Chinese Empire compiled by Jean Baptiste Bourguignon d'Anville). In fact, another possible etymological candidate is a combination of the Manchu word dahû 'mit dem Pelzwerk nach aussen getragener Pelzmantel' (E. Hauer, *Handwörterbuch der Mandschusprache*, [Wiesbaden, 1952-1955] p. 171) and the plural suffix in -ri, an r-plural also being attested in Dagur, for instance, in /uüre/ 'girls'.

The specific name dahuricus (passim, especially in the works of P.S. Pallas, *davuricus*, also *dauricus*) was applied by early explorers to certain Siberian flora and fauna, e.g., *betula davurica* (P.S. Pallas, *Flora rossica; seu, Stirpium imperii rossici per Europam et Asiam indigenarum descriptiones et icones*, [St. Petersburg, 1784-1788] i. 60 t. 39 fig. A), *larix dahurica* (N. S. Turchaninov, *Catalogus plantarum in regionibus baicalenbus [sic], et in Dahuria sponte crescentium*, Bull. Soc. imper. nat. Moscou, [1838], pp. 85-107), *rhamnus dahurica*, *seu davurica* (P. S. Pallas, *Reisen durch verschiedene Provinzen des russischen Reichs* (St. Petersburg, 1771-1776) iii. p. 721), *rosa dahurica*, *seu davurica* (P. S. Pallas, *Flora rossica ... cit. supr. i. II 61*), also *perdix daurica*, renamed *perdix barbata* (J. Verreaux and P.O. DesMurs, *Description d'une nouvelle espèce de Perdrix [sic]*, Proc. Zool. Soc. London [1863], pp. 62-63, esp. p. 63).

¹ N. Poppe, *Dagurskoe narechie*, Leningrad, 1930. This study was based on the language of Hailar Dagurs, with whom the author worked at Urga.

² Cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, Mémoires de la société finno-ougrienne 110, [Helsinki, 1955], p. 18. Also. L. Ligeti, *A propos de l'écriture mandchoue*, Acta Orientalia [Budapest, 1952] 2. 2-3, p. 247: « Mais tout bien pesé, il paraît que la voyelle e a en mandchou à peu près le même timbre qu'en dahour ou en solon... », cf. notes 17 and 18, pp. 279-280, and pp. 216-217 of Denis Sinor's article *On some Ural-Altai Plural Suffixes*, Asia Major [London, 1952], New Series 2. 2.

and across to the Amur river at an early period, possibly the fourteenth century¹. Several archaic features in their language² (as in Mogol and Monguor) recall the evidence of Middle Mongol texts dating from the thirteenth to fifteenth centuries. Arriving at the Amur basin, the Dagurs found themselves in the territories of the Tunguz, many of whom discarded their previous reindeer economy and became assimilated to the new community. Several Tunguz intrusions in the Dagur language may be presumed to derive from this period. The Dagurs' position on the Amur river grew to one of strategic importance in the seventeenth century when they drove a wedge of experienced cavalry against the Russian marauders penetrating from the west. Nevertheless, within a few years, the Sino-Russian conflicts across the Amur leading up to the Treaty of Nerchinsk in 1689³ were responsible for the disruption of the previously integrated settlements. As a result, those Dagurs who did not side with the Russians proceeded southwards to the Nonni valley, establishing themselves at Mergen and downstream at Tsi-tsikhar, the present capital of Hei-lung-chiang. By the nineteenth century, the Dagurs accepted Manchu influences in their administrative system⁴ and thus became the instrument of Manchu policy⁵. Along with the Solon and the Goldi, they were drafted into the « New Manchu » Banners and with the expansion of Chinese colonization, large numbers of Dagurs were dispatched to official positions in Hailar west of the Grand Hsing-an. At present, the Dagurs live in these three discrete communities of which that of the Nonni valley, the one in which Dr. Martin's informant, Mr. Peter Urgunge Onon, was born, is probably the largest⁶. The Dagurs of this area became « a sedentary, agricultural group, who used livestock for farming and animal products, but were in no sense primarily pastoralists or nomads. Their culture shows clear evidence of the infusion

¹ Owen Lattimore, *op. cit.*, pp. 171-191, esp. p. 183.

² N. Poppe, *Über die Sprache der Daguren*, *Asia Major* 10 [1935], pp. 1-32, 183-220, esp. pp. 1-4.

³ P. T. Yakovleva, *Pervyj russko-kitajskij dogovor 1689 goda*, Moskva, 1958, pp. 146-151 et passim.

⁴ David F. Aberle, *Chahar and Dagor Mongol Bureaucratic Administration 1912-1945*, HRAF, New Haven, 1962.

⁵ Cf. fn. 1, *init.*

⁶ Dr. Martin's figure for the Dagur population, in all probability derived from a direct statement by his informant, of « some 80 to 100 thousand

of Tungusic, Manchu and Chinese elements »¹⁰, a situation at once reflected in their language.

Dr. Martin's book provides a descriptive analysis of the speech of a Dagur Mongol lately resident in America, Mr. Peter Urgunge Onon¹¹. We thus have to deal with an idiolect grammar. The volume includes an introduction (pp. 1-3), followed by chapters on phonology (pp. 4-22), the external morphology of nouns (pp. 23-36) and verbs (pp. 37-54), and internal morphology (pp. 55-63). Four texts (pp. 64-108) elicited by Dr. Martin from his informant are presented in phonemic transcription along with a cursory grammatical analysis and English translation. A particularly useful feature of the book is the Dagur-English, English-Dagur lexicon (pp. 109-336), in its provision of fresh material for the comparativist, and more especially for the dialect geographer, one of the most important desiderata in this field. The author introduces his study as follows: « My approach has been in the now conventional terms of American descriptive linguistics, but I have tempered the presentation to make it more useful to Mongolists in general. My work will probably strike many linguists as old-fashioned; Mongolists will perhaps find it annoyingly radical. » (p. 1). In view of Dr. Martin's modesty, it is unfortunate that these are not the only criticisms which a reviewer may level against the interpretation of the eighty hours (p. 3) he spent with his informant.

people in Manchuria » (cf. William M. Austin, *A brief outline of Dagur grammar*, Studies in Linguistics 10.3 [1952], p. 65) is very likely exaggerated. Ovdienko, drawing on Chinese sources which would in any case tend to diminish the actual size of minority groups in this area (*Vnutrennyaya Mongoliya*, Moskva, 1954, p. 65), estimates 60,000 for all the Dagurs, Manegirs, Orochons, Solons and « others » in the region of Inner Mongolia. Poppe, who quotes Ovdienko (*Slavic Review* [1962] 21, p. 575), suggests that « hardly more than 10,000 » of these speak Dagur; this last total is undoubtedly too small if we compare H. H. Vreeland, III, (*Mongol Community and Kinship Structure*, HRAF, New Haven, 1957², pp. 194-195) who worked with the same informant as Drs. Martin and Austin. Lattimore's data (op. cit., p. 287) may be outdated, but are worth consulting for their detailed representation of census reports. I agree with Dr. Street (*Language*, 39.2 [1963], p. 336, fn. 2) that B. Kh. Todaeva's recently published figure of 50,000 (*Mongol'skie yazyki i dialekty Kitaya*, Moskva, 1960, p. 9, cf. also, pp. 53-71) is possibly the most accurate.

¹⁰ David F. Aberle, op. cit., pp. 23-24.

¹¹ Mr. Onon is now working with Owen Lattimore at the University of Leeds, England. Hattori Shirō, *Mokōgo Chaharu hōgen no on'in taikai*, Gengo Kenkyū, 19-20 [1951], mentions John and not Peter as Mr. Onon's Christian name. Dr. Street (loc. cit., fn. 1), criticizes the unnecessarily impersonal

As Hockett once remarked¹, « in the last analysis a language is observable only as a collection of idiolects. » Even so, to derive assumptions about the more general linguistic habits of the speech community² to which Mr. Onon's own village, Bokorcayna (ex Martin, /bokore-cien/), belongs, or those of the larger isogloss bundle we define as Dagur would in all probability be rather misleading. Mr. Onon has travelled widely in Mongol-speaking territory, and his speech may be expected to exhibit quite extensive non-native interference. Dr. Martin recognized the situation and attempted to counteract it (p. 1), with what degree of success it is difficult to ascertain. The reflexive particle / \sim gee/ « (literary) = \sim ee reflexive » (p. 149) as in /emeele||tei \sim (g)ee/ (p. 72) may be one of the « standard forms » to which he refers (p. 1)³. Mr. Onon's command of Japanese was such as to recommend it as the language of reference during informant work, a fact which contributed to one of Dr. Martin's more serious analytical errors, namely, that of glossing the apico-dental nasal present tense formative in /bai \sim n \sim aa/ as an honorific « sir » or « mam » (e.g., pp. 193, 314).

To the Mongolist, Dr. Martin's horizons are disappointingly limited, and his pioneer aspirations inappropriate to an area, which although neglected is by no means totally uncharted. The study of a virgin corpus without recourse to any external aid is admirable as an act of confidence, but in view of the critical significance of

phonemicization of Mr. Onon's middle name, an attitude which I would heartily second. For a curriculum vitae pertaining to Mr. Onon, see H. H. Vreeland, III, (op. cit., pp. 326-327). Mr. Onon has given generously of his services as an informant; in addition to his work with Dr. Martin, he has supplied much source material for a number of studies, such as those of Hattori Shirō, (loc. cit.), David F. Aberle (op. cit.), H. H. Vreeland, III, (op. cit.), William M. Austin (loc. cit.) and in collaboration with David F. Aberle, *Lexical Approach to the Comparison of Two Mongol Social Systems*, Studies in Linguistics, 9, 4 [1951], pp. 79-90.

¹ C. F. Hockett, *A course in modern linguistics*, New York, 1958, pp. 321-322.

² A linguistic division referred to by Hattori Shirō in his tripartite classification of the Dagur dialects as Bataxan (Hattori Shirō and Ichikawa Sanki, ed., *Sekai gengo gaisetsu* [Tokyo, 1955], 2, p. 546; Hattori Shirō (loc. cit., pp. 68-102, esp. p. 71, [quoted by Miller, loc. cit., p. 442, fn. 8]). For other dialectal classifications of Dagur, cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, (cit. supr., pp. 17, 23) and L. Ligeti, *Rapport préliminaire d'un voyage d'exploration fait en Mongolie chinoise, 1928-1931*, Budapest, 1933, pp. 41-43.

³ For a discussion of other examples, see John C. Street (loc. cit., p. 340).

Dagur to Mongol studies as a whole, such a study should represent a preliminary to synthesis and comprehensive presentation rather than a destination fully acceptable in itself. Dr. Martin would have been of greater service to Mongolists had he incorporated the results of previous scholarship¹ relevant to Dagur, and thus employed his own familiarity with the language to relate this material to his own data. Dr. Martin states that he has « been content to present an ordered listing of the facts observed and elicited, in terms of a phrase-structure grammar » (p. 1), and goes on to remark that « one of the side values of this work would be to show how much a linguist can learn about a language in a short time when he has some idea of what he is looking for, is blessed with a sympathetic informant, and is not afraid to use techniques of intensive eliciting » (p. 3); Dr. Martin certainly acquired an impressive knowledge of Mongol structure by this process, despite the obvious hazards and limitations inherent in field work of any kind.

Although an historical perspective would have enhanced Dr. Martin's appreciation of his data², we would be unjustified in complaining of its absence since his analysis is professedly synchronic. The task he had in mind is theoretically reputable. In fact, this is the means by which so much hitherto unstudied data are often initially disseminated. However, this is a time when scholars are especially concerned to establish interlingual and diaphonic correspondences throughout Mongol sound systems and consequently the need for a convention of standardized phonetic transcription is paramount. In these circumstances, it is a pity that Dr. Martin's phonological presentation is largely phonemic and thus we are left to accept his analytical interpretations on trust. Poppe's data³,

¹ In addition to the works already cited, the following volume deserves especial mention: A. O. Ivanovskij, *Manjurica I, Obraztsy solonskago i dakhurskagoazykov*, St. Petersburg, 1894. I would also draw the reader's attention to Doerfer's worth-while comments à propos of Dr. Martin's Grammar in *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 113. 2 (1963), pp. 417-420.

² I refer to the characteristic reflex of $/V\gamma V/$ as a diphthong, and to the spirantization of *p-; cf. P. Pelliot, *Les mots à h-initiale aujourd'hui amuie dans le mongol des XIII-e et XIV-e siècles*, *Journal Asiatique* (1925), pp. 193-263, *Les formes avec et sans q- (k-) initial en turc et en mongol*, T'oung Pao, 37 (1944), pp. 73-101; N. Poppe, *Vergleichende Grammatik der altaischen Sprachen*, I, Wiesbaden, 1960, pp. 1-2; R. A. Miller, (loc. cit., pp. 442-444).

³ In *Dagurskoe narechie* (cit. supr.).

on the other hand, are in exclusively phonetic transcription and attempts at phonemicization suggest that there are several cruces whose solution is far from straightforward. Granted that Dr. Martin is dealing with a different dialect of Dagur, but since certain of these same problems (*infr.*) also exist in other languages of this area, notably in Manchu, I find it hard to believe that they are absent from Mr. Onon's dialect, and therefore regret that Dr. Martin not only failed to discuss them, but that by want of adequate phonetic information denied us access to their nature.

It is an interesting fact, not mentioned by Dr. Martin, that the Dagur vowel system bears perhaps a closer affinity to Tunguz phonologies than to those more generally exhibited elsewhere in the Mongol languages. It is possible to exemplify this assertion by citing the operation of vowel harmony. Vowel harmony does not appear systematically to apply to the Dagur stem but only to a limited number of suffixes whose morphophonemic variants are predictable according to a simply stated set of phonological rules – Dr. Martin never explicitly states them – such suffixes manifest the three-way alternation characteristic of Tunguz, and particularly of Manchu. Mongol languages with a more extensive use of vowel harmony usually operate according to either a two- or a four-way pattern¹.

Dr. Martin has reduced Austin's inventory of six vowel phonemes² to five by redistributing /ä/ described by the earlier writer as a « lower-mid, unrounded front vowel [ɛ] but possibly [æ] », which Martin generally (cf. /bäd(n)/: /biede(n)/, *infr.*) assigns to /a/ under stress (cf. Austin: /šäd-/ 'be able', /täka-/ 'sacrifice', /bäri-/ 'carry'; but Martin: /šade-/ , /taki/, /bari-/ 'eadem'), elsewhere either to /a/ or to /e/ (cf. Austin: /gari-äär/ 'by hand', and Martin: /gari||aare/ 'id.', but Austin: /tariää/ 'field' beside Martin: /tari.ee/). Under the heading 'Weak vowels' (p. 16), Dr. Martin provides an interesting discussion of his analysis of /e/: « In unstressed syllables, the vowels i u e often seem to disappear, especially in rapid speech. But i and u usually leave behind, as it were, some trace in the form of palatalization or labialization: I regard any dispalatalized consonant release before pause or another consonant as a similar sort

¹ E. g., John C. Street, *Khalkha Structure*, Indiana University, 1962, pp. 67-68.

² *Studies in Linguistics*, 10 (cit. *supr.*), pp. 65-66.

of trace of the phoneme /e/. This means that whenever two consonants are separated by release, I interpret the release as belonging to one of the vowel phonemes /i u e/. Unstressed /e/ behaves much like French shwa... From the linguist's point of view, it would seem to be best to say that /e/ is present whenever there is any release of a consonant (not otherwise accounted for) and to note that /e/ is in morphophonemic alternation with zero. From the practical point of view it seems best to write /e/ wherever anyone might conceivably pronounce it and remember that the actual sound is frequently reduced to the vanishing point.»¹ This is a refreshingly original approach to Mongol phonology but while constituting justifiable theory it is not exclusive of other interpretations. For the reason that many familiar Mongol words are thus clothed in a rather un-Mongol guise², «Mongolists will probably find it annoyingly radical.» Austin's /bäd(n)/ 'we' turns up in Dr. Martin's phonemicization as /biede(n)/ (supr.) and raises a problem which he fails to state; namely, are we to analyse palatalized consonants as involving a sequence of C+V (where V = /i/, thus paralleling another typical initial phoneme sequence in Dagur of C+/u/), or set up a series of such consonants with distinct phonemic status? In other words, could pairs like /jaa-/ 'teach, show, tell, reveal' and /jiaa/ 'fate, luck', /gaade/ 'outside' and /giaa||de/ 'to the downtown streets' be reanalysed in such a way so that their initial phonemes would be in opposition?³ This is a point which will be immediately meaningful to anyone who has tried to sort out Poppe's Hailar material. In this context, one should note that Dr. Martin offers no description of the consonant allophones. His report on the syllabic nasal is not without its complications⁴ but remains a good attempt to solve a difficult problem. However, many questions are still unanswered. For instance, are the voiceless stops aspirated in certain positions as in Hailar; are there five voiced velar phones, again as in Hailar, and, if so, what

¹ John C. Street, *Kalmyk Shwa*, in *American Studies in Altaic Linguistics*, ed. N. Poppe, Indiana University, 1962, pp. 263-291.

² Cf. James Bosson and B. Unensečen, *Some notes on the dialect of the Khorchin Mongols*, in *American Studies in Altaic Linguistics*, (cit. supr.), pp. 23-41.

³ Cf. N. Poppe, *Buriat Grammar*, Indiana University, 1960, p. 9.

⁴ Street clarifies this statement in *Language* (loc. cit., pp. 338-339).

is their distribution? A phoneme frequency count and a set of distributional tables¹ would have been most useful² and certainly appropriate to a grammar to this kind.

The treatment of syllable nuclei is incomplete in several details (for instance, the status of vowel length [infr.], diphthongal sequences of unlike vowels, the morphophonemics of adjacent vowels across morpheme boundaries) and somewhat unclear in others. On the basis of Poppe's material, it is easy to establish vowel length as phonemic in Hailar: e.g., /čas/ 'snow' and /čās/ 'paper', /daga/ 'follow' and /dāga/ 'colt', /baran/ 'right', /bāran/ 'anniversary' and /barān/ 'all'; /ede/ 'these' and /edē/ 'now', /emel/ 'southern, front' and /emēl/ 'saddle'; /delbür/ 'mane' and /delbūr/ 'fame'; /bütü-/ 'complete!' and /bütǖ/ 'complete'; /tos-/ 'fall!' and /tōs/ 'dust', with a diaphonic alternation of [ō] and [ū] in [Xalōn] beside [Xalūn] 'warm', likewise, [Xatō] beside [Xatū] 'hard'. Dr. Martin has glossed over the similar situation in Dagur, despite the many minimal pairs which may be cited from his data in respect of this issue. Here are some examples: /ahe/ 'someone else's elder brother' and /aahe/ 'husk, shell (of grain)', /base/ 'also' and /baa.se/ 'dung' /dahe-/ 'follow!' and /daahe/ 'colt of under two years, baby donkey', /dare-/ 'press down on!' and /daare-/ 'feel cold, catch cold!', /tale/ 'steppe' and /taale-/ 'love!', /tare-/ 'disperse, scatter!', /taare-/ 'reduce!' and /taare/ 'a kind of cousin', /tau/ 'herd' and /taau/ 'five', /uare-/ 'enter, precipitate!' and /uaare/ 'jug'; /here/ 'how' and /heere/ 'uninhabited place' 'steppe', /sere-/ 'wake up!' and /seree/ 'harpoon; fork', /tere/ 'he, she, it' and /tee.re/ 'be loaded!'; /sire/ 'sharp edge' and /sii.re/ 'be done!'; /sore-/ 'learn, study!' and /soore/ 'leather belt'; /buse/ 'cloth, material' and /buuse/ 'louse', /dure/ 'appearance, looks, feature(s)' and /duure-/ '(a box, etc.) be full, be filled...!', /hude/ 'feathers' and /huu||de 'to a man'.

A sketchy section on morphophonemics (pp. 21-22) scarcely brushes the surface of the subject and has no reference to the fruit-

¹ Joe E. Pierce, *Possible Electronic Computation of Typological Indices for Linguistic Structures*, International Journal of American Linguistics, 28 [1962], pp. 215-226, incorporates much of Dr. Martin's phonological material in his statistical analyses.

² It is odd that N. Poppe's misleading statement to the effect that « all final consonants of syllables or words have become r » in Dagur (*Introduction to Mongolian Comparative Studies*, cit. supr., p. 17, cf. p. 179) has remained unquestioned.

ful investigation of the treatment of final /-n/ in internal and external sandhi combination, (though the discussion of the so-called 'attributive case' on page 25 may come under this heading). One example must suffice, namely, that of /Vn+r/ to /Vr/ as in /uin/ 'girl' +/re/ 'pl.' to /uiire/ 'girls'. Here we must regretfully record an unnecessary and depressing feature of this book, that is its proliferation of typographical mistakes. The publishers have put out an errata list of more than 110 items, but even this is insufficient. /uiire/ seems to be a case in point. Does the long vowel /-ii-/ in /uiire/ reflect a compensatory lengthening of /-i-/ after the loss of /-n^/? We would be led at once to such a conclusion on the basis of /uin/, the singular form glossed as 'girl' in the lexicon (pp. 231, 273), but where are we to turn on finding the form /uiin/ on page 65? Does this represent an alternation of short and long vowel, as a diaphone for instance, a back formation or merely an error in proof-reading? When it induces analytical deadlock of this kind, carelessness becomes annoying.

Using « the term syllable to refer to a phonemic unit » (p. 4), Dr. Martin gives a « chart of some observed phrase shape types with the syllable structure shown in terms of these symbols. It will be seen that stress depends upon the shape of the word (or phrase); it is predictable in terms of relative vowel « strength»,» (p. 5). There follow several pages (pp. 5-15) of « typical examples » from which I am still unable to evolve a satisfactory set of predictive rules (cf. pp. 5-6). By a series of transcriptional devices, Dr. Martin has attempted to represent the accentual patterns of Dagur phonology. On the subject of stress, he is specific but insufficiently detailed. He writes (p. 40): « There is at least one « sentence stress » in each sentence; in addition there is one « phrase stress » in each phonological phrase. The particular section of the phrase where the stress is heard is predictable by the shape of the phrase... In other words, stress is phonemic but only on the sentence level; together with the pitch contour it functions as part of a subsidiary system which we can call the Intonation System. Within phrases or words, the location of stress is predictable » (supr.). There is still need for a fuller description of the Mongol suprasegmentals.

Dr. Martin's morphological analysis is somewhat more penetrating. C. R. Bawden¹ offers several criticisms of detail based on comparative material, but, on the whole, the sections though brief and at times superficial are well done. Dr. Martin is right to draw a distinction between internal and external morphological processes. While the first is largely concerned with derivation, the second compensates to some extent for the lack of any further chapter on syntax. The syntax of altaic languages is pitifully understudied². A thorough analysis of the syntactic arrangements of Dagur would, of course, have constituted a valuable contribution to Mongol scholarship; however, it should now be possible, on the basis of Dr. Martin's texts combined with those presented by Poppe, to establish certain regularities at this level. In this regard, Dr. Martin's restatement (p. 2) of the traditional rule of Altaic syntax, « the qualifier precedes the qualified », is short but felicitous. Nevertheless, it fails to account for the status of the postposition which has to be treated as a part of the verbal sub-system in order to meet the requirements of consistency. And such an analysis would be entirely reasonable from the synchronic point of view. Dr. Martin might well have attempted to classify the members of the nominal sub-system according to their privilege of construction with the various derivational affixes. I would also like to have seen a note on the synchronic productivity of all affixes.

I do not understand why Dr. Martin has failed to recognize what one would normally describe as a plural suffix as such. At least three of these suffixes are attested in his material. The common Mongol suffix /-nar~ner/, perhaps a compound of the plurals /-n(V)/ and /-r/ (infr.)³, appears as /.nare₂/ and is glossed 'all, folks'. We also find /.cude/, known in Classical Mongol, Ordos, Khalkha, Buriat, Tsongol and Kalmyk, but not previously reported for Dagur⁴ in /bage.cude/ 'youths, young men' (p. 117), (cf. žalaγucud

¹ In the Bulletin of the School of Oriental and African Studies, 25 [1962], pp. 630 ff.

² A useful analysis is given by Dr. Street in his book, *Khalkha Structure*, (cit. supr.), pp. 115-240.

³ Cf. D. Sinor, (loc. cit., pp. 223-224).

⁴ Cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, (cit. supr.), pp. 183-184.

'id.'¹) and /hare. cude/ '1. black people; 2. laymen' (p. 157). At this stage, it is impossible to judge whether this is a case of intrusion, and, if so, whether it is dialectal or idiolectal. More interesting is the case of /(.)re/ 'See tere (tede); here (hen, hejee); hoire (hoi.oole); baire (baise [sic], bain); gancare (gancikare) gasikare; eure (eude-); kekure (keku), uuire (uin),' (p. 204). This is a rather heterogeneous assortment. The /(.)re/ of /tere/ (of which the plural /tede/ may contain a /de/ plural suffix) is surely not the same as that of /uiire/ 'girls' from /uin/ (or /uiin/?) 'girl', or of /kekure/ 'sons; children' from /keku/ 'son; child'? While I might accept /baire/ 'happiness, joy' as related in a similar way to /bain/ 'rich', it seems unlikely that /eure/ can be thus explained. Moreover, the connection of /eure/ with /euse-/ provides a parallel for that of /baire/ with /baise-/ and though the order of derivation may be open to some question I would prefer to regard it as deverbal. The series /here/ 'how', /hen/ 'who' and /hejee/ 'when' is again anomalous, and however much I might hesitate to introduce a semantic argument into morphological analysis, it is *prima facie* unlikely that the words glossed as 'alone', /gancare/ and /gasikare/, should be constructed with a plural suffix. Nevertheless, from Dr. Martin's manifold description of /(.)re/ we are able to isolate at least /uiire/ and /kekure/ as legitimate plural forms, and I would propose to add /honkore/ 'Solon Tungus' (p. 163) to this list. Further on the subject of the r-plural in Dagur, I see no cause to follow Poppe² in an historical explanation based on phonological change. Since Poppe reports that certain Tunguz suffixes³ are also present in Dagur – they are probably derived from Solon – I would suggest that /(.)re/ as a plural can be traced back to the same source, where it is quite common⁴. I was pleased to observe the presence of /jje/ 'the second' (p. 178) in Dr. Martin's corpus. This is derived directly

¹ Cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, (cit. supr.), p. 181.

² Cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, (cit. supr.), p. 179.

³ As, for instance, the plural form in [-sɪl], cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, (cit. supr.), p. 182.

⁴ The r-plural also occurs in Nanai, Evenki, Even and Manchu, cf. D. Sinor (loc. cit., pp. 216-222).

from the primary stem *ži 'two' and is tabulated by Poppe¹ as restricted to Classical Mongol in the form [žitüger].

The usefulness of Dr. Martin's texts and lexicon is obvious. They conclude a stimulating and provocative study which will have achieved the worthy function of supplying Mongolists with the most extensive data from this area since the appearance of Poppe's 'Dagurskoe narechie'. A critical comparison of these two accounts, coupled with the scattered information already cited, will enable the scholar to provide a thorough-going analysis of the state and development of the language in a wide variety of its inter- and intra-systematic relationships.

E. D. Francis
Indiana University

¹ Cf. N. Poppe, *Introduction to Mongolian Comparative Studies*, (cit. supr.), p. 248.

TABLE DES MATIÈRES

I. ARTICLES

R. de DARDEL: Considérations sur la déclinaison à trois cas	7
R. ENGLER: Compléments à l'arbitraire.	25
L. GALAND: L'énoncé verbal en berbère. Etudes de fonctions	33
J. RUDHARDT: Réflexions philosophiques à l'occasion d'un exercice de traduction	55

II. DOCUMENTS

Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet, publiées par E. BENVENISTE	89
Documents pour l'histoire de quelques notions saussu- riennes, réunis et présentés par E. BENVENISTE. . .	131

III. COMPTES RENDUS	137
-------------------------------	-----

Adresses des auteurs d'articles ou de comptes rendus:

EMILE BENVENISTE, 1, rue Monticelli, Paris (xiv^e)

ROBERT DE DARDEL, avenue Bella-Vista, Pinchat-sur-Carouge (Genève)

RUDOLF ENGLER, Sonneggstrasse 19, Worb (Berne)

E. D. FRANCIS, Goodbody Hall 153, Indiana University, Bloomington, Ind.
(USA)

LIONEL GALAND, 12, rue André-Theuriet, Bourg-la-Reine (Seine)

JEAN RUDHARDT, 102, rue de Carouge, Genève

Cahiers

Ferdinand de Saussure

Revue de linguistique générale
publiée par la Société genevoise de linguistique

N ^{os} 1-10, 1941 à 1952	épuisés
N ^o 11, 1953, 60 pages	7 francs
N ^o 12, 1954, 88 pages	12 francs
N ^o 13, 1955, 72 pages	10 francs
N ^o 14, 1956, 64 pages Hommage à Serge Karcevski . .	10 francs
N ^o 15, 1957, 138 pages Numéro spécial pour le centenaire de Ferdinand de Saussure, articles de André Marti- net, R. Wells, H. Frei. Textes inédits de F. de Saus- sure	15 francs
N ^o 16, 1958-1959, 100 pages	15 francs
N ^o 17, 1960, 74 pages	15 francs
N ^o 18, 1961, 96 pages	15 francs
N ^o 19, 1962, 124 pages	20 francs
N ^o 20, 1963, 84 pages	20 francs

DROZ

RENÉ MOREAU

Introduction à la Méthode
statistique en linguistique



Cahiers Vilfredo Pareto

Revue européenne d'Histoire des Sciences sociales

Tome III - 1964

Fr. 30. —

DROZ